

**VILLE DE MARSEILLE**  
**MAIRIE D'ARRONDISSEMENTS 13<sup>ème</sup> et 14<sup>ème</sup>**  
**CONSEIL D'ARRONDISSEMENTS**

**Procès-verbal in extenso de la Séance du 10 décembre 2014**  
**BASTIDE SAINT-JOSEPH - 72, RUE PAUL COXE - 13014 MARSEILLE**

*La Séance est ouverte à 14 h 30, sous la présidence de M. Stéphane RAVIER, Maire du 7<sup>e</sup> Secteur de Marseille.*

**Monsieur RAVIER.-** Mesdames, Messieurs, bonjour à tous et à toutes ! Pardonnez-moi pour ces quelques petites minutes de retard. Merci au public d'être venu aussi nombreux, avec quelques représentants des CIQ. Nous allons commencer par procéder à l'appel.

*M. RAVIER procède à l'appel nominal des élus.*

**LE QUORUM ETANT ATTEINT, LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENTS PEUT DELIBERER.**

**Monsieur RAVIER.-** Nous pouvons entamer nos débats.

**Approbation du compte rendu in extenso de la séance du 8 octobre 2014**

**Monsieur RAVIER.-** Avez-vous des remarques sur ce compte rendu ?

**Monsieur MARI.-** Monsieur le Maire, dans ce compte rendu il y a une petite erreur de frappe, mais j'ai peut-être mal prononcé : il est indiqué dans les propos qui me sont prêtés, Monsieur le Maire, que cet été vous avez diffusé un tract où vous "taguez" M. MIRON. Je n'ai pas parlé de tag, mais de tacle, j'ai employé un langage sportif, c'est donc : "où vous taclez M. MIRON".

**Monsieur RAVIER.-** C'est noté, nous rectifierons.

**Monsieur MARI.-** Je n'ai pas d'autre remarque à faire. Je profite, Monsieur le Maire, je vous avais posé la question lors de la dernière séance sur l'heure inhabituelle de notre Conseil, à 14 h 30, et je vous avais demandé si cela allait être l'horaire habituel, et vous ne m'aviez pas répondu. Donc est-ce que l'on a la réponse ? En général, les Conseils seront à 14 h 30 ?

**Monsieur RAVIER.-** Le Maire de Marseille programmant un Conseil Municipal, qui est toujours précédé d'un Conseil d'Arrondissements, tous les deux ou trois mois, il ne sera pas, je pense, aussi compliqué que ça de nous adapter, comme les élus l'on fait dans le 8<sup>e</sup> secteur, où c'est tôt le matin, ou c'est chez Mme Valérie BOYER, qui, elle, le fait le matin et Mme Samia GHALI le fait en début d'après-midi, comme nous le faisons aujourd'hui. Mais il n'est pas certain que cela reste ainsi.

**Monsieur MARI.-** C'est pour une bonne organisation des élus, Monsieur le Maire, pour qu'ils puissent prévoir. J'ai bien compris que vous allez à Paris par rapport à vos contraintes parlementaires, même si j'ai noté que certains indiquent que vous n'êtes jamais présent, mais vous allez bien au comité central du Front National, donc vous allez à Paris, même si vous n'allez pas au Sénat.

**Monsieur RAVIER.-** Nous évoquons là l'in extenso de la séance du Conseil ou vous enchaînez...

**Monsieur MARI.-** ...C'est lié aux horaires. Si vous allez au Sénat tous les mercredis soir, c'est évident que vous allez programmer tous les Conseils le mercredi, il faut que l'on s'organise en conséquence.

**Monsieur RAVIER.-** J'en reviens du Sénat. J'ai pris le train ce matin, si vous voulez tout savoir, le train de 7 h 30, ce qui m'a permis d'être aujourd'hui parmi vous, avec grande joie. Mais, oui, j'assume les responsabilités qui m'ont été confiées par les grands électeurs, comme les autres, et j'étais hier au Sénat et je suis aujourd'hui parmi vous. Mais cela fait quand même quelques jours que vous savez que le Conseil a lieu à 14 h 30, ce n'est pas une convocation de dernière minute. Et puis c'est un petit effort à faire tous les trois mois dans l'intérêt général, je suis certain que vous continuerez à le faire si cela devait se passer à nouveau ainsi.

**Monsieur MARI.-** Dernière petite remarque, c'est sur l'enregistrement des séances. Vous aviez indiqué que les séances seraient diffusées sur le site Internet de la Mairie. A 13 h, quand j'ai quitté mon bureau professionnel, j'ai vu que ça n'y était pas encore. Est-ce que ça va être dans les semaines à venir ?

**Monsieur RAVIER.-** Ça va venir, non seulement pour le précédent Conseil puisqu'il a été déjà filmé, mais pour celui-ci ce sera fait sans doute plus rapidement, il y a des réglages techniques à faire. Désormais, ils seront bien sûr sur le site, ne vous inquiétez pas.

Pas d'autre remarque sur le compte rendu in extenso du 8 octobre ? (*Aucune autre remarque*)

**Avec la remarque de M. MARI, LE COMPTE RENDU IN EXTENSO DE LA SEANCE DU 8 OCTOBRE 2014 EST APPROUVE A L'UNANIMITE**

**Monsieur RAVIER.-** Nous passons non pas au premier dossier, mais à la réponse du Sénateur Maire de Marseille à la délibération 14-68 7S portant sur une meilleure application de la réforme des rythmes scolaires, puisque nous l'avons interpellé sous la forme d'un vœu, et il nous a répondu. Mme D'ANGIO, si vous voulez bien la lire à cette honorable assemblée.

**Monsieur MARI.-** Monsieur le Maire, on sait lire !

**Monsieur RAVIER.-** Oui, mais la population peut en être informée, c'est dans un souci de démocratie et tout simplement d'information. Et puisque c'est filmé, celles et ceux qui se connecteront sur le site Internet pourront prendre connaissance de la position du Maire.

**Réponse du Maire de Marseille à la délibération 14-68 7S portant sur une meilleure application de la réforme des rythmes scolaires.**

**Madame D'ANGIO, rapporteur.-** Monsieur le Maire, chers collègues, Mesdames et Messieurs bonjour ! Je vais vous lire la lettre de la Mairie Centrale.

*"Monsieur le Maire d'Arrondissements, vous m'avez adressé la délibération 14-68 7S adoptée par le Conseil d'Arrondissements des 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> Arrondissements demandant que soient prises les mesures nécessaires à la mise en place de l'animation des rythmes scolaires.*

*Je vous rappelle tout d'abord qu'au printemps dernier notre Municipalité avait élaboré un véritable plan de soutien à la réussite scolaire, qui, s'il n'avait pas été refusé par dogmatisme par le Ministre de l'Education Nationale, serait déjà en place et répondrait précisément à l'attente des familles marseillaises. Ce n'est en fait qu'au début du mois de juillet dernier que le Directeur départemental de l'Education Nationale a arrêté les rythmes scolaires actuels. Cela explique le retard constaté au niveau de l'organisation des activités périscolaires le vendredi après-midi, en dépit de la mobilisation de l'ensemble des fonctionnaires municipaux. Depuis lors, notre action est guidée par trois grands principes : la priorité donnée à la sécurité des enfants. C'est la raison pour laquelle un responsable municipal a été recruté et nommé dans chaque groupe scolaire. Ces agents ont d'ores et déjà pris leurs fonctions dans toutes les écoles des 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> arrondissements. La proximité pour le choix des partenaires en charge des ateliers périscolaires, qui ont été confiés aux Centres sociaux qui sont déjà les partenaires habituels des écoles. Et la transparence qui s'est manifestée par l'association de toutes les Mairies de Secteur à la démarche municipale. En outre, un espace dédié aux rythmes scolaires a été créé sur le site Internet "marseille.fr" pour permettre aux familles de suivre au jour le jour la situation des écoles où sont scolarisés leurs enfants.*

*A ce jour, des ateliers d'activités périscolaires sont ouverts dans 30 écoles des 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> arrondissements. De nouvelles écoles seront intégrées à ce dispositif au cours des prochaines semaines. Dans tous les sites restants, une inscription des enfants est déjà programmée pour les 12, 15 et 16 décembre, en concordance avec les inscriptions mensuelles à la cantine, en vue d'une ouverture généralisée dans toutes les écoles de Marseille le vendredi 9 janvier.*

*Je vous prie de croire, Monsieur le Maire d'Arrondissements, en l'assurance de ma considération distinguée. Jean-Claude GAUDIN."*

Monsieur le Maire, si vous me le permettez, je souhaiterais apporter quelques précisions à cette réponse.

**Monsieur RAVIER.-** Je vous en prie, Mme D'ANGIO.

**Madame D'ANGIO.-** Il convient d'abord de rappeler certains chiffres. Le 3 octobre, seules 42 écoles pilotes étaient en place sur 444 pour tout Marseille et seulement 4 sur 96 dans notre secteur. Au 7 novembre, ce nombre était passé à plus de 200 –il est toujours difficile d'obtenir une information précise– sur tout Marseille et seulement 26 dans les 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> arrondissements, soit moins de 30 %. Aujourd'hui, d'après le site de la Mairie centrale, c'est plus de 250 écoles, mais seulement 35 dans les 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> arrondissements.

Cette réponse n'est pas tellement satisfaisante. Tout d'abord parce que gouverner, c'est prévoir, et qu'il était prévisible que le Ministre ne reviendrait pas sur sa décision, et que par conséquent, il eut été sage de préparer une solution de remplacement à ce projet, afin de pouvoir répondre aux besoins des familles. Ensuite parce qu'aujourd'hui, à seulement quelques semaines de la rentrée des classes de janvier, la Mairie Centrale n'a toujours pas suffisamment d'animateurs pour couvrir toutes les écoles et demande donc aux Mairies de Secteur de mobiliser leurs personnels habituels pour qu'elle puisse couvrir les écoles en régie directe.

L'ouverture des TAP dans toutes les écoles marseillaises est donc loin d'être acquise, seulement 55 écoles ont été annoncées la semaine dernière dans un tableau reçu de la Mairie Centrale pour le 9 janvier. Ce chiffre ne peut encore qu'augmenter, comme le laisse sous-entendre un autre rapport qui nous est soumis aujourd'hui sur les subventions aux associations œuvrant dans le cadre des activités périscolaires. Espérons que cela soit le cas, bien qu'il ne reste qu'un peu plus de quatre semaines avant le 9 janvier !

**Monsieur RAVIER.-** Merci, Mme D'ANGIO.

**Madame MASSE.-** Monsieur le Maire, voilà deux ans que le Maire de Marseille pouvait se saisir de cette chance, je dis bien de cette chance, pour les petits Marseillais de pouvoir bénéficier de ces activités périscolaires. J'ai bien écouté les chiffres donnés par votre adjointe, je suis personnellement maman d'une petite fille de cinq ans, en maternelle à l'école Croix Rouge Village, et comme tous les parents de cette école et comme tous les parents des écoles autour sur le 13<sup>e</sup> arrondissement, nous subissons, nous sommes KO debout toutes les semaines et tous les vendredis après-midi depuis la rentrée. Alors je reçois ça, un papier demandant l'inscription sur les rythmes scolaires. A part de me demander différentes choses sur ma fille, etc., sur le plan des activités, rien, rien n'est noté ! Aucune information ! Ça va être une garderie ?

On perd tout le sens qui était donné à cette réforme pour pouvoir apporter aux enfants autre chose, une ouverture, que ça soit sur l'environnement ou sur beaucoup d'autres choses. Et nous nous retrouvons là avec sûrement un temps récréatif, c'est vraiment le mot, ou à jouer "à la baballe" ou à faire des scoubidou, comme le disait si bien Monsieur le Maire. Donc, c'est vraiment paradoxal aujourd'hui. Et je pense à ces parents dans nos quartiers, ils sont soulagés..., après les vacances de Noël l'après-midi leurs enfants seront pris en charge, ils pourront enfin aller travailler et pouvoir un peu retravailler. Ils pourraient récupérer un peu de RTT, ils n'en ont plus ! Eh oui, ils ont aussi du mal, ces parents, avec les grands-parents et leur famille est bien gentille depuis le début de l'année, qui accordent de leur temps pour les aider à garder leurs enfants. On a perdu le sens de cette réforme, mais le constat aujourd'hui, c'est que le Maire de Marseille a tout fait pour que cette réforme ne serve à rien. Alors, oui, globalement dans les autres villes on se rend compte, quand les municipalités ont appliqué les règles de cette réforme, que les gens sont assez satisfaits même globalement satisfaits.

Alors, M. RAVIER, Monsieur le Maire, comme d'habitude votre stratégie, c'est un peu seul contre tous, c'est surtout on ne propose rien, on tire toujours vers le bas. Vous n'êtes pas le Maire pour tous les administrés du 13-14. Vous vous servez plutôt, vous, je pense, sur le 13-14 un petit peu pour vous essuyer les pieds, en prévision d'une éventuelle ascension dans les instances nationales du Front National. Alors oui, les Marseillais dans le 13-14 n'ont vraiment pas de chance ! Merci.

**Monsieur RAVIER.-** Merci, Mme MASSE.

**Monsieur JOSHUA.-** Surtout que la lettre que Monsieur le Maire de Marseille vous a envoyée est une véritable provocation ! Quand on ne peut pas défendre quelque chose, on se..., car ce que le Maire de Marseille fait et a fait est purement et simplement indéfendable. Tout le monde s'y met pour détruire notre école, c'est un point de désaccord que j'ai avec ma camarade socialiste. Cette réforme n'est ni faite ni à faire, c'est une très mauvaise réforme, la preuve, on la voit maintenant, parce qu'elle produit de l'inégalité dans nos territoires au sein même de Marseille et imaginez entre les villes comment ça peut se répercuter ! Nos programmes scolaires sont les mêmes pour tous nos écoliers, mais pas là, pas le contenu, pas les moyens ! Donc la réforme est mauvaise, et la manière dont le Maire de Marseille la met en pratique renforce encore ces difficultés, parce qu'à l'évidence c'est inégalitaire. Il ne s'y est pas pris à temps, il n'a pas vu la chose venir, et quand il a fallu choisir des priorités, on sait bien comment ça se passe : "ce n'est pas mon quartier".

Alors, Monsieur le Maire, vous, vous avez fait ce que vous estimez pouvoir faire pour ça. Ce n'est pas assez, ce n'est pas assez pour notre secteur ! Là-dessus ma camarade socialiste a raison. Donc je termine là-dessus, tout le monde s'y met pour que notre école, déjà en très mauvaise posture, soit encore plus attaquée sur les quartiers, et elle n'a vraiment pas besoin d'une chose de ce genre !

**Monsieur RAVIER.-** Merci, M. JOSHUA.

**Monsieur MIRON.-** Monsieur le Maire, mes chers collègues, oui, cette réforme est mauvaise, oui, cette réforme est dogmatique. Cette réforme a été faite avec une idéologie, on la connaît très bien, et cette réforme est aujourd'hui obligatoire à mettre en œuvre. 444 écoles, vous vous doutez bien que c'est certainement plus facile à mettre en œuvre dans un village que dans que dans nos 111 quartiers et dans les 444 écoles de la ville de Marseille.

N'en déplaise aux supporters de M. PEILLON, ex-ministre, aujourd'hui député européen, en attendant d'être autre chose, qui nous a légué en héritage une difficulté telle qu'aujourd'hui, à part encore ces quelques supporters, personne ne trouve cette réforme positive. Ni les professeurs des écoles, ni les directeurs d'école, ni les parents bien évidemment qui sont dans la difficulté, ni les institutionnels, le Maire de Marseille étant le représentant emblématique de l'institution de la Ville de Marseille.

Alors, oui, il y a des difficultés, bien sûr. Je constate seulement qu'il y a certains secteurs de la ville de Marseille, a priori ceux de la majorité municipale, où les Maires de Secteur se sont saisis fortement de cette question et au-delà de dénoncer, ce que vous faites très bien, Monsieur le Maire de Secteur, au-delà de simplement dénoncer les situations certainement réelles, eh bien, ils se sont mis à la tâche, ils ont remonté les manches et ils se sont rendus utiles. Et cela fonctionne.

Cela ne fonctionne pas parfaitement partout, mais ça fonctionne. On peut constater ici que les choses sont un petit peu plus compliquées, y compris à côté, dans le 15-16, où certainement la volonté de soutien des camarades socialistes apporte là aussi une difficulté dans la mise en œuvre, puisqu'au moins ça va, au mieux Samia se porte. Et ici, c'est exactement la même chose. Nous avons des gens qui pendant douze ans ont dirigé de main de fer tous ces quartiers, pendant 40 ans, eux, leur famille, leurs ascendants et l'ensemble de la famille ont décidé de l'avenir de ces quartiers et qui aujourd'hui s'étonnent des résultats et des relations qu'il y a entre eux et la population.

Alors, que je sois pour une fois en désaccord, c'est vrai que cette réforme est mauvaise, même si on n'est pas d'accord sur le fond, on est d'accord sur la forme. Et cette réforme, qu'on "se l'empêgue" et on se la met en œuvre, avec un certain nombre de difficultés. Je constate qu'il y a eu des progressions, je constate aussi que tous ceux qui donnent des leçons feraient mieux d'essayer d'apporter des solutions plutôt que de mettre de l'entrave.

Et on a nécessité à avoir plusieurs milliers d'animateurs, tous diplômés. On a nécessité aussi à accompagner les professeurs des écoles, qui ne voient pas toujours d'un bon œil lorsque des éléments extérieurs, même animateurs diplômés, viennent dans la classe. On a nécessité aussi à constater que cette réforme a amené un certain nombre de clubs sportifs à licencier des collaborateurs parce que les enfants qui étaient là le mercredi matin n'y sont plus. Et tout cela grâce à une réforme dogmatique, clanique, je n'ose pas dire clientéliste, mais je le pense très fort, puisque l'on sait très bien qu'une partie de cette réforme a été faite dans l'esprit de servir l'électorat de gauche. Voilà, Monsieur le Maire.

Et le Maire de Marseille avec beaucoup de bonne volonté, avec beaucoup de professionnalisme, met en œuvre, à condition que tout le monde s'y mette, que tout le monde relève les manches. Et je constate qu'il y a des secteurs où il y a des élus qui sont allés dans les écoles, je suis certain qu'ici il y a des élus de votre majorité qui feront pareil. En tout cas, nous sommes prêts à vous accompagner.

**Monsieur RAVIER.-** Merci, M. MIRON.

*(M. MARI souhaite prendre la parole)*

**Monsieur RAVIER.-** M. MARI, je crois que le groupe Socialiste s'est exprimé par la voix de Mme MASSE, autrement on ne va pas s'en sortir.

**Monsieur MARI.-** C'est pour faire une proposition concrète.

**Monsieur RAVIER.-** Je voudrais quand même répondre à l'ensemble des intervenants.

Ce que je voudrais d'abord, c'est féliciter publiquement les Services de la Mairie de Secteur, le Service de l'animation, tous les Services se sont mobilisés, avec à leurs côtés tous les élus et pas simplement, même si elle a eu la plus grosse part du gâteau indigeste qu'est cette réforme, Mme D'ANGIO, adjointe à l'éducation, aux écoles. Elle a fait un travail extraordinaire, dans les conditions que vous connaissez, mais avec l'aide de l'ensemble des élus, qui se sont mobilisés pour contacter des associations, parce que nous avons 98 écoles dans ce secteur, il est beaucoup plus difficile de les garnir toutes que dans les secteurs moins importants du centre-ville.

Et malheureusement, nous ne bénéficions pas d'une image qui fait l'enthousiasme au sein de cette nébuleuse associative, abimée non pas parce que je l'aurais piétinée, sur laquelle je me serais essuyé les pieds, celle qui s'est essuyé les pieds sur la nébuleuse associative ou sur le monde associatif et qui a jeté l'opprobre sur cette activité, c'est la Députée de la circonscription, Mme MASSE, c'est elle qui a fait une publicité exécrationnelle au monde associatif de notre secteur et plus largement de la circonscription. Elle en a tellement usé et abusé pour son intérêt personnel, pour sa carrière politique personnelle, qu'elle est

aujourd'hui condamnée, même si elle est en cassation, à un an de prison ferme. Alors, avant de me faire la leçon sur ce que je voudrais faire dans ce secteur, commencez par vous regarder dans une glace. Quand on veut monter au cocotier, Mme MASSE, il faut avoir le caleçon propre ! Or le vôtre, permettez-moi de vous dire que le caleçon associatif de la Gauche, il ne sent pas bon !

Encore une fois, si nous sommes dans cette situation, c'est parce que dans ce secteur nous avons 98 écoles, qu'il y a une image de la Mairie de Secteur qui n'est pas la meilleure, tant s'en faut ! Et des associations qui ne se bousculent pas, et pourtant, nous les avons toutes contactées, nous les avons appelées, nous les avons sollicitées à plusieurs reprises. Mais on ne se bouscule pas dans ces secteurs.

Et ce n'est pas en raison de mon action personnelle, mais c'est le fruit amer d'une gestion, d'une cogestion. Parce que, M. MIRON, vous voulez nous faire croire qu'il y aurait Marseille et les quartiers Nord, qu'il y aurait une gestion GAUDIN dans sept secteurs et une gestion de Gauche dans ce 7<sup>e</sup> secteur des 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> arrondissements. Or je rappelle, et c'est ce que vous rappelez à l'occasion de la campagne électorale, et c'est tout à fait juste, que Marseille est une et indivisible.

Et il y a un Maire de Marseille, c'est Jean-Claude GAUDIN depuis bientôt vingt ans. Si des décisions ont été prises dans ce secteur, si une politique a été menée dans ce secteur, tout cela a été mené avec l'accord voire le soutien et je dirai même sous l'impulsion du Maire de Marseille, de vos amis, M. MIRON. Ne nous faites pas croire que ce qui s'est passé dans les 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> arrondissements, vous n'en êtes pas responsables ! Vous en êtes coresponsables !

J'ai été Conseiller d'arrondissements, ici, entre 2008 et 2014, pendant que vous siégiez encore dans la Mairie des 6<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> arrondissements, dans les quartiers Sud, et je vous ai vus à l'œuvre, c'est-à-dire j'ai vu vos amis à l'œuvre, ceux et celles qui représentaient la majorité municipale et qui étaient d'accord sur tout, comme vous l'êtes peu ou prou aujourd'hui, y compris pour soutenir la nébuleuse associative. Jamais je ne les ai entendus dénoncer les turpitudes supposées de la gestion de la Mairie de Secteur, des agissements de celle qui était élue Conseillère municipale et qui est toujours Députée de la circonscription ! Jamais je ne vous ai entendus la critiquer !

Et aujourd'hui, vous voudriez nous faire croire qu'il y a deux Marseille, un Marseille UMP et un Marseille 7<sup>e</sup> Secteur, à Gauche jusqu'à présent. Ça, c'est une c'est la stratégie qui est la vôtre, où vous vous dédouanez, ou vous tentez de vous dédouaner de votre responsabilité. Mais je serai là, je serai là avec nos élus, pour rappeler que ce nous subissons aujourd'hui, c'est le résultat d'une politique menée par l'UMPS à la tête de la Ville pendant une vingtaine d'années.

Je crois n'avoir rien oublié. Encore une fois, la Mairie de Secteur a fait le maximum, les élus et les Services. La plus belle fille du monde, M. JOSHUA et Mme MASSE, ne peut donner que ce qu'elle a. C'est la même chose pour les Mairies de Secteur. Nous sommes très encadrés, nous avons des prérogatives, nous avons une certaine marge de manœuvre, mais pas plus. Et nous avons mis à la disposition des populations les Centres d'animation, des employés se sont investis, dans l'intérêt général, nous les avons mis dans le 14<sup>e</sup>, dans le 13<sup>e</sup>, en étant le plus pertinents possible, pour que ces populations puissent trouver les Centres les plus proches de chez eux. Ils sont encore ouverts, pour certains, puisque la situation n'évolue que très lentement.

Mais encore une fois, il faut rendre à César ce qui est à César et c'était à la Mairie centrale de faire le nécessaire, de prendre les devants, même si nous sommes d'accord, M. MIRON et M. JOSHUA, sur le fait que cette réforme est idéologique, qu'elle est clanique, qu'elle est coupée des réalités et que contrairement à ce que nous disait Mme MASSE, les parents sont mécontents de cette réforme. Les enfants sont fatigués, ils se lèvent un jour de plus, ils ne sont plus dans les meilleures conditions pour étudier et pour avoir ce qui ressemble à des activités périscolaires. Eh bien, nous, nous avons fait le maximum, dans le cadre de la loi, dans le cadre de nos prérogatives. C'est vrai que j'aurais pu faire peut-être comme le Maire des 6 et 8<sup>e</sup> Arrondissements qui, lui, a pris des initiatives hors la loi, il mettait presque en danger les enfants, parce qu'il n'y avait pas l'encadrement nécessaire et légal. Eh bien, j'ai préféré assurer la sécurité des enfants. Ça compliquait la vie des parents, mais c'était pour moi la priorité, et vous le savez, la sécurité est une priorité, surtout lorsqu'il s'agit des enfants. Voilà !

Il n'y a donc évidemment pas de vote puisqu'il s'agissait d'une réponse du Maire de Marseille, que nous avons tous commentée. Nous allons pouvoir enfin attaquer l'ordre du jour et passer au premier rapport.

\* \* \*

**RAPPORT N° 14-103 7S - DIRECTION GENERALE DES SERVICES – MAIRIE DU 7<sup>e</sup> SECTEUR - Approbation du règlement intérieur du Conseil d'Arrondissements de la Mairie des 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> Arrondissements**

**RAPPORT RETIRE DE L'ORDRE DU JOUR ET REPORTE A UNE SEANCE ULTERIEURE**

\* \* \*

**RAPPORT N°14-26870-DF – 14-104 7S - DELEGATION GENERALE MODERNISATION ET GESTION DES RESSOURCES - DIRECTION DES FINANCES - SERVICE DU BUDGET D'INVESTISSEMENT ET DE LA**

**PROGRAMMATION – Dépenses d'investissement des Mairies de Secteur à effectuer avant le vote du Budget Primitif 2015. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé 16 jours)**

**Madame MUSTACHIA, rapporteur.-** Monsieur le Maire, mes chers collègues, il s'agit d'un rapport de la Direction des Finances. Ce rapport vous autorise, Monsieur le Maire, à engager et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts aux états spéciaux de l'année précédente, qui s'élevaient à 302 152 euros. Nous avons donc droit à engager et à mandater 75 788 euros de dépenses. C'est cela dans chaque Mairie de Secteur. C'est donc une délibération technique, sans plus, que je vous propose de mettre aux voix. Merci.

**Monsieur RAVIER.-** Merci, Mme MUSTACHIA.

**Monsieur JOSHUA.-** Petite somme, question technique, mais question de principe. Comme depuis le tout début de nos séances, Monsieur le Maire, je vous rappelle, en toute politesse, parce que ce n'est pas la même question, que je n'ai pas confiance dans la politique que vous allez mener, surtout quand elle est sans contrôle a priori, ce qui est quand même le cas ici. Et une bonne raison supplémentaire de faire cela, c'est le fait que vous avez fait un certain nombre de promesses que manifestement vous ne respectez pas, par exemple, la question du cumul qui vous conduit à faire la réunion cet après-midi. Vous êtes contre le cumul et pourtant, immédiatement vous avez appliqué ça. Ce n'est pas la question financière, c'est autre chose, mais sur la question financière aussi, même procès d'intention, avec toute la politesse que je vous dois. Nous voterons contre cette délibération.

**Monsieur MARI.-** Monsieur le Maire, avant de rentrer dans le fond du rapport, je souhaiterais, vous nous avez donné une leçon de morale tout à l'heure, j'invite simplement l'ensemble de l'assistance à taper sur Google "taux d'élus FN mis en examen". C'est très simple, il y a des comités citoyens de vigilance dans toute la France qui pointent une par une les mises en examen d'élus FN. Entre 1997 et 2012, 16 % des élus du Front National ont été condamnés ou mis en examen. Dans la même période, 3,12 % des élus de l'UMP et dans la même période, 1,94 % des élus Socialistes. Donc, des mises en examen, le Front National en fait partie, mais on remarquera qu'au Front National vous vous distinguez par rapport aux autres partis. Ceci dit, Monsieur le Maire, je rentre sur le fond du rapport.

M. JOSHUA s'inquiète des dépenses que vous allez faire. C'est vrai que l'on a eu un Conseil d'Arrondissements spécial où, dans l'état Spécial d'Arrondissements, vous n'avez pas pu expliquer à l'assistance les dépenses que vous alliez effectuer dans le cadre public qui vous est alloué, mais je les ai trouvées, Monsieur le Maire. Alors je ne connais pas de militant au Front National, mais j'ai reçu un mail "Communes Front National", vous avez dû le voir, cela a été distribué au Congrès du Front National : "Promesses tenues, ce que les médias ne vous diront pas".

**Monsieur RAVIER.-** Vous y étiez ?

**Monsieur MARI.-** J'ai reçu le mail.

**Monsieur RAVIER.-** Cela m'aurait fait plaisir de vous inviter à la table de la Présidente !

**Monsieur MARI.-** Donc j'ai appris ce que vous allez faire. C'est dommage de trouver ce tract au Congrès du Front National et que vous ne puissiez pas expliquer votre politique en Conseil d'Arrondissements. Donc j'ai appris que nous allions devenir une "Mairie vigilante" pour mieux coordonner toutes les initiatives et aider la Police à être plus réactive, car mieux renseignée. J'ai appris que vous allez ouvrir un musée de la gastronomie provençale, avec restaurant, cours et concours annuel de cuisine provençale. J'ai appris que vous allez organiser un théâtre et cinéma de plein air, axé sur le patrimoine national et régional, que vous allez développer les bals populaires, que vous allez mettre en place la fête de la Saint-Michel pour les parachutistes. D'ailleurs, je me suis demandé, à un moment donné, Monsieur le Maire, si vous êtes le Maire du 7<sup>e</sup> Secteur ou le Président du Comité des Fêtes du 7<sup>e</sup> secteur. J'ai appris, Monsieur le Maire, que vous alliez consulter les CIQ pour les tracés de routes. Je pense que c'est une politique publique assez révolutionnaire et qui est une première sur Marseille. J'ai appris, Monsieur le Maire, que vous alliez proposer, alors là c'est plus sérieux bien sûr et il faut nous dire où, vous avez un projet de refuge pour les sans-abri en cas de grand froid. Vous allez mettre en place des actions caritatives destinées en priorité aux personnes âgées. Vous allez attribuer prioritairement des logements sociaux aux familles qui demandent une protection pour avoir aidé à démanteler un trafic dans une cité. Les trois quarts de ces attributions répondent désormais à ces critères. J'ai appris que vous alliez lancer un projet de refuge pour animaux et j'ai appris que vous alliez diminuer les attestations d'accueil de 90 %.

Donc voilà, je suis quand même désolé d'être obligé de regarder les tracts du Front National –je me suis lavé les mains avant bien sûr– pour apprendre ce qui va être mis en œuvre dans ce secteur. Donc

pourquoi, Monsieur le Maire ? Vous avez honte des politiques que vous allez mettre en œuvre ? Pourquoi ne pas les exposer lors du vote du budget ? Ceci dit, sur la délibération, elle est purement technique, on votera favorablement. Merci de votre attention.

**Monsieur RAVIER.-** M. MARI, je vous remercie de faire de la publicité à cette Mairie de Secteur et à ses projets, grâce à la présence de la presse, des CIQ, des habitants et de cette réunion qui sera sur le site de la Mairie très bientôt. Vous vous êtes lavé les mains, vous prenez une douche chaque fois que vous côtoyez Madame la Députée ?

**Monsieur JOSHUA.-** (*S'adressant à une personne du public se trouvant près de lui, dans son dos*) Vous m'embêtez là, enfin ! Si vous faites des commentaires, allez là-bas ! Monsieur le Maire, enfin !

**Monsieur RAVIER.-** M. JOSHUA, maîtrisez votre tempérament. Je fais un rappel à l'ordre, puisque vous me le demandez de façon aussi calme et sympathique, je demande au public de ne pas se manifester, de ne pas émettre des commentaires. C'est vrai ici comme sur l'ensemble des secteurs, et c'est vrai aussi à la Mairie de Marseille. Le public écoute et il se fera un avis à l'issue de ce Conseil.

**Monsieur JOSHUA.-** Monsieur le Maire, vous pouvez demander à ce Monsieur de retourner dans le public ?

**Monsieur RAVIER.-** Vous n'avez pas demandé la même chose lorsque votre garde du corps, il y a quelques mois, nous a joué son numéro ! Mais vous avez raison, tout le monde doit rester à sa place. Les élus s'expriment lorsque je leur donne la parole et le public écoute. Merci.

M. MARI, encore une fois, merci d'avoir exposé ici tout notre volontarisme et surtout nos projets. Je rappelle quand même, alors je ne dirai pas ça dans quelques années, déjà plus l'année prochaine, puisque nous aurons justement mis en place les projets qui sont les nôtres, que pour l'instant nous étions encore coincés par votre gestion si parfaite, qui répondait tellement aux besoins de la population qu'elle vous a relégués à la place qui est la vôtre aujourd'hui. Alors, faites quand même preuve de mémoire et d'humilité ! Les projets qui sont évoqués ici, encore une fois, c'est une Mairie de Secteur : 300 000 euros de dotation d'investissement, 2,9 millions d'euros de dotation de fonctionnement. Nous avons donc une marge de manœuvre très étroite, ne me demandez pas de faire à moi tout seul un nouveau tracé de la L2 ou de faire ici un nouveau MUCEM. Nous faisons ici avec les moyens du bord et ceux-ci sont très modestes, et ce que nous avons quand même annoncé, nous le ferons sur la mandature, sur les six ans. Il nous reste cinq ans et demi, laissez-nous le temps de mettre en application à partir du budget que nous avons construit, dans les règles que nous imposent la loi et notamment la Ville de Marseille. Encore une fois, nous ne sortons pas de ce qui nous est dicté par les règles administratives.

M. JOSHUA, tout ce que nous ferons, tout ce que nous faisons, même ce que nous ne faisons pas, est scruté, analysé, disséqué, pour être chaque jour dans la presse. N'avez aucune crainte sur la légalité de nos actions ! Si j'ai recruté Mme DESPORTES à la Direction Générale des Services, c'est parce qu'elle venait justement du Service des Achats et qu'elle est très attachée à ce que les décisions d'ordre financier qui seront prises dans cette Mairie de Secteur soient radicalement différentes de ce qui a été fait jusqu'à présent.

Quant aux mises en examen, M. MARI, je ne connais pas les détails ni les raisons de ces mises en examen, mais sous savez, il y a des mises en examen qui sont pour moi autant de décorations. Lorsque l'on est traîné devant les tribunaux parce que l'on souhaite défendre ses compatriotes, d'abord, pour moi, ce n'est pas une mise en examen, c'est une décoration. Ça dépend comment on l'entend. Par contre, quand on détourne 860 000 euros, qui devaient bénéficier aux populations en détresse dans notre secteur et qui ont finalement atterri dans les poches de petites crapules à la tête de pseudo-associations et qui ont permis la réélection de Madame la Députée, là ce n'est pas du tout la même chose ! Alors, vous avez donné des chiffres, des pourcentages. Vous vivez à travers les pourcentages, M. MARI, vous n'êtes plus dans la réalité, vous êtes dans les chiffres. C'est sans doute une déformation professionnelle. Ce que je sais, c'est que dans beau département il y a une Députée qui attend son numéro d'érou. Il y a un Président du Conseil Général qui a échappé à une première condamnation. C'est ce qui s'appelle le miracle, non pas le miracle de Noël, mais le miracle de Jean-Noël. Et il reste encore pas mal de casseroles et qui sont toutes accrochées à vos basques, M. MARI, en tout cas aux basques de la Gauche et pas aux nôtres !

Voilà ce que j'avais à vous dire. Mais nous ferons ce que nous avons dit et nous allons mettre de l'ambiance, parce que c'était morne plaine dans ce secteur jusqu'à... Nous allons essayer de donner de la joie, de la vie, de l'envie, dans les noyaux villageois et aussi dans les cités, parce que tout le monde doit pouvoir en profiter. Est-ce que nous pouvons passer au vote ? Pas d'autre intervention ? Je mets donc le rapport aux voix.

#### **LE RAPPORT N° 14-26870-DF - 14-104 7S EST ADOPTE A LA MAJORITE DES VOTANTS**

(Vote "pour" du groupe "Marseille Bleu Marine", du groupe "Marseille en avant", du groupe Parti Socialiste /

Europe Ecologie – Les Verts, Vote "contre" des élus Front de Gauche,

\* \* \*

**RAPPORT N° 14-27098-DASS - 14-105 7S - DELEGATION GENERALE EDUCATION CULTURE ET SOLIDARITE - DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITE – Aprobation de subventions d'équipement à diverses associations – 3<sup>e</sup> répartition 2014. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)**

**Monsieur GIORGI, rapporteur.-** Monsieur le Maire, chers collègues, ce rapport a pour objet une 3<sup>e</sup> répartition 2014 des subventions d'équipement accordées par la Ville de Marseille à sept associations, dont le montant global est de 27 751 euros.

Pour ce qui concerne notre secteur, il est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 2 885 euros à la Fédération des Amis de l'Instruction Laïque, pour le Centre Social de Fontainieu, pour l'achat de matériel informatique, d'un lave-linge et d'un baby-foot.

Monsieur le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

**Monsieur RAVIER.-** Merci, M. GIORGI. S'il y a un baby-foot, c'est "oui" d'office. S'il n'y a pas d'intervention, je mets ce rapport aux voix.

**LE RAPPORT N° 14-27098-DASS - 14-105 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE**

\* \* \*

**RAPPORT N° 14-27042-DFSP – 14-106 7S - DELEGATION GENERALE DE L'URBANISME DE L'AMENAGEMENT ET DE L'HABITAT - DIRECTION DE LA STRATEGIE FONCIERE ET DU PATRIMOINE - SERVICE DE LA GESTION IMMOBILIERE ET PATRIMONIALE – -Aprobation des subventions en nature accordées à des associations ou à des sociétés dont l'activité présente un intérêt général local. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)**

**Monsieur GIORGI, rapporteur.-** Ce rapport a pour objet l'approbation de subventions en nature accordées à des associations ou des établissements publics dont l'activité présente un intérêt général local. La Ville de Marseille met à la disposition de ces structures des locaux communaux à titre gracieux ou moyennant le paiement d'une indemnité d'occupation ou d'un loyer dont le prix est inférieur à la valeur locative réelle du bien, ce qui procure à l'association ou l'établissement public une subvention en nature.

En ce qui concerne notre secteur, il s'agit de l'association Léo Lagrange, qui souhaite occuper des locaux d'une superficie de 769 m<sup>2</sup> au 22, rue Briatta, dans le 13<sup>e</sup>, ce qui lui confère une subvention en nature annuelle de 57 709 euros.

Monsieur le Maire, je vous prie de mettre ce rapport aux voix.

**Monsieur RAVIER.-** Merci, M. GIORGI. S'il n'y a pas d'intervention, je mets ce rapport aux voix.

**LE RAPPORT N° 14-27042-DFSP - 14-106 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

*(Vote "pour" du groupe "Marseille en avant", du groupe Parti Socialiste / Europe Ecologie – Les Verts, et des élus Front de Gauche, abstention du groupe "Marseille Bleu Marine")*

\* \* \*

**RAPPORT N° 14-26867-DS - 14-107 7S - DELEGATION GENERALE VALORISATION DES EQUIPEMENTS - DIRECTION DES SPORTS – Attribution de subventions aux organismes sportifs - 1<sup>ère</sup> répartition 2015 - Approbation de conventions - Budget primitif 2015. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)**

**Monsieur ANNIBALDI, rapporteur.-** Monsieur le Maire, chers collègues, ce rapport a pour objet la 1<sup>ère</sup> répartition 2015 de subventions accordées par la Ville de Marseille aux associations sportives pour le fonctionnement ou l'organisation de manifestations, et ce, pour un montant global de 192 300 euros.

L'association Treize B Ballin a un budget prévisionnel pour 2015 de 145 200 euros pour sa manifestation et la Ville de Marseille lui octroie 28 000 euros.

Monsieur le Maire, je vous propose de mettre ce rapport aux voix.

**Monsieur RAVIER.-** Merci, M. ANNIBALDI. Y a-t-il des interventions ?

**Monsieur MARI.-** Monsieur le Maire, je voulais indiquer aux Conseillers que je me réjouis de la reconnaissance de cette association Treize B Ballin, pour qui pendant des années la Mairie de Secteur a

été un partenaire, association qui organisait chaque année, quasiment dans l'ombre, un rassemblement de street ball dans notre secteur, en réussissant à faire intervenir des joueurs de National 1, de Pro A sur le secteur, donc une dimension absolument remarquable, avec une organisation de qualité. Et je suis très heureux de voir la reconnaissance qu'il y a aujourd'hui de cette association Treize B Ballin puisqu'elle a l'honneur de pouvoir organiser une manifestation sur le stade d'été. Je me souviens que la dernière fois vous aviez indiqué que la présence de M. MIRON dans notre secteur avait permis la rénovation de quelques équipements de notre secteur. Je crois que M. MIRON en venant dans le secteur a aussi (découvert) Treize B Ballin et je lui donne acte d'avoir su reconnaître le travail de qualité de cette association et de lui avoir permis de grandir.

**Monsieur RAVIER.-** Merci, M. MARI. S'il n'y a pas d'intervention, je mets ce rapport aux voix.

**LE RAPPORT N° 14-26867-DS - 14-107 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE**

\* \* \*

**RAPPORT N° 14-26864-DS - 14-108 7S - DELEGATION GENERALE VALORISATION DES EQUIPEMENTS - DIRECTION DES SPORTS – Transport en autocars des enfants et des jeunes vers les piscines municipales Busserine et Saint-Joseph - 14<sup>e</sup> arrondissement. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)**

**Monsieur DATTILO, rapporteur.-** Monsieur le Maire, chers collègues, ce rapport a pour objet le lancement d'un appel d'offres ouvert pour la réalisation de prestations de transport en autocar des enfants vers les piscines municipales Busserine et Saint-Joseph, dans le 14<sup>e</sup>, afin d'assurer la continuité de ces prestations de transport et d'en faire bénéficier un public plus large.  
Monsieur le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

**Monsieur RAVIER.-** Merci, M. DATTILO. S'il n'y a pas d'intervention, je mets ce rapport aux voix.

**LE RAPPORT N° 14-26864-DS - 14-108 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE**

\* \* \*

**RAPPORT N° 14-27092-DAC - 14-109 7S - DELEGATION GENERALE EDUCATION CULTURE ET SOLIDARITE - DIRECTION DE L'ACTION CULTURELLE – Paiement aux associations culturelles des premiers versements de subventions 2015. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)**

**Monsieur BESNAÏNOU, rapporteur.-** Monsieur le Maire, chers collègues, je vous soumetts ce rapport qui a pour objet l'approbation du paiement aux associations culturelles des premiers versements de subventions 2015 et ce, pour un montant global de 5 411 600 euros.  
Il est donc proposé d'attribuer aux associations culturelles du 7<sup>e</sup> groupe d'arrondissements, des 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup>, les subventions suivantes. Pour l'association Souf Assaman Ac Guedj Saag Le Moulin, 36 000 euros. Pour l'association Théâtre du Merlan, 324 000 euros. Et pour le Théâtre de la Mer, 9 000 euros.  
Monsieur le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

**Monsieur RAVIER.-** Merci, M. BESNAÏNOU. Y a-t-il des commentaires ou des demandes de prise de parole ? Non, je mets donc ce rapport aux voix.

**LE RAPPORT N° 14-27092-DAC - 14-109 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE**

\* \* \*

**RAPPORT N° 14-26951-DVSCJ – 14-110 7S - DELEGATION GENERALE EDUCATION CULTURE ET SOLIDARITE - DIRECTION DE LA VIE SCOLAIRE DES CRECHES ET DE LA JEUNESSE – Division Contrat Enfance Jeunesse - Petite Enfance - Aide financière au fonctionnement d'associations œuvrant dans le domaine de la Petite Enfance - Paiement aux associations des premiers acomptes sur subvention à valoir sur les crédits de l'exercice 2015. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)**

**Madame D'ANGIO, rapporteur.-** Monsieur le Maire, ce rapport concerne le versement par la Ville de Marseille d'une aide financière au fonctionnement d'associations qui œuvrent dans le domaine de la Petite Enfance pour l'année 2015, donc à savoir les établissements d'accueil régulier et occasionnel, les lieux d'accueil Parents-Enfants, les Relais d'assistantes maternelles et l'Aide à la fonction parentale.

Dans le 13<sup>e</sup> arrondissement, deux crèches associatives gérées par la Maison de la Famille doivent ouvrir : Les Griottes, située chemin de la Marre, au 1<sup>er</sup> semestre 2015, et Les Cigalons, située chemin des Mourets, annoncée dans le rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2015, mais d'après les dernières informations que j'ai eues, ce serait plutôt fin 2015, voire début 2016. Il convient donc pour ces deux crèches de prévoir dès à présent l'octroi de subventions de fonctionnement.

Ce rapport évoque aussi le fait, pour éviter tout problème de fonctionnement des établissements d'accueil de la Petite Enfance, de prévoir les crédits nécessaires aux versements d'acomptes sur les subventions de la Ville pour les établissements en fonctionnement. Le montant total des acomptes s'élève à 2 303 524 euros. Monsieur le Maire, je vous prie de bien vouloir mettre ce rapport aux voix.

**Monsieur RAVIER.-** Merci, Mme D'ANGIO. Y a-t-il des demandes d'intervention ?

**Madame HONDE-AMIAR.-** Bien sûr on votera pour ce rapport, mais on voudrait quand même ajouter que ça ne doit pas masquer le fait de créer des crèches privées associatives, la pénurie de manque de places en gestion municipale. On est quand même une ville où il manque énormément de places en crèches municipales, ce qui pose notamment un problème aux femmes pour l'accès au travail. Donc j'insiste sur le fait de la responsabilité de la Ville de Marseille sur le manque d'équipements pour la Petite Enfance en gestion municipale bien sûr.

**Monsieur RAVIER.-** Merci, Mme HONDE-AMIAR. Pas d'autre intervention ?

**Madame PONCET-RAMADE.-** Je vais un peu dans le sens de Marion, c'est-à-dire que les budgets de la Petite Enfance et de la Jeunesse sont notoirement insuffisants à Marseille. La réussite scolaire dépend des premières années, c'est-à-dire entre quatre et cinq ans, où effectivement l'intelligence se développe et le comportement commence à se faire, et c'est au moment où il faut aider le plus et permettre le développement de la connaissance et de la cognition des vrais outils de la connaissance, c'est le moment où il faut effectivement soutenir beaucoup la population jeune. Et notre budget total pour les associations de l'enfance, c'est 2,3 millions et la culture ça fait 5,4 millions, ce n'est pas un comparatif absolu, mais c'est quand même un signe à mon avis que cette Ville s'intéresse peu...

Et surtout je voudrais revenir sur le problème de l'éducation, tout le monde en a suffisamment parlé, le budget de la Ville de Marseille dans les écoles est par ailleurs de 2 136 euros par enfant, je crois, je l'avais calculé. A Lyon, il est de 3 200 euros. Donc les soutiens scolaires ne sont pas les mêmes. C'est-à-dire que quelle que soit la bonne volonté des uns et des autres, si on ne met pas un budget suffisant pour que les écoles fonctionnent, elles ne fonctionnent pas et les enfants n'apprennent pas. Merci.

**Monsieur RAVIER.-** Merci, Mme PONCET-RAMADE. S'il n'y a plus d'intervention, je mets ce rapport aux voix.

#### **LE RAPPORT N° 14-26951-DVSCJ - 14-110 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE**

\* \* \*

**RAPPORT N° 14-26881-DVSCJ – 14-111 7S - DELEGATION GENERALE EDUCATION CULTURE ET SOLIDARITE - DIRECTION DE LA VIE SCOLAIRE DES CRECHES ET DE LA JEUNESSE - SERVICE DES CRECHES – Approbation de la convention avec la Caisse Maritime d'Allocations Familiales fixant les modalités d'intervention et de versement de la prestation de service pour les crèches municipales. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)**

**Madame D'ANGIO, rapporteur.-** Ce rapport a pour objet l'approbation de la convention avec la Caisse Maritime d'Allocations Familiales, fixant les modalités d'intervention et de versement de la PSU pour l'établissement multi-accueil Saint-Just Corot. La Caisse Maritime d'Allocations Familiales participe au financement des crèches municipales en versant la Prévention de Service Unique pour les enfants relevant du régime maritime. Et la crèche Saint-Just Corot a accueilli en 2013 les enfants concernés par cette prestation. Monsieur le Maire, je vous prie de bien vouloir mettre ce rapport aux voix.

**Monsieur RAVIER.-** Merci, Mme D'ANGIO. Y a-t-il des demandes de prise de parole ?

**Monsieur MIRON.-** Monsieur le Maire, mes chers collègues, je voudrais juste rappeler à notre collègue qui tout à l'heure faisait référence aux crèches, que nous avons ensemble inauguré avec le Maire de Marseille la nouvelle crèche Corot, qui est toute neuve, toute réhabilitée, qui permet d'accueillir une trentaine d'enfants, de bébés, et c'est tout neuf. Donc je vous invite à aller la voir, comme ça vous pourrez aussi

rapporter que s'il y a nécessité à développer de nombreuses crèches, dans les 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> arrondissements on en ouvre et on en ouvrira encore.

**Monsieur RAVIER.-** Il est encore heureux que vous n'annonciez pas des fermetures !

En effet, j'ai eu le plaisir, car avec des tout-petits comme ça ce n'est que du bonheur, d'accompagner le Maire de Marseille pour l'inauguration d'une crèche rénovée. Ce n'est pas tout à fait une nouvelle crèche, donc on ne peut pas dire un nouvel équipement, mais il y a un nouveau confort et c'est tant mieux pour les enfants et pour les professionnels, les tatas qui y travaillent, les assistantes maternelles, etc. Mais ce n'est pas non plus quelque chose de tout à fait nouveau.

Et il est clair que nous manquons, ici comme ailleurs, de structures pour la Petite Enfance, ce qui effectivement déséquilibre, ne nous permet pas d'avoir une véritable égalité des parents dans notre secteur, qui sont soumis à beaucoup plus de difficultés pour faire garder leurs enfants et donc pour travailler. Là aussi, les quartiers Nord ont été oubliés dans ce domaine-là comme dans d'autres par la municipalité tant centrale que locale.

**Monsieur MARI.-** Sur ce sujet, Monsieur le Maire, comme vous avez dit que je suis un homme de chiffres, il y en a un qui me vient en tête, il me semble que dans le programme municipal du Maire de Marseille il était prévu 1 000 nouvelles places de crèches au cours de la mandature. Je demanderai à nos collègues de la majorité municipale si c'est bien le chiffre que j'ai en tête. Donc, si on fait une règle de trois assez rapide, cela veut dire 170 places par an, et dans le 13-14, qui représente à peu près 20 % du territoire municipal, donc est-ce qu'il y a un plan de création dans le 13-14 d'une trentaine de places par an, de 34 places de crèche nouvelles par an durant l'ensemble de la mandature ? Est-ce que vous avez des informations sur ce sujet, Monsieur le Maire, de la part de la Mairie de Marseille ?

**Monsieur RAVIER.-** Je ne vais plus vous appeler M. MARI, je vais vous appeler Texas Instruments ! Ou Casio. Les chiffres, ce sont les chiffres. M. MIRON peut-être ou Mme CORDIER pourraient répondre, parce que moi, je vous répondrai que je ne bénéficie pas de scoop ou d'annonce, de confiance de la Mairie Centrale.

**Monsieur MARI.-** C'est bien l'engagement quand même du Maire de Marseille !

**Monsieur MIRON.-** Ce dossier en compte déjà 30 pour l'année 2014, on comptera celles pour l'année 2015.

**Une intervenante.-** Mais il y a donc quatre places en rade déjà !

*(Inaudible, échange de propos simultanés)*

**Monsieur RAVIER.-** Mais encore une fois, il s'agissait d'une rénovation, et non d'une création. On peut passer au vote, je mets donc aux voix ce rapport.

**LE RAPPORT N° 14-26881-DVSCJ - 14-111 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE**

\* \* \*

**RAPPORT N° 14-26930-DVSCJ – 14-112 7S - DELEGATION GENERALE EDUCATION CULTURE ET SOLIDARITE - DIRECTION DE LA VIE SCOLAIRE DES CRECHES ET DE LA JEUNESSE – Contrat Enfance Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône - Approbation de l'avenant n°2 au contrat CEJ-2G n°2012-503. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)**

**Madame D'ANGIO, rapporteur.-** Ce rapport a pour objet l'approbation de l'avenant n°2 au Contrat Enfance Jeunesse qui lie la Ville de Marseille et la CAF des Bouches-du-Rhône pour quatre ans. Cet avenant a été établi pour permettre une meilleure adéquation de cette offre aux besoins, pour l'accueil de la Petite Enfance et des adolescents.

Concernant le volet Enfance, en augmentant le cofinancement pour créer un cinquième poste de coordinateur, qui renforcerait les équipes de terrain. Et concernant le volet jeunesse, en poursuivant la création et l'extension d'accueils collectifs de loisirs éducatifs de qualité, pour répondre aux besoins des familles par une augmentation de 231 places.

En ce qui concerne notre secteur, la création d'une ludothèque de 30 places au Centre Social de Val Plan Bégudes.

Par ailleurs, il est également proposé de modifier le montant des subventions CEJ et Objectif Jeunes à l'association Centre Social Les Rosiers, qui ayant cessé son activité en septembre 2014, est sortie du dispositif CEJ-OJ. Monsieur le Maire, je vous prie de bien vouloir mettre ce rapport aux voix.

**Monsieur RAVIER.-** Merci, Mme D'ANGIO. S'il n'y a pas d'intervention, je mets ce rapport aux voix.

**LE RAPPORT N° 14-26930-DVSCJ - 14-112 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE**

\* \* \*

**RAPPORT N° 14-27054-DIRCA - 14-113 7S - DELEGATION GENERALE VALORISATION DES EQUIPEMENTS - DIRECTION DES CONSTRUCTIONS ET DE L'ARCHITECTURE - SERVICE TERRITORIAL DES BATIMENTS NORD-EST - Réfection des clôtures d'enceinte de l'ensemble des trois groupes scolaires Emile Vayssière - Rue de La Crau - 14<sup>e</sup> arrondissement - Approbation de l'affectation de l'autorisation de programme relative aux travaux - Financement. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)**

**Madame DUGUET, rapporteur.-** Monsieur le Maire, ce rapport concerne la réfection des clôtures d'enceinte de l'ensemble des trois groupes scolaires Emile Vayssière, qui comptent 700 élèves, sis au cœur de la cité Le Mail, dans le 14<sup>e</sup> arrondissement, en zone urbaine sensible, pour un montant de 150 000 euros. J'ai pu constater la longue liste de demandes de travaux établies lors des conseils d'écoles et la demande de réfection des clôtures date 2011 et de 2012, la situation de ce groupe scolaire est le fait d'actes de dégradation. A priori, il s'agit de la mise en sécurité des enfants et du personnel. Cependant j'invite Mme CASANOVA à accéder aux nombreuses autres demandes de travaux au plus tôt, car ils sont tous aussi urgents et nécessaires.

Monsieur le Maire, je vous prie de bien vouloir mettre ce rapport aux voix. Merci.

**Monsieur RAVIER.-** Merci, Mme DUGUET. Y a-t-il des interventions ? *(Aucune demande d'intervention)*

**Monsieur RAVIER.-** Voilà encore beaucoup d'argent que nous devons dépenser, et nous le faisons volontiers, sans nous poser de question, c'est tout à fait nécessaire, mais 150 000 euros dépensés parce qu'il y a des jeunes gens et des moins jeunes qui... Nous allons devoir utiliser l'argent public, avec ce budget si réduit en raison d'une dette si importante et des recettes qui tardent à venir, malgré ce que l'année européenne de la Culture aurait dû nous amener, mais laissons le temps au temps. En tout cas, pour l'instant, nous n'avons que peu de moyens et nous devons en consacrer une partie à la rénovation de nos écoles, des équipements qui ont été dégradés par des individus à qui peut-être, M. MARI, Madame la Députée, qui peut-être connaît beaucoup dans ces quartiers, pourrait peut-être leur faire comprendre que c'est dans leur intérêt.

Mme PONCET-RAMADE, vous évoquiez tout à l'heure l'éducation, les moyens mis à la disposition de nos écoles et de l'éducation en général. Voilà de l'argent qui aurait pu être utilisé autrement s'il n'y avait pas, pardonnez-moi ce terme un peu léger, des "mastres" dans nos quartiers, des idiots, des individus qui vont dégrader des écoles. Il y a encore des traces, ce n'est plus du même niveau, mais il y a encore des traces de balles de kalachnikov, en tout cas de balles, à l'école des Micocouliers. Cela fait des années que c'est comme ça, personne n'a jamais rien fait. Nous avons alerté Mme CASANOVA sur ce point précis, comme sur tant d'autres dans nos écoles des 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> arrondissements, qui sont dans des états de délabrement avancé, quelquefois parce que le temps a fait son œuvre et que l'entretien n'a pas été au rendez-vous, mais quelquefois aussi parce que des individus s'adonnent à leur passe-temps favori qui consiste à tout casser. J'espère qu'un jour ou l'autre, leur cerveau se remettra à l'endroit.

Puisqu'il n'y a pas d'intervention, nous passons donc au vote sur ce rapport.

**LE RAPPORT N° 14-27054-DIRCA - 14-113 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE**

\* \* \*

**RAPPORT N° 14-27027-DSFP - 14-114 7S - DELEGATION GENERALE DE L'URBANISME DE L'AMENAGEMENT ET DE L'HABITAT - DIRECTION DE LA STRATEGIE FONCIERE ET DU PATRIMOINE - SERVICE ACTION FONCIERE - 13<sup>e</sup> arrondissement - Saint-Mitre - 17, chemin Notre-Dame de la Consolation - Cession d'un terrain à Monsieur Roger BRUC. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)**

**Monsieur AZAR, rapporteur.-** Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs, ce rapport a pour objet l'approbation de la cession d'une parcelle, cadastrée Saint-Mitre section H, parcelle n° 154, d'une superficie de 87 m<sup>2</sup>, à M. Roger BRUC, propriétaire de la parcelle n° 153 de la même section.

Tous les frais inhérents aux présentes seront à la charge de M. Roger BRUC.  
Monsieur le Maire, je vous demande de bien vouloir mettre ce rapport aux voix.

**Monsieur RAVIER.-** Merci, M. AZAR. S'il n'y a pas de demande d'intervention, je mets ce rapport aux voix.

**LE RAPPORT N° 14-27027-DFSP - 14-114 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

*(Vote "pour" du groupe "Marseille Bleu Marine", du groupe "Marseille en avant", et du groupe Parti Socialiste / Europe Ecologie – Les Verts, abstention des élus Front de Gauche)*

\* \* \*

**RAPPORT N° 14-26982-DSFP - 14-115 7S - DELEGATION GENERALE DE L'URBANISME DE L'AMENAGEMENT ET DE L'HABITAT - DIRECTION DE LA STRATEGIE FONCIERE ET DU PATRIMOINE - SERVICE ACTION FONCIERE – 13<sup>e</sup> arrondissement - Quartier Château-Gombert - Cession gratuite au profit de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole d'une parcelle de terrain nécessaire à la création d'une voie de liaison entre l'avenue Dalbret et le boulevard Bara. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)**

**Monsieur DUDIEUZERE, rapporteur.-** Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs, mes chers collègues, ce rapport a pour objet l'approbation du protocole foncier relatif à la cession à titre gratuit de la Ville de Marseille au profit de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole d'une parcelle cadastrée quartier Château-Gombert, section A n° 394, d'une superficie de 70 m<sup>2</sup>. La cession de cette parcelle a pour but de créer une nouvelle voie, un barreau de liaison très exactement, entre l'avenue Paul Dalbret et le boulevard Bara. Cette rue sera parallèle à la traverse de la Croix déjà existante, elle aura une emprise de 10 m. Et elle aura pour fonction, d'une part, d'améliorer la desserte des riverains du quartier de La Grave et des hameaux Les Xaviers et Les Médecins, et surtout de permettre aux poids lourds et aux camions qui desservent le magasin de bricolage bien connu qui se situe en face de l'école Saint-Mathieu de ne plus traverser le centre de Château-Gombert et de ne plus passer justement devant cette école. Ils pourront donc y accéder depuis le boulevard Bara en passant par ce barreau et se rendre directement au site de livraisons de cette société de bricolage.

Que vous dire de plus ? L'enquête publique a eu lieu, il y a eu un avis favorable du commissaire enquêteur et le 25 novembre, c'est-à-dire tout récemment, la Communauté Urbaine a transmis à la Préfecture la demande d'arrêté pour la déclaration d'utilité publique. Je pense que je vous ai tout dit et je vous demande, Monsieur le Maire, de bien vouloir mettre ce rapport aux voix.

**Monsieur RAVIER.-** Merci, M. DUDIEUZERE. Y a-t-il des demandes d'intervention ?

**Madame MASSE.-** Enfin, sur ce rapport, et je pense à que ce que vous disiez tout à l'heure, il faut rendre à César ce qui est à César. Un peu d'histoire, c'est important dans nos quartiers. Voilà plus de 30 ans que l'on parle de ce projet du barreau entre le boulevard Bara et l'avenue Paul Dalbret. Il aura fallu en attendre des années, Monsieur le Maire. Et on peut se féliciter que le groupe Socialiste, ici, par ce qui a été fait sous la mandature d'Eugène CASELLI, et sous la vice-présidence de Christophe MASSE délégué (à la voirie) à la Communauté Urbaine, alors qui n'a pas repris le dossier, qui l'a entrepris, car force a été de constater qu'il n'y avait rien dans ce dossier. Donc vingt ans gâchés, certes, mais au niveau urbanisme, lui, dans nos quartiers, et que ce soit des Médecins, de La Grave ou des Xaviers, lui, il est toujours allé au-devant... Donc on parle des camions, c'est vrai, de l'entreprise ce n'est pas un bricolage, c'est une grosse entreprise avec des matériaux lourds, entre autres, mais surtout sur la demande permanente du CIQ, des riverains, de la mise en sécurité de toutes les personnes qui passent là quotidiennement, qui habitent avenue Paul Dalbret, qui habitent Les Xaviers, Les Médecins, même les personnes qui s'en servaient de zone d'équipement, avec l'école Saint-Mathieu un petit peu plus haut, la réduction de la voie pour arriver sur la place des Héros. Donc enfin, nous allons sûrement pouvoir, depuis 30 ans enfin arriver à voir cette nouvelle voie pour mettre en sécurité notre quartier, nos riverains. Donc il faut quand même rendre à César ce qui est à César !

**Monsieur RAVIER.-** Votre quartier, votre village !

**Madame MASSE.-** Si vous voulez, oui, Château-Gombert c'est mon village, j'y suis née, je l'assume pleinement. Mais un village, avec l'urbanisation qui a été faite d'un bout à l'autre, à un moment donné, je serai toujours là pour conserver ses valeurs et ne pas perdre, mais ce n'est pas la volonté de tout le monde aujourd'hui. Donc juste pour vous dire que les travaux certes vont commencer au deuxième semestre 2017 et la livraison ce sera pour 2018, croisons les doigts et surveillons cela de près ! Merci.

**Monsieur RAVIER.-** Merci, Mme MASSE.

**Monsieur AIRAUDO.-** Monsieur le Maire, je ne prends pas souvent la parole, mais là en tant que jeune élu, je veux faire (écho) d'une mauvaise foi, en fait, tout simplement parce que le dossier dont il est question, en effet cela fait 30 ans que l'on en entend parler et surtout cela fait six ans que l'ancien vice-président chargé de la voirie à la Communauté Urbaine faisait des promesses aux habitants de Château-Gombert. Il leur faisait de beaux courriers en leur disant : "c'est bon, je m'en occupe, ne vous inquiétez pas, ça va être fait". Il se trouve que l'on a été alertés par les CIQ pendant la campagne électorale et que l'on est allé voir à la Communauté Urbaine au mois d'avril, donc les élections étaient passées, et le vice-président en charge de la voirie n'y était plus, et il se trouve que dans le dossier il n'y avait rien ! MPM n'avait pas de dossier à ce sujet ! Il a fallu relancer l'enquête publique et c'est en effet le Directeur de l'urbanisme qui nous a reçus, qui a pris sur lui de relancer l'enquête publique. Et il nous a été confirmé qu'il n'y avait rien.

Donc je veux bien que chacun s'approprie une chose et fasse de belles déclarations d'amour aux habitants de Château-Gombert, parce que, historiquement, c'est un bon bureau de vote pour la famille MASSE, même si ce n'est plus le cas maintenant. Donc, là ce n'est pas une preuve, c'est de la mauvaise foi, il n'a rien été fait pendant six ans sous Christophe MASSE : il a fait des promesses, il ne les a pas tenues. Et aujourd'hui, ça se passe. Jouez le profil bas ! Félicitez-vous de ce qui arrive, mais ne vous l'appropriez pas ! C'est comme le BHNS, en effet il y a eu une idée de Christophe MASSE, qui était tout sauf une bonne idée.

*(Echange de propos simultanés avec Mme MASSE)*

**Monsieur AIRAUDO.-** Mais ce n'est pas bien grave, il y aura d'autres échéances pour en parler. Aujourd'hui on parle d'un dossier qui concerne le terrain, on ne parle pas des...

**Madame MASSE.-** Mais soyez honnête, M. AIRAUDO !

**Monsieur AIRAUDO.-** Je suis honnête... *(Inaudible car propos simultanés)*

**Monsieur RAVIER.-** Mme MASSE, laissez M. AIRAUDO terminer !

**Monsieur AIRAUDO.-** Je ne vous ai pas coupé la parole, mais si vous voulez, on peut parler aussi des autres dossiers, comme le BHNS, la mauvaise idée de M. MASSE qu'aujourd'hui il n'assume plus. Le BHNS, qui a coûté plusieurs dizaines de millions d'euros, à la place d'un métro, et qui aujourd'hui ne passe même pas sur les voies qui ont été prévues à cet effet. Et le parking qui a été prévu pour accueillir soi-disant des utilisateurs du BHNS est très désespérément désert, en haut du boulevard (...), c'est votre frère qui l'a voulu, appuyé par M. HOVSEPIAN et Mme ANDRIEUX. Mais visiblement, là, vous ne vous appropriez pas le succès, parce que peut-être il n'y en a pas, tout simplement. Donc encore une fois, sur les déclarations d'amour et les actes, nous, on a choisi, on préfère les actes !

**Monsieur RAVIER.-** On peut mettre ce rapport aux voix.

#### **LE RAPPORT N° 14-26982-DFSP - 14-115 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE**

\* \* \*

**RAPPORT N° 14-26972-DAH - 14-116 7S - DELEGATION GENERALE DE L'URBANISME DE L'AMENAGEMENT ET DE L'HABITAT - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DE L'HABITAT - SERVICE AMENAGEMENT ET HABITAT NORD – Programme de renouvellement des Flamants Iris - 14<sup>e</sup> arrondissement - Approbation de l'avenant n°4 à la convention de financement n°07/1058 entre la Ville et le Groupement d'Intérêt Public Marseille Rénovation Urbaine. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)**

**Monsieur MAGGIO, rapporteur.-** Monsieur le Maire, il s'agit dans ce rapport d'approuver un énième avenant, le n° 4, à la convention de financement signée en 2007 entre la Ville et le GIP MRU, une convention à laquelle, je vous le rappelle, nous n'avons pas participé.

Cet avenant fait mention de la reconstitution de l'offre locative en logement social sous maîtrise d'ouvrage de 13 Habitat. Certaines opérations ont été abandonnées, du fait des difficultés rencontrées dans leur mise en œuvre, comme la découverte d'amiante, par exemple, n'avaient pas été anticipées. Il s'agit donc de transférer une subvention qui était initialement prévue vers d'autres programmes d'habitation nouvellement identifiés. Bien que ce rapport nous dise que la Ville ne participera au total qu'à la bagatelle de 6,3 millions d'euros, le coût total du projet, lui, dépasse allègrement les 161 millions d'euros, soit 10 % de la dette publique marseillaise. Encore une fois, ça fait cher la rénovation urbaine, Monsieur le Maire.

Et pour finir, je suis que quelque chose n'a pas dû vous échapper dans le tableau qui est annexé en dernière page, où l'on peut constater que la création des nouveaux logements s'effectuera encore et toujours dans le 3<sup>e</sup> et le 14<sup>e</sup> arrondissement. Décidément, ces quartiers sont très prisés. Monsieur le Maire, je vous demande de bien vouloir mettre ce rapport aux voix, s'il vous plaît.

**Monsieur RAVIER.-** Merci, M. MAGGIO. Y a-t-il des interventions ?

**Monsieur MARI.-** Je veux être sûr d'avoir bien entendu, votre adjoint a terminé sa phrase en disant : "encore une fois nos quartiers sont méprisés..."

**Monsieur MAGGIO.-** Très prisés !

**Monsieur MARI.-** Ah, d'accord, mais c'était sous-entendu !

**Monsieur RAVIER.-** Alors, lorsque nous sommes clairs, vous nous faites un procès du sous-entendu maintenant !

**Monsieur MARI.-** Non. Est-ce qu'on peut aborder sérieusement le dossier ? Je voulais dire que ça fait plusieurs fois, Monsieur le Maire, que j'ai le sentiment que vous et votre majorité avez un problème avec les logements sociaux. Qu'est-ce que vous reprochez aux habitants de ces logements sociaux ? Vous avez, je crois, la majorité des personnes fort honorables qui habitent dans des logements sociaux. Moi-même, pendant 25 ans, j'ai vécu dans un logement social, et cela ne m'a pas empêché de faire des études supérieures, supérieures aux vôtres d'ailleurs...

**Monsieur RAVIER.-** ...Moi j'ai bac + 3, bac + 3 mois, donc il n'est pas difficile d'être plus diplômé !

**Monsieur MARI.-** Quel est le problème que vous avez avec le logement social ? Est-ce que ce sont les habitants qui vous gênent ? Vous avez bien compris qu'aujourd'hui ce ne sont plus des programmes de logements sociaux de barres, de tours de 15 ou de 20 étages, ce sont des logements toujours à taille humaine, des petites unités de 20 ou 30 logements, de 2, 3 ou 4 étages. Quel est le problème que vous avez avec le logement social, Monsieur le Maire ? Dites-le-nous parce que, dans toute la mandature, vous allez nous expliquer que vous votez contre la construction de tous les logements sociaux. Quel est le problème ? C'est la catégorie des personnes qui vivent dans ces logements ? Vous savez que 80 % des habitants marseillais sont éligibles au logement social ? Est-ce que vous-même vous renoncez au quota de logements sociaux que vous attribue la Ville de Marseille, puisque vous ne voulez plus de logements sociaux ? Est-ce que vous renoncez à ce que Mme FRUCTUS vous attribue, Monsieur le Maire ? Est-ce que vous pouvez nous définir votre politique en termes de logement social ?

**Monsieur RAVIER.-** C'est tout, Docteur ? Vous avez fait des études en psychologie ou en psychiatrie ? Parce que là vous voulez rentrer dans le subconscient... J'ai vu le moment où vous alliez me demander si j'avais développé un complexe d'Œdipe..., vous m'inquiétez !

*(Echange de propos simultanés)*

**Monsieur RAVIER.-** Je vous répondrai après que M. JOSHUA se soit exprimé.

**Monsieur JOSHUA.-** Pour rester dans le domaine de la psychologie, Monsieur le Maire, c'est ce que l'on appelle le réflexe de Pavlovien. Si vous ne savez pas ce que c'est, je peux vous expliquer. Le logement social, on dit "contre", et après on trouve les raisons. Après, on explique à chaque fois spécifiquement, mais le logement social..., c'est ce que l'on voit depuis le début de la mandature que vous présidez, parce que, par exemple, le fait de trouver de l'amiante dans des établissements, ça arrive, ça arrive dans deux tours parisiennes très connues, c'est arrivé à la préfecture de Jussieu, donc ce n'est pas une chose absolument exceptionnelle que l'on puisse trouver de l'amiante. Alors la question est toute simple. Je ne reprends ce qu'a dit M. MARI, parce que c'est la même chose, on reste dans le domaine de la psychologie..., vous lui avez reproché tout à l'heure d'être comptable, maintenant vous lui reprochez d'être psychologue, tout à l'heure on verra sur les dénominations de rue, quand on parlera de physique, que vous nous reprocherez d'être physiciens ! Il me semble que tout ce qui concerne la culture, ce n'est pas quelque chose qui vous intéresse beaucoup, mais passons là-dessus. Donc la question que je vous pose est toute simple. Si on ne fait pas ça, qu'est-ce que l'on fait ? Parce que j'ai bien entendu la manière dont votre adjoint a introduit l'affaire, ça s'oriente vers un vote contre ou une abstention. Qu'est-ce que l'on fait si on ne fait pas ça ? Et là, c'est une question très facile et toute simple.

Et deuxièmement, Monsieur le Maire, et je m'excuse d'être intervenu tout à l'heure, mais je voudrais intervenir sur un point précis. En démocratie, l'honneur c'est de protéger les minorités. Je suis minoritaire dans cette élection, vous me le rappelez chaque fois, plusieurs fois, j'ai entendu, j'ai compris, M. MIRON a fait la même chose, mais ça ne m'empêche pas de pouvoir m'exprimer comme je veux et de m'exprimer sans contrainte, sans avoir des choristes qui sont juste placés derrière moi...

*(Réflexion dans le public derrière lui)*

**Monsieur JOSHUA.**- Vous voyez ! Ça, ce n'est pas bien, Monsieur le Maire ! Il faut que vous fassiez respecter cela Dans le règlement intérieur, que vous avez supprimé de l'ordre du jour, je ne sais pas pourquoi, on le verra plus tard, dans le règlement intérieur il y avait justement marqué que le public est dans le public. Eh bien, Monsieur le Maire, je vous demande de faire respecter le droit de la minorité.

**Monsieur RAVIER.**- M. JOSHUA, comment pouvez-vous me reprocher, sous-entendre que je restreins la liberté d'expression ? Cherchez dans une autre Mairie de Secteur un Maire qui accorde autant de fois la parole non pas à un groupe, car justement vous n'êtes pas un groupe, vous êtes seulement deux élus et je serais en droit de ne pas vous accorder la parole autant de fois que vous me la demandez. Et au contraire, je vous l'accorde et je vous laisse développer vos propos, qui sont les mêmes, mais la politique c'est l'art de se répéter, donc vous vous répétez allègrement, comment pouvez-vous me faire ce procès alors que j'accorde le droit de s'exprimer à tous, encore une fois, autant de fois qu'on me le demande ?

Que vous dire ? Dans le public il arrive assez souvent qu'il y ait d'autres manifestations, de critiques à mon rencontre ou à l'encontre de mes élus, et vous n'avez pas fait preuve à ce moment-là de la même demande. Mais on peut le répéter cent fois, on demande au public d'écouter, de ne pas manifester de soutien ou de critiques, nous sommes là pour débattre, ça suffit amplement.

Quant aux logements sociaux, je suis sur la même ligne, mais je n'y suis pas calé, il se trouve que nous sommes, dans cette Mairie de Secteur, sur la même ligne que l'ensemble des CIQ, des CIQ du 14<sup>e</sup> en particulier, qui nous disent et nous vous disons que trop c'est trop ! Il y a une loi, là aussi dogmatique, partisane, qui veut que désormais il y ait 25 % de logements sociaux. On est passé de 20 à 25 %, peut-être on va passer à 30, à 80, à 90. Et nous sommes, dans ce 14<sup>e</sup> arrondissement, à plus de 40 % de logements sociaux.

Il est donc difficile, je ne suis pas pour déplacer le problème, mais s'il y avait une logique, c'est que chacun prenne sa part. Au hasard, mais vraiment au hasard, à la Pointe Rouge, par exemple, on pourrait en faire davantage, par solidarité municipale, parce que Marseille est une et indivisible, et que l'on ne doit pas raisonner trop facilement, quand ça nous arrange, par secteur. Eh bien ! Chacun doit prendre sa part.

Et ne nous dites pas qu'il n'y a pas assez de place. On voit ici pousser, dès qu'il y a 3 m<sup>2</sup> qui se libèrent, ça pousse. Quand on veut trouver de la place, on en trouve et on en trouve toujours uniquement dans les 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> arrondissements. Alors je vous dis que trop c'est trop !

Mais pour être tout à fait sincère, je dirai que trop c'est trop sur la ville, et que trop c'est trop dans ce gaspillage, dans ce tonneau des Danaïdes, qui veut que l'on déverse des sommes considérables. Parce que ces logements sociaux, nous en avons sur le papier et même humainement besoin, mais si nous en avons besoin, c'est parce que nous avons des populations démunies de tout, pour beaucoup, pour une grande partie d'entre elles, et qui sont sur notre sol depuis peu, parce que c'est le résultat d'une politique d'immigration massive. Des populations qui viennent s'installer dans notre pays et particulièrement à Marseille, et particulièrement dans nos quartiers Nord, parce qu'elles retrouvent ici une partie de leurs familles ou de leurs amis. Des populations qui sont démunies de tout, qui n'ont pas d'emploi : 95 % de ceux qui viennent en France sont démunis de contrat de travail, ce sont les chiffres officiels, ce ne sont pas ceux du Congrès du Front National. Des populations qui n'ont pas de travail, qui n'ont pas de logement, qu'il faut aider dans tous les domaines. Il faut les soigner, il faut les héberger, il faut aussi leur accorder la gratuité de l'école.

Donc, c'est un poids exorbitant, que nous avons chiffré, de façon très sérieuse, sur l'ensemble du territoire national entre 70 et 80 milliards d'euros par an. Et nous y prenons notre part à Marseille, cela se traduit par une demande toujours plus grande de logements sociaux : au plus on en fait, au plus il en faut.

La politique économique menée tant par la Gauche que par la Droite crée des chômeurs et de la pauvreté, et donc une demande en logements sociaux. Moi, je ne suis pas contre les logements sociaux, je suis contre ce système-là qui veut que l'on soit dans la contrainte d'en construire pour héberger toute la misère du monde. Les logements sociaux, j'y suis favorable, mais pour nos compatriotes d'abord, pour ne pas dire exclusivement. Et puis que ça soit, à partir de là, réparti sur l'ensemble du territoire marseillais et au-delà de Marseille.

Voilà les raisons qui nous poussent à nous prononcer contre cette politique de tonneau des Danaïdes, parce que c'est sans fin. Et nous n'avons plus les moyens : 1,2 milliard d'euros de dette pour la Ville de Marseille, sans compter les 2 000 milliards d'euros de dette de notre pays. Mesdames et Messieurs de

l'UMPS, vous êtes des gestionnaires remarquables, vous qui nous donnez des leçons ! Eh bien ! Tout cela doit cesser. Nous le manifestons et nous l'assumons, sans aucun complexe.

Et encore une fois, j'insiste, c'est aussi une demande des CIQ que vous ne pouvez pas ne pas savoir. Ils vous l'ont déjà fait savoir durant la précédente mandature, je l'ai entendu dans les différentes réunions de CIQ : trop c'est trop ! Que l'on prenne sa part ailleurs !

Je crois que l'on peut mettre ce rapport aux voix désormais, puisqu'il n'y a plus de demande d'intervention.

#### **LE RAPPORT N° 14-26972-DAH - 14-116 7S EST REJETE A LA MAJORITE**

*(Vote "contre" du groupe "Marseille Bleu Marine", Vote "pour" du groupe "Marseille en avant", du groupe Parti Socialiste / Europe Ecologie – Les Verts, et des élus Front de Gauche)*

\* \* \*

#### **RAPPORT N° 14-27070-DAH - 14-117 7S - DELEGATION GENERALE DE L'URBANISME DE L'AMENAGEMENT ET DE L'HABITAT - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DE L'HABITAT - SERVICE AMENAGEMENT ET HABITAT NORD – PAE Les Paraniques - La Claire - 13<sup>e</sup> arrondissement - Autorisation donnée à Monsieur le Maire ou à son représentant de signer les conventions de participation constructeurs. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)**

**Monsieur DUDIEUZERE, rapporteur.**- Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs, mes chers collègues, ce rapport a pour rapport, dans le cadre des équipements publics du Programme d'Aménagement d'Ensemble Les Paraniques – La Claire, l'approbation de l'autorisation donnée à Monsieur le Maire ou à son représentant de signer les conventions de participation constructeurs, afin de permettre la réalisation d'équipements publics répondant aux besoins des futurs habitants situés dans le périmètre de ce PAE.

Il est à noter que ce Programme d'Aménagement d'Ensemble a déjà été approuvé, par les délibérations des Conseils Municipal et Communautaire des 12 et 17 novembre 2007, en vue de l'urbanisation d'un secteur de 14 hectares situé entre le boulevard Bara, le chemin de la Grave et l'avenue Paul Dalbret, suivant un programme d'habitat et d'équipements publics.

La Mairie de Secteur rappelle à nouveau son opposition à l'urbanisation à outrance et au bétonnage de nos noyaux villageois. Néanmoins, nous prenons acte que de nombreux logements ont déjà été construits. A ce jour, la non-réalisation de ces équipements publics est préjudiciable pour la qualité et le cadre de vie des habitants, dans un secteur fortement urbanisé, qui reste exposé aux risques d'inondations et totalement saturé au niveau de la circulation. D'autant plus que la participation financière est à la charge des constructeurs bénéficiaires d'autorisations de construire, à hauteur de 80 % du coût total de l'opération de ce PAE, il est donc urgent que ces opérations puissent enfin être réalisées.

Je vous demande, Monsieur le Maire, de bien vouloir mettre ce rapport aux voix.

**Monsieur RAVIER.**- Merci, M. DUDIEUZERE. Y a-t-il des demandes d'intervention ? *(Aucune intervention)*

**Monsieur RAVIER.**- M. DUDIEUZERE l'a très bien expliqué, notre groupe majoritaire votera favorablement sur ce rapport, même si nous nous sommes prononcés défavorablement sur ce projet de bétonisation, sur ce projet qui veut que ce qui reste encore de qualité de vie naturelle à Château-Gombert est en train d'être saccagé, d'être englouti sous des tonnes de béton.

Et je m'étonne, Mme MASSE, que vous ne vous prononciez pas contre ce projet.

**Madame MASSE.**- Non, je ne vote pas contre le projet, je ne veux pas me prononcer contre le PAE, Monsieur le Maire. Ce permis de construire, c'est le Maire de Marseille !

**Monsieur RAVIER.**- Mais ce que je sais, c'est qu'il y avait là, il y a encore pour quelque temps un petit havre de paix sans immeuble. Cela a déjà été construit d'un côté, il reste une partie qui aurait pu être préservée de l'appétit des promoteurs, auquel le Maire de Marseille a toujours répondu avec zèle. C'est ce qu'il avait fait en début de mandature en 1995, puisqu'il avait dit "je veux voir des grues partout". Eh bien, les grues, on en voit partout et on en verra malheureusement à nouveau pour faire pousser des immeubles dans ce noyau vert qui sera donc bien grisâtre dans quelques mois ! Donc, nous nous sommes toujours prononcés contre, mais le vin est tiré, alors il faut le boire. Et nous nous devons de soutenir les projets qui amélioreront la qualité de vie, la circulation, les transports, etc., si tant est qu'ils voient le jour, parce qu'entre ce qui est voté et ce qui se fait, surtout en matière de qualité de vie, il n'y a qu'à observer la ZAC de Sainte-Marthe, on nous avait promis là un "écoquartier" et c'est un carnage, nous attendons toujours les aménagements, il ne reste plus que le quartier, il n'y a plus l'éco, ça a disparu. Alors nous nous faisons beaucoup de "mouron" devant l'inquiétude justifiée quant à ce projet du boulevard Bara, à Château-Gombert. Donc nous soutenons, nous nous inscrivons dans une volonté désormais d'améliorer ce projet. Voilà ! S'il n'y a pas d'autre intervenant...

**Madame MASSE.-** Je m'en remets au rapport qui est donc sur la mise en place d'un PAE, on ne peut que s'en féliciter. Sur ce projet, ce n'est pas vous, Monsieur le Maire, ce n'est pas nous non plus qui signons le permis de construire. Partant de là, nous n'avons pas le (...) sur le foncier et sur le permis de construire. Sur ce rapport, sur la mise en place d'un PAE, je dis même "enfin" ! Et il faudrait que ce soit généralisé à l'ensemble de tous les permis de construire avec les promoteurs.

**Monsieur RAVIER.-** Merci, Mme MASSE. Je mets donc ce rapport aux voix.

#### **LE RAPPORT N° 14-27070-DAH - 14-117 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE**

\* \* \*

**RAPPORT N° 14-27056-DAH - 14-118 7S - DELEGATION GENERALE DE L'URBANISME DE L'AMENAGEMENT ET DE L'HABITAT - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DE L'HABITAT - SERVICE DU LOGEMENT ET DE L'URBANISME – Engagement Municipal pour le Logement - 14<sup>e</sup> arrondissement - 14, boulevard Guichoux - Subvention à LOGETRA pour l'acquisition - amélioration de cinq logements PLAI. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)**

**Monsieur MAGGIO, rapporteur.-** Monsieur le Maire, ce rapport a pour objet l'approbation de la participation de la Ville de Marseille d'un montant de 50 000 euros pour l'acquisition-amélioration de cinq logements PLAI et la construction de 13 logements sociaux. Le coût prévisionnel s'élève à 493 163 euros TTC, avec une participation de la Ville de Marseille de 10 000 euros par avenant, soit 50 000 euros au total. Monsieur le Maire, je vous prie de bien vouloir mettre ce rapport aux voix.

**Monsieur RAVIER.-** Merci, M. MAGGIO. Y a-t-il des interventions ?

**Monsieur MIRON.-** Monsieur le Maire, mes chers collègues, je vais profiter de ce rapport pour revenir sur ce que vous venez d'expliquer, avec beaucoup de force, sur la politique de construction de la Ville de Marseille. Vous, Monsieur le Maire de Secteur, vous avez comme votre fonds de commerce l'ensemble des mécontentements. Quelqu'un prend un PV, vous le défendez. Quelqu'un n'est pas content parce qu'il a telle ou telle difficulté devant chez lui, vous le défendez. Au-delà de la sécurité, vous demandez l'intervention de la Police et quand elle arrive et qu'elle réprimande y compris ceux qui sont stationnés, vous prenez la défense en disant que voulez qu'on fasse sauter les PV.

Monsieur le Maire, votre fonds de commerce, je peux le comprendre. Par contre, ce que j'ai du mal à comprendre, c'est que vous dénonciez sans arrêt la politique de logement de la Ville de Marseille. Oui, je suis comme vous, je ne souhaite pas qu'il y ait plus de grandes cités dans notre ville. Il se trouve que ce n'est plus la mode, il se trouve que les architectes, qui en leur temps dans les années 60 avaient certainement de bonnes raisons de construire ce type d'équipements, n'avaient pas imaginé que cela puisse devenir des lieux de difficultés, des lieux de concentration de populations qui rencontrent de nombreuses difficultés, pour ce qui est des grands ensembles, pour une partie des gens qui y vivent, mais pas tous.

Donc il nous faut, comme cela a été fait à la Busserine, ne vous en déplaise, dans le cadre de la rénovation urbaine, comme ça a été fait dans d'autres grands ensembles, il nous faut, on va prendre un mot à la mode et politiquement correct, "déconstruire". Cela veut dire détruire de grands immeubles. A la Busserine, en gros, 250 logements, de mémoire. Et donc il faut bien, pour une partie des gens qui sont là, une autre partie trouve ailleurs, les reloger. Et donc ils souhaitent être relogés à proximité. Ça, c'est le premier point.

Le deuxième point, pourquoi avons-nous nécessité à construire 5 000 logements par an dans notre ville ? Pour ceux qui sont férus de statistiques, il y a plusieurs milliers de divorces à Marseille. On est pour, on est contre, on est content, on n'est pas content, c'est le modernisme, c'est ce que l'on veut. Mais il n'empêche que ! Et donc il convient de reloger ces familles partiellement. Et cela fait donc déjà quelques logements.

Il y a, de mémoire, à Marseille quelques 3 ou 4 000 mariages par an, et donc il convient aussi que ces jeunes ménages, pour la plupart, puissent trouver de quoi se loger, soit en accession à la propriété, soit en logement social de qualité, ce qui est le cas dans cette délibération, soit dans le cadre de la rénovation.

Et puis il y a aussi à Marseille des familles, comme la mienne, par exemple, qui souhaitent que leurs enfants puissent vivre et travailler au pays, comme on dit, et donc puissent vivre et travailler chez nous, même s'il y en a qui veulent aller apprendre ou travailler aux États-Unis ou au Canada. Moi, je fais partie de ceux qui ont essayé, et pour l'instant j'y suis arrivé, à ce que mes enfants vivent et travaillent dans notre ville ou à proximité. Donc, vous voyez pourquoi il y a nécessité à ce que nous construisions 5 000 logements par an.

Puis, sur l'aspect financier, vous ne pouvez pas nous expliquer que la Ville est endettée et puis nous expliquer qu'il y a peu de rentrées et puis nous dire que vous êtes contre le fait que nous optimisions les rentrées financières, fiscales, financières avec les promoteurs en vendant un certain nombre de terrains, en finançant les aménagements de la part des promoteurs, et également aussi par des rentrées fiscales optimisées. C'est tout et son contraire !

Et puis, dernier point, pour ce qui est de l'attribution des logements sociaux, vous dites que sont attribués parfois, souvent, vous avez peut-être raison, je n'en sais rien, je ne siége pas à la Commission, M. MAGGIO oui, à des gens qui n'ont pas d'emploi. Mais qu'il arrête de proposer à Mme CORDIER, qui en est la Présidente, des familles de gens qui n'ont pas d'emploi ! Parce que vous ne pouvez pas dénoncer les logements sociaux, d'un côté, et puis, de l'autre côté, lorsque vous en avez à attribuer, ce qui est le rôle de tous les Maires de Secteur, pas seulement le vôtre, et qui est respecté par la majorité municipale, eh bien, les attribuer en fonction des critères que vous avez déterminés, qui sont juste des critères d'apparence, Monsieur le Maire. Parce que la communication, c'est une chose. Après, il y a la réalité quand vos amis sont dans les commissions. Alors je crois qu'il faut mettre les actes en adéquation avec les paroles. Pour l'instant, encore des paroles, toujours des paroles ! Mais on est habitué avec le Front National, avec les Bleu Marine et avec vous-même !

**Monsieur MARI.-** J'ai presque envie d'applaudir M. MIRON !

**Monsieur RAVIER.-** Ça ne serait pas la première fois que la Gauche s'unirait avec l'UMP !

**Monsieur JOSHUA.-** Monsieur le Maire, d'abord je constate que vous me donnez la parole, il n'y a aucun souci là-dessus, mais ce n'est pas là-dessus que j'étais intervenu... il n'y a pas de problème sur ça. Maintenant, le débat que nous avons est un débat d'une grande importance, et il revient plusieurs fois. Et ce qui compte, c'est la position qui est prise et aussi les arguments qui conduisent à cette position.

M. MIRON, vous avez dit un certain nombre de choses qui ne sont pas fausses, mais il y a un point sur lequel on ne peut pas passer, c'est que c'est vrai que la répartition des logements sociaux n'est pas égalitaire sur le territoire municipal ! Et ça fait très longtemps que c'est comme ça, mais ça ne change pas, et ça, c'est un argument de plus qui est donné au Front National. Et ce n'est pas parce que le Front National dit qu'il fait jour à midi qu'il a tort ! C'est vrai que ce n'est pas réparti d'une manière équitable.

...L'un contre l'autre, mais sur cette question-là, c'est dans le programme du Front de Gauche depuis très longtemps de rééquilibrer ça et d'abord que la loi soit respectée au point de vue du pourcentage dans chaque Mairie de Secteur, voire même à la Mairie dans chaque arrondissement, ce n'est pas un problème pour vous cela, c'est vrai, c'est un problème tout à fait sérieux.

En face il y a des êtres humains, il y a des familles, il faut résoudre ces problèmes. Quand on vous pose la question, il y a des gens qui sont dans le besoin, on nous dit : il y a la possibilité d'avoir des logements sociaux dans le 13-14 ou rien du tout..., c'est de dire : nous on ne crache pas sur les pauvres, on prend.

Et après, c'est le deuxième argument et ce n'est pas la première fois que vous sortez cet argument, Monsieur le Maire, et il faut faire attention aux arguments que vous développez, même quand on est Front National. Vous dites : les gens sont dans le besoin, d'accord, on ne les traite pas de la même manière. Nous on dit : on prend, même si on est dans le besoin.

Mais vous avez dit une deuxième chose qui est liée à la préférence nationale. Je ne dis pas que vous voulez l'appliquer, j'ai entendu plusieurs fois que vous avez dit, ce que n'avait pas fait à l'époque M. MEGRET quand il était à Vitrolles, c'est pour ça qu'il avait..., vous, vous avez appris la leçon, vous dites : on ne fait pas..., vous n'avez pas les moyens de le faire dans les Mairies que vous avez gagnées, mais : "quand on sera au pouvoir on mettra la préférence nationale". Ça, c'est compris, mais vous avez dit d'autres choses, Monsieur le Maire, qui sont totalement fausses ! Dans nos quartiers, ce que vous appelez l'immigration, ce sont des Français en grande majorité ! Donc c'est un deuxième problème que vous avez à régler ! Est-ce que vous allez...

**Monsieur RAVIER.-** ...Qu'est-ce que vous en savez ? Vous leur avez demandé leurs papiers ?

**Monsieur JOSHUA.-** Non, je le sais parce que ce sont des statistiques ! Je ne les ai pas là. Tout à l'heure vous avez insulté, enfin repris M. MARI parce qu'il donnait trop de chiffres, mais si vous voulez des chiffres, je les trouverai et je les amènerai, pour savoir qui ici dispose de la carte nationale d'identité, c'est un problème que nous avons. Bien sûr, ça fait plusieurs générations que les gens sont là, ils ont soit la carte nationale d'identité française, pour beaucoup d'entre eux, soit ils ont des papiers officiels, mais cela pose un problème fondamental qu'il faut dire à nos habitants ici : qu'est-ce qui se passera quand vous serez au pouvoir ? Qu'est-ce que signifiera la préférence nationale ? Les gens..., mais qu'est-ce que ça signifiera ? Est-ce que ça signifiera que vous allez faire en sorte de distinguer les populations malgré le fait qu'ils aient une carte d'identité nationale ? Est-ce que vous savez qui est concerné dans ces logements sociaux ? Vous êtes sûr que ce sont des gens qui n'ont pas de carte d'identité ?

Alors j'aimerais bien que cette précision soit donnée, ça n'enlèvera pas les problèmes que nous avons, je les ai compris ça, nous ne sommes pas d'accord. Mais ça, c'est un pas de plus, comme toute une série de choses que fait le Front National, il fait un pas de plus

Et moi je ne suis pas dans la politique du pire, et comme je crains comme la peste que vous soyez au pouvoir, je voudrais que même les pas de plus, on les précède maintenant, pour qu'on ne les fasse pas dès maintenant. Comme vous voyez, c'est un débat assez fondamental, et j'aimerais bien vous entendre sur ça, et si vous êtes intéressé par ça, je vous enverrai avant la séance les statistiques sur les appartenances dans nos quartiers sur qui est Français qui ne l'est pas, on pourra reprendre le débat entre nous...

**Monsieur RAVIER.**- Merci, M. JOSHUA.

**Monsieur MAGGIO.**- Monsieur le Maire, je voudrais revenir un instant sur ce qu'a dit M. MIRON tout à l'heure. Il a dit qu'effectivement il y a des gens qui sont proposés en commission et qui n'ont pas de travail. Mais, M. MIRON, vous souffrez du syndrome de Stockholm, c'est vous qui les avez fait venir ces gens-là. Je propose ce que je reçois en Mairie de Secteur. M. MIRON, ni plus ni moins, ce sont les différents gouvernements qui se sont succédé et que vous avez, Mme CORDIER, cautionnés. D'ailleurs, il y a une chose bizarre, nous allons revenir sur un point.

Mme CORDIER, le taux de chômage à Frais Vallon doit avoisiner les 40 % et, comme par hasard, Monsieur le Maire, depuis que j'assiste aux commissions on ne prend que des travailleurs. Vous comprenez ? C'est-à-dire que l'on se demande d'où ils viennent tous ces chômeurs ! Encore une fois, les élus du Front National on ne peut pas dire qu'ils ne servent à rien, puisqu'ils ont l'œil, ils sont là, ils surveillent ! Et je vous aurai à l'œil pendant six ans, Mme CORDIER. Et comme par hasard, on ne prend que des travailleurs, alors qu'avant on prenait des gens qui étaient ou au chômage ou au RSA, le chômage, les "sans dents" comme on les appelait là-bas, et vous, comme votre patron Nicolas SARKOZY les appelait, ce sont les gens qui n'ont pas de "vrai travail", vous vous souvenez la Fête du Travail en 2012 ? Ça vous revient ?

Maintenant on va revenir sur les immeubles. Alors il paraît que les immeubles sont trop gros, M. RAVIER, et M. MIRON a entrepris avec sa majorité de les déconstruire pour en faire des plus petits, sauf que le dernier permis de construire que j'ai eu (en date), M. MIRON, c'est un R+8. Alors qu'est-ce qu'il vous faut ? C'est quoi un gros immeuble ? Racontez-moi, M. MIRON, je ne comprends pas. C'est comme la tour CMA-CGM !

**Monsieur RAVIER.**- M. MAGGIO, veuillez expliquer au public, qui ne comprend peut-être pas, ce qu'est un R+8.

**Monsieur MAGGIO.**- Un R+8, c'est un immeuble avec un rez-de-chaussée plus huit étages, donc au total c'est sur 9 niveaux. Apparemment, ça ne suffit pas à M. MIRON. Peut-être il faudrait encore un petit peu plus gros. Ces immeubles sont arrivés récemment, mais M. MIRON a entrepris de les déconstruire.

Maintenant vous demandez d'où viennent les 5 000 logements manquants à Marseille, ça, c'est une bonne question, Mme CORDIER, c'est une très bonne question. Mais déjà, si vous vous penchiez un petit peu sur le nombre des naturalisations que M. SPERLING a faites sous sa responsabilité l'année dernière, vous vous rendriez compte que si on n'avait pas naturalisé comme ça à tour de bras, il ne nous manquerait pas 5 000 logements. Et surtout, si on n'avait pas fait comme le plus gros d'ailleurs de Marseille, 13 Habitat, avec à sa tête le mémorable Alexandre GUERINI, le frère de Jean-Noël GUERINI, qui avait, à l'époque ça s'appelait l'OPAC, attribué à ses amis à tour de bras des logements sociaux, à tout le monde et à des gens qui n'en avaient pas le droit. Mais ça, vous avez oublié de le dire ! Donc voilà d'où ils viennent les 5 000 logements qui manquent, M. MIRON, vous avez la réponse. Monsieur le Maire, je vous rends la parole.

**Madame MASSE.**- Vous allez avoir une poursuite en diffamation, Monsieur ! (... *Echange de propos simultanés*) Vous allez vous calmer, jeune homme !

**Monsieur RAVIER.**- On peut avoir l'enthousiasme de la jeunesse de quelqu'un qui habite ces quartiers et qui s'investit comme l'ensemble des élus de cette majorité de secteur, qui s'investissent tous les jours sur le terrain, qui siègent à toutes les commissions et qui affrontent les nouvelles prises de position de la majorité municipale, qui découvrent ou redécouvrent certaines vertus du travail, de la vie de famille qui n'est pas recomposée, je peux dire famille classique, si on peut encore employer ce terme sans être foudroyé par les bien-pensants. Donc c'est quelqu'un qui s'investit et qui est sur le terrain.

**Madame MASSE.**- Ne lui cherchez pas d'excuses, Monsieur le Maire !

**Monsieur RAVIER.**- Donc, pour répondre un petit peu à ce qui a été évoqué et répété par M. MIRON sur notre fonds de commerce, que ce sont les problèmes qui s'accumuleraient. Les problèmes, M. MIRON, c'est

le résultat de votre politique, c'est à Jean-Claude GAUDIN qu'il faut dire ça, c'est à Nicolas SARKOZY, c'est à François FILLON, c'est à tous ceux que vous avez aidés, soutenus, encouragés et dont vous avez cautionné la politique ! C'est donc cette politique-là qui crée les problèmes.

Si les résultats avaient été tout autres, sans doute les Français auraient été contents, les Marseillais auraient été contents de leur Maire et du Maire de Secteur. Seulement, votre politique désastreuse a convaincu, fort de nos propositions, qu'il fallait tourner la page, que l'on vous avait donné x fois votre chance aux niveaux national, régional, municipal. Vingt ans que vous êtes aux commandes de la Ville, M. MIRON ! Vous ne pouvez pas à ce point faire l'impasse sur cette responsabilité !

Vous avez été à la tête du pays, deux mandats de Jacques CHIRAC, un mandat de Nicolas SARKOZY, même si vous avez cogéré une partie avec Lionel JOSPIN, d'ailleurs il rentrait moins d'étrangers en France sous Lionel JOSPIN que sous Nicolas SARKOZY, entre parenthèses. Les Français et les Marseillais et en particulier ceux de ce secteur n'en peuvent plus de vous et de votre politique ! Donc ils se tournent vers nous. Et nous agissons dans leur intérêt, surtout quand il y a des injustices criantes.

Vous prenez cet exemple des PV. C'est extraordinaire, vous nous avez entendus, M. MIRON, à l'occasion du dernier Conseil Municipal. En effet, Mme POZMENTIER, qui est, on va dire, à la tête de la Police Municipale, qui est la super secrétaire de la Police Municipale et qui ne fait qu'exécuter les ordres donnés par M. GAUDIN. Cela fait des années que je lui demande et j'ai réitéré ces demandes en Conseil Municipal, d'envoyer dans notre secteur, dans notre Mairie de Secteur, même ailleurs, sur l'ensemble de Marseille, des policiers municipaux, parce que ce sont des policiers "mu-ni-ci-paux", ce ne sont pas des policiers du centre-ville, ce ne sont pas des policiers des touristes, ce sont les policiers municipaux qui doivent être au service de l'ensemble de la ville. Et on ne m'en envoie jamais, ni ici ni ailleurs. Les policiers municipaux, c'est pour les touristes, c'est pour préserver le carré d'or touristique, MUCEM, Palais Longchamp, Notre-Dame de La Garde, calanques. Marseille pour la sécurité, c'est (le centre), encore que ce n'est brillant. Et les 240 km<sup>2</sup> qu'il y a derrière, ça ne compte pas pour votre municipalité.

Donc je voudrais quand même, puisqu'il faut se remettre à la tâche, eh bien, surtout lorsque c'est urgent, j'en appelle à Mme POZMENTIER, à M. GAUDIN, à M. LABOUZ, le Directeur de la Police Municipale, car on ne m'envoie jamais de policiers municipaux, sauf tout récemment, il y a quelques jours, quand il y a une entreprise de racket municipal qui s'opère dans le quartier de Sainte-Marthe, alors qu'il y a des travaux de rénovation sur la place et cela réduit considérablement les possibilités de stationner, il y a derrière le boulevard Jean Bouin, le boulevard des Peupliers, le boulevard Myères, etc., là où tout le monde se gare depuis toujours, où cela ne gêne personne, eh bien, il y a plusieurs fois par jour, chaque jour, des policiers municipaux qui alignent les véhicules à 35 euros, trois ou quatre semaines avant Noël. Les populations qui sont là, soit pour travailler puisque le cabinet médical m'a alerté, ce sont des professionnels qui sont verbalisés, comme les patients et comme les habitants, les riverains de ce noyau villageois.

Il est donc tout naturel, il est normal, il est logique, il est juste que le Maire de Secteur intervienne pour demander à Mme POZMENTIER un peu, j'allais dire de mansuétude, en tout cas, mais qu'elle vienne voir, parce qu'ils ne viennent jamais dans nos quartiers, ou alors vous ne leur faites pas le bon rapport, vous ne venez pas assez souvent à Sainte-Marthe encore, et vous verriez qu'il y a là une injustice criante, que ce n'est pas un fonds de commerce, parce que tout le monde est verbalisé, toutes les populations.

Eh bien, je regrette que vous ne compreniez pas ça, M. MIRON, parce qu'il s'agit là vraiment, c'est un exemple frappant, tellement emblématique de cette Mairie Centrale qui se garde les policiers municipaux pour la sécurité au centre-ville, et pour les quartiers Nord, c'est "*makache oualou*", comme on dit ici.

Et c'est ce qui m'a conduit à devoir, à contrecœur, parce que nous avons autre chose à faire, faire savoir que nous organiserons dans les prochaines semaines un référendum sur la sécurité, une consultation, appelez ça comme vous voulez, parce que ni moi ni les élus ni les populations ni les CIQ ne sont entendus sur ce problème de la sécurité ou de l'insécurité, qui est un problème majeur dans ces quartiers, sur l'ensemble de la ville. Donc, comme nous ne sommes pas entendus par le Maire de Marseille, eh bien, nous allons consulter la population, et peut-être que la population, le Maire de Marseille à un moment donné saura l'écouter. Je l'espère !

Donc il ne s'agit absolument pas d'un fonds de commerce, M. MIRON, ou alors traitez-le, ne le niez plus ! Appelez ce problème de l'insécurité, qui tourne à la barbarie dans nos quartiers, où les personnes âgées comme les plus jeunes sont agressées avec une violence chaque jour plus importante. On agresse désormais, les *home-jackings*, ça ne se fait plus, chez la famille Pellerin, le bijoutier de Marseille, je ne sais pas si lui a été "*home-jacké*", comme on dit si bien en français, s'il a été braqué chez lui, mais à l'époque il y avait les grands chefs d'entreprise, les commerçants fortunés qui étaient braqués chez eux. Eh bien, maintenant, ce sont des personnes âgées qui vivent dans les cités qui sont braquées, par des adolescents qui usent et abusent de violence.

Je ne vous entends pas, M. MIRON, sur ce sujet ! Je ne vous entends pas, M. JOSHUA ! Je ne vous entends pas, M. MARI ! Si ce n'est que...

**Monsieur MARI.**- Si vous me donniez la parole, vous m'entendriez !

**Monsieur RAVIER.-** Je vous la donnerai. ...Si ce n'est que pour nous sortir votre soupe indigeste sur l'insécurité sociale ! Il n'y a pas de travail, donc la seule issue c'est la violence, c'est la délinquance. Je regrette, mais les deux départements les plus pauvres de France, ce sont le Cantal et la Creuse, et il n'y a pas d'émeute, il n'y a pas de policiers caillassés, pas de pompiers agressés, et l'insécurité y est largement moindre. C'est donc qu'il doit y avoir d'autres raisons.

Pour ce qui est du souci majeur des logements sociaux, encore une fois, M. MIRON, vous nous expliquez que ce sont les divorces qui seraient en grande partie à l'origine de la nécessité de construire des logements sociaux.

**Monsieur MIRON.-** Vous manipulez ce que j'ai dit, ce n'est pas ça et vous le savez très bien !

**Monsieur RAVIER.-** Vous nous avez dit tout à l'heure : il y a des milliers de divorces et nous devons construire 5 000 logements. C'est à croire qu'il n'y ait pas de Marseillais qui quittent la ville, qu'il n'y ait pas de décès non plus. Et pourtant nous culminons à seulement, puisqu'à l'époque il avait été envisagé une ville à 2 millions d'habitants, c'est ce que l'on avait envisagé sous les années DEFFERRE GAUDIN, je dis DEFFERRE GAUDIN parce que vous parliez également de ces tours qui ont été construites dans les années 60, or il se trouve que l'Adjoint à l'urbanisme de Gaston DEFFERRE, c'était un certain Jean-Claude GAUDIN.

C'est à croire que n'ouvrez pas les yeux, ni ici ni ailleurs, et que la composante de la politique d'immigration vous échappe totalement. Vous êtes là encore totalement aveugle, volontairement. Il faudrait être (imprégné) par le dogmatisme idéologique pour refuser..., après on est pour ou on est contre, M. JOSHUA est pour, M. MARI est pour toujours plus d'immigration, à terme cela pourrait... Jusqu'à présent c'était le cas, la source s'est tarie, ça fait remplir leur caisse électorale puisque les naturalisations sont à la hauteur de 100 000 par an.

Mais vous, M. MIRON, vous devriez quand même, vous qui vous opposez à ces gauchistes et à leur politique, au moins vous distinguer d'eux sur ce plan-là. Mais vous supportez le Maire de Marseille, vous le soutenez et vous avez soutenu Nicolas SARKOZY, vous le soutenez peut-être encore. Et ce sont des maîtres "immigrationnistes", ce sont des responsables qui ont développé la politique d'immigration, qui, je le répète encore une fois, est démunie de tout et à qui il faut tout fournir, éducation, soins, l'AME, qui a fait débat au Sénat. Et pour parler d'immigration d'ailleurs, sur le financement de l'immigration et de l'asile, au Sénat, il y avait moins de 10 sénateurs UMP, moins de 10 pour une charge comme celle-là !

Alors, encore une fois, cette politique d'immigration et cette politique économique qui fabrique toujours plus de pauvres, eh bien, nous, nous nous y opposons, nous proposons un autre modèle, et ce modèle est le seul à permettre un changement radical, y compris sur celui des logements sociaux.

Vous parliez tout à l'heure de la nécessité de reloger les habitants de la partie Picon Busserine, puisqu'il y a une partie qui est détruite. C'est vrai qu'ils sont relogés du côté de la ZAC de Sainte-Marthe, et comme ça ne suffira pas, peut-être ils seront relogés dans les ensembles prévus à Château-Gombert. Il faudra que vous vous informiez sur ce sujet et informer la population de Château-Gombert.

Sur ces paroles chaudement républicaines, je crois que nous pouvons enfin passer...

**Monsieur MARI.-** Monsieur le Maire, vous m'avez dit que vous me donneriez la parole !

**Monsieur RAVIER.-** Oui, pardon.

**Monsieur MARI.-** Monsieur le Maire, c'est vous qui aviez eu le débat sur la sécurité, je sais que c'est un thème qui vous est cher, c'est même votre principal fonds de commerce, mais que ça vous plaise ou pas, Monsieur le Maire, il faut que vous entendiez que, cette année, les chiffres de la délinquance à Marseille ont subi une baisse historique.

*(Fort brouhaha dans la salle)*

**Monsieur MARI.-** Je vais vous citer (M. Pierre-Marie BOURNIQUEL). "L'année dernière, ils étaient déjà excellents, mais nous avons terminé cette année avec les meilleurs résultats que Marseille ait connus depuis vingt ans." Je vais vous donner le détail de la baisse, Monsieur le Maire : 20 % de baisse pour les atteintes aux personnes, 6 % pour celles des biens, 28 % pour les vols à main armée, 34 % pour les vols avec violence, je vous dispense des chiffres sur les arrachages de collier, personne ne porte plus de collier, je ne vous citerai pas les chiffres.

Mais la réalité, Monsieur le Maire, c'est qu'il y a encore quelques années, vous le savez, nos petits commerces de proximité, nos supermarchés, nos supérettes, étaient dévalisés, notamment avant les fêtes de Noël, et que depuis deux ans, vous avez dû remarquer que grâce aux moyens mis en œuvre, cela n'arrive plus, vous allez dire ça arrive beaucoup moins, quasiment plus.

Monsieur le Maire, je vous rappelle quand même que depuis l'installation de M. HOLLANDE et de M. VALLS, 145 policiers supplémentaires ont été affectés à la rentrée 2012, 130 (agents) ont été (...) de missions que l'on peut qualifier d'administratives pour les mettre sur le terrain, 65 renforts ont été mis en place en début d'année, qu'au niveau des quartiers sensibles la brigade DST, brigade spécialisée de terrain, a eu son effectif qui a triplé, pour atteindre 110 policiers. Un service de renseignements commun avec la PJ a vu le jour, ça s'appelle SIRASCO.

Donc, Monsieur le Maire, il y a également, on peut dire, une synergie qui s'opère avec la Ville de Marseille, parce que moi, je reconnais le travail que fait Mme POZMENTIER, notamment dans son plan de déploiement des caméras. Les caméras de surveillance ont dépassé les frontières du centre-ville et aujourd'hui arrivent dans nos quartiers, il faut le reconnaître. Et la synergie faite aujourd'hui par la Police d'Etat et par les moyens municipaux commence à donner.

C'est vrai que les caméras de surveillance ne remplacent pas des policiers, mais elles permettent l'élucidation de faits délictueux et l'arrestation de délinquants, on le voit tous les jours. Et je vais même citer, c'est dommage qu'il n'y ait pas M. DELAGE aujourd'hui, parce qu'il aurait pu peut-être le confirmer, M. Diego MARTINEZ, le Secrétaire départemental de Unité SGP Police et M. DAVIER du syndicat Alliance, qui eux-mêmes ont estimé que les chiffres à Marseille sont de bons chiffres. Ils estiment également que les fonctionnaires de Police mettent aussi toute leur conscience professionnelle au service de leurs concitoyens chaque jour et que certains sont à fleur de peau de par la pression qu'ils subissent. Mais aujourd'hui, il faut reconnaître que même le syndicat Alliance donne acte des résultats exceptionnels qui sont arrivés sur Marseille, et je le répète, même si ça ne vous fait pas plaisir, Monsieur le Maire !

Quant au référendum que vous allez prévoir, Monsieur le Maire, on a bien compris, vous avez pu mesurer au bout de neuf mois le peu de moyens dont dispose une Mairie de Secteur, vous l'avez dit, 3 millions d'euros de budget de fonctionnement, 300 000 euros de budget d'investissement, et c'est vrai que, Monsieur le Maire, un peu de "com", ça ne vous fait pas de mal, un petit référendum, vous avez fait le buzz, il y aura peut-être 2 ou 3 000 personnes, je ne sais pas, qui vont venir, ce ne sera peut-être pas en toute légalité, je suppose que ce sera les militants du Front National qui seront dans le bureau de vote, parce que je ne pense pas que vous pouvez réquisitionner des agents municipaux pour ce type de référendum illégal. Donc voilà, vous avez fait le buzz, Monsieur le Maire. Je pense d'ailleurs que vous ne le ferez même pas ce référendum, parce que vous n'aurez pas les moyens de le faire.

Mais encore une fois, effectivement, vous touchez tous les jours la faiblesse des possibilités, et vous n'avez pas le même entregent que vos autres collègues Maires de Secteur, vous n'arrivez pas à faire débloquent du Conseil Général, du Conseil Régional, de la Communauté Urbaine, de la Ville de Marseille...

**Monsieur RAVIER.**- C'est curieux !

**Monsieur MARI.**- Donc vous faites, Monsieur le Maire, de la "com", vous faites le buzz. Un jour c'est les crèches, un jour c'est les fêtes de Noël. Là, je le fais en direct, ma collègue me tend un petit papier que je vais lire.

Bien sûr, Marseille reste une ville violente. Marseille reste une ville où le niveau des inégalités est inacceptable. Beaucoup reste à faire, personne ne crie victoire, Monsieur le Maire. Nous insistons toujours auprès du Maire de Marseille et depuis très longtemps, nous, au Conseil Municipal, partout où la parole porte, pour que la majorité municipale prenne enfin ses responsabilités en matière de lutte contre la délinquance et contre les agressivités de toute sorte, ce sujet aussi grave, l'opposition doit faire tout son possible, elle ne doit pas céder à une logique partisane. Pour vous Front National, ce qui revient à jouer sur les peurs et amplifier un phénomène déjà assez dramatique...

**Monsieur RAVIER.**- Il y en a encore beaucoup comme ça ?

**Monsieur MARI.**- ...Que face à l'insécurité il faut travailler sans perte de temps. Instrumentaliser en faisant un référendum populaire à des fins électoralistes, vous ne faites que confirmer les méthodes du Front National, qui a vu la réélection de sa Présidente avec un score "soviétique" de 100 % des voix.

**Monsieur RAVIER.**- Sacré M. MARI ! La sécurité, M. MARI, c'est autre chose que des chiffres. Et lorsque vous reviendrez parmi les mortels, lorsque vous reviendrez sur terre, lorsque vous aurez quitté la stratosphère de la statistique, vous entendrez comme moi, comme mes Adjoints, les Marseillaises et les Marseillais, des cités comme des noyaux villageois, des hommes comme des femmes, de plus en plus des femmes, parce que dans les statistiques sur le plan national il y a une explosion des agressions envers les femmes et de plus en plus violentes, donc si vous revenez parmi nous, dans le monde réel qui ne soit pas encore passé à la moulinette de la manipulation statistique du Ministère de l'Intérieur, vous saurez que les Marseillaises et les Marseillais sont à bout. Il y a en a marre, ils n'en peuvent plus ! Les policiers que vous voyez dans vos statistiques, sur le terrain, eux, ils ne les voient jamais, sauf à Sainte-Marthe, à la demande des amis de M. MIRON, pour verbaliser l'automobiliste qui est devenu un véritable délinquant, plus

délinquant encore qu'un trafiquant de drogue. Et vous sauriez que les cambriolages dans ce que vous appelleriez, vous, que vos amis seraient tentés de qualifier de "quartiers privilégiés", comme Château-Gombert ou Saint-Mitre, que les cambriolages se multiplient, en plein jour, on pénètre chez les habitants alors qu'ils sont là, des mineurs qui savent qu'ils vont peut-être être arrêtés, mais qu'ils vont être relâchés deux heures après. La personne agressée sortira moins vite de l'hôpital que l'agresseur du commissariat. Parce qu'avec Mme TAUBIRA, –si on ne l'avait pas, et on pourrait s'en passer– qui a mis en place une politique de laxisme généralisé qui va au-delà de ce qu'avait pourtant déjà fait Mme Rachida DATI, avec elle c'était : jusqu'à deux ans de prison, vous ne faisiez aucun jour de prison. Et comme la Gauche ne veut pas être en reste, avec Mme TAUBIRA, c'est cinq ans : moins de cinq ans de condamnation, vous ne faites pas un seul jour de prison.

Voilà ! Les statistiques sont bidonnées ! Elles sont bidonnées lorsqu'il y a des cambriolages, on m'indique que quelquefois, quand le cambriolé a déclaré ça, cela s'appelle "détérioration de biens", alors le nombre de cambriolages baisse comme ça. Et puis les victimes qui ne vont plus porter plainte, premièrement parce qu'il faut avoir une demi-journée devant soi pour accéder enfin au bureau de l'OPJ, quand vous y arrivez, parce que ce n'est pas évident. J'étais au Commissariat de Saint-Just il n'y a pas longtemps pour une affaire personnelle : dans quelles conditions travaillent les policiers, c'est absolument un scandale ! Il faut avoir vu le Commissariat de Saint-Just une fois pour savoir de quelle manière scandaleuse est traitée la Police de nos jours !

Et encore une fois, les policiers ont pour instruction de faire ou d'essayer de faire comprendre à celle ou celui qui veut déposer plainte qu'une main courante ce serait mieux. "Ah ! Vous n'allez pas déposer plainte pour une agression, pour un vol de portable, même si c'est avec violence !" "Vous n'allez pas porter plainte pour un début de commencement de cambriolage, qui n'est en fait qu'une dégradation de biens." On pousse les policiers à ne plus faire leur travail, ils en sont scandalisés, mais ce sont des policiers, ils exécutent les ordres. Mais eux-mêmes... et on le voit dans le nombre de suicides chez les policiers, qui cette année va encore battre un record.

Là, je n'entends pas les bonnes âmes de la Gauche ni même de la Droite ! On se soucie plus, dans ce pays, des délinquants que des victimes. Et les policiers souffrent de ces conditions de travail qu'ils ont et de cette situation de l'insécurité qui vire à la barbarie, je le maintiens. Non seulement on entend un silence assourdissant, mais en plus désormais avec une autosatisfaction indécente !

Donc nous mettons enfin ce rapport aux voix.

#### **LE RAPPORT N° 14-27056-DAH - 14-118 7S EST REJETE A LA MAJORITE**

*(Vote "contre" du groupe "Marseille Bleu Marine", Vote "pour" du groupe "Marseille en avant", du groupe Parti Socialiste / Europe Ecologie – Les Verts, et des élus Front de Gauche)*

\* \* \*

#### **RAPPORT N° 14-27064-DAH - 14-119 7S - DELEGATION GENERALE DE L'URBANISME DE L'AMENAGEMENT ET DE L'HABITAT - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DE L'HABITAT – Modification des programmes des PRU de Saint-Paul (avenant n°4 à la convention pluriannuelle), des Créneaux (avenant n°5 à la convention pluriannuelle) et de Solidarité (avenant n°1 à la convention pluriannuelle). (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)**

**Madame AGIUS, rapporteur.-** Ce rapport a pour objet dans le cadre de la modification du programme du PRU de Saint-Paul, l'approbation de l'avenant n° 4 à la convention pluriannuelle. Il s'agit d'acter les économies financières sur des démolitions et des constructions de logements, et l'abandon des cheminements piétons et de la coulée douce suite à la décision de faire évoluer le projet. Cette évolution est sans incidence financière pour la Ville.

Monsieur le Maire, je vous demande de bien vouloir mettre ce rapport aux voix.

**Monsieur RAVIER.-** Merci, Mme AGIUS. Y a-t-il des demandes d'intervention ?

**Madame PONCET-RAMADE.-** Je vote contre. Il s'agit d'un programme ANRU concernant entre autres Saint-Paul, où on va supprimer le chemin piétonnier que nous avons eu tellement de peine à obtenir et à avoir, et on va supprimer la coulée douce de Font Obscure. Alors je trouve que s'il y a des économies à faire, ce n'était peut-être pas sur l'environnement qu'il fallait les faire... Donc je m'oppose tout à fait à cette décision.

Et je voudrais, à propos des logements sociaux, vous expliquer quand même que s'il faut des logements sociaux, c'est parce que les loyers sont très chers et que les gens n'ont pas beaucoup d'argent. Et les loyers sont très chers en France parce que le coût de la construction y est en moyenne de 50 % plus élevé que la moyenne européenne, 60 % de plus (qu'en Hollande), c'est-à-dire que nous construisons beaucoup plus cher, donc les loyers sont beaucoup plus chers et donc les gens ne peuvent pas se loger. Donc il faut des

logements sociaux. Que tous les logements sociaux ne soient pas dans les 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> arrondissements, j'en conviens volontiers, mais si la loi était appliquée, il y aurait les mêmes pourcentages dans chacun des arrondissements. Ce n'est pas facile à Marseille, il paraît que ça y est totalement impossible, pourtant il y a des endroits où on y arrive très facilement. A la ville de Lyon, M. COULOMB comme Maire n'est pas un génie, c'est un bon gestionnaire, il dit : les 20 %, c'est très simple. Quelqu'un arrive et veut construire un immeuble de 20 appartements, il lui demande 20 % de logements sociaux, sinon il ne lui donne pas le permis de construire. Un autre veut faire 100 logements, il dit : "20 % de logements sociaux, sinon vous n'avez pas le permis de construire". Et il y a les 20 % de logements sociaux vaille que vaille qui s'installent un peu dans tous les quartiers.

C'est comme la transition énergétique, tout le monde en fait une montagne. Il n'y a pas à en faire de montagne, le Maire a des pouvoirs. A Barcelone, en juillet 2007, le Maire a dit : "si vous ne mettez pas des panneaux solaires thermiques sur les toits, vous n'aurez pas le permis de construire". Et les promoteurs en général ont obéi au Maire de Barcelone, ils ont mis des panneaux solaires thermiques. Et on n'a pas fait de grands plans, de se casser la tête, etc. C'est un à un que ça se règle. Chaque fois qu'un Monsieur demande un permis de construire à une Mairie, il est dépendant de cette Mairie et cette Mairie peut dire : "je veux 20 % de logements sociaux". "Ah, mais c'est à la rue Paradis !" "Eh bien, vous aurez 20 % de logements sociaux rue Paradis." C'est ce qui se fait à Lyon, et il n'y a pas eu la révolution, ça s'est très bien passé. Merci.

**Monsieur RAVIER.-** Merci, Mme PONCET-RAMADE. Y a-t-il une autre intervention ? Non, pas d'autre intervention. Je mets donc ce rapport aux voix.

**Monsieur MARI.-** On est solidaire de notre collègue, on vote contre.

#### **LE RAPPORT N° 14-27064-DAH - 14-119 7S EST ADOPTE A LA MAJORITE DES VOTANTS**

*(Vote "pour" du groupe "Marseille Bleu Marine", du groupe "Marseille en avant", vote "contre" du groupe Parti Socialiste / Europe Ecologie – Les Verts, abstention des élus Front de Gauche)*

\* \* \*

#### **RAPPORT N° 14-27019-DF - 14-120 7S - DELEGATION GENERALE MODERNISATION ET GESTION DES RESSOURCES - DIRECTION DES FINANCES – Garantie d'emprunt - Urbanis Aménagement / Îlot EHI n°2 - Acquisition foncière et travaux 2014. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)**

**Monsieur MAGGIO, rapporteur.-** Monsieur le Maire, ce rapport a pour objet l'approbation de la garantie communale pour le remboursement de la somme de 1 050 000 euros, représentant 70 % d'un emprunt contracté auprès du Crédit Agricole, et qui devra être affecté aux acquisitions foncières et aux travaux de fin 2014 à début 2016. C'est donc la société Urbanis Aménagement qui a contracté cet emprunt dans le cadre de ces travaux et celle-ci sollicite une garantie d'emprunt de la part de la Ville de Marseille. Il faut savoir que la Ville de Marseille est très fortement endettée, comme vous l'avez dit tout à l'heure, 1,8 milliard d'euros. Donc je ne vois pas comment elle pourrait se porter caution d'un tel emprunt en cas de cessation de paiement. Monsieur le Maire, je vous prie de bien vouloir mettre ce rapport aux voix.

**Monsieur RAVIER.-** Merci, M. MAGGIO. Y a-t-il des interventions ?

**Monsieur AIRAUDO.-** Monsieur le Maire, juste pour parler de la politique de construction de la Ville de Marseille. Je vais donner quelques chiffres, même s'ils ne vont pas faire plaisir au chien de garde du front familial, j'espère qu'il ne m'agressera pas cette fois-ci. Pourquoi 5 000 logements par an ? Tout simplement parce que depuis 1995, 750 000 habitants à Marseille, aujourd'hui on est 875 000, donc 125 000 habitants de plus il faut les loger. On était à 34 % de la population qui payait l'impôt sur le revenu, aujourd'hui on est à 56 % ou 58 %, ce qui veut dire que les 125 000 habitants supplémentaires ne sont pas forcément des dangereux, des immigrants sans travail, ce sont des personnes qui paient l'impôt sur le revenu. Aujourd'hui, il y a 12 % de chômeurs alors que l'on était à 24 %, donc ça veut dire que c'est une population qui travaille qui est arrivée à Marseille, contrairement à ce que vous affirmez.

Donc ça prouve que le front familial, à part de jouer sur les mots barbarie, agressions, home-jacking, tout ce qui fait bien peur et tout ce que vous répétez à chaque Conseil d'Arrondissements, à toutes les délibérations, même celles qui n'ont aucun rapport avec la sécurité, on se demande pourquoi, donc vous ne tenez pas vraiment compte de la réalité du terrain, de la réalité économique, de la réalité sociale.

Et pourquoi autant de logements sociaux ? Tout simplement parce que beaucoup de personnes qui travaillent, malheureusement, comme le disait Mme PONCET-RAMADE, une fois n'est pas coutume, je suis d'accord avec elle, mais vraiment que sur ça, donc beaucoup de gens qui travaillent n'ont pas les moyens de se payer un loyer, et donc ils ont besoin d'un loyer modéré.

**Madame (...)**- Par politesse, on se lève devant l'assemblée, M. AIRAUDO !

**Monsieur RAVIER.**- Merci, AIRAUDO. Pas d'aparté, s'il vous plaît, vous pourrez continuer vos discussions en tête à tête après le Conseil. Merci, M. AIRAUDO de confirmer, vous êtes comme M. MARI, vous êtes dans les statistiques et vous n'êtes pas dans la réalité...

*(Echange de propos simultanés)*

**Monsieur RAVIER.**- Un Marseillais sur trois vit en dessous du seuil de pauvreté, les Restaurants du Cœur ne cessent d'accueillir chaque année de nouveaux clients, si je puis dire. Toutes les associations caritatives sont à bout, tirent la sonnette d'alarme parce que non seulement leurs moyens sont réduits –merci l'Europe ! Votre Europe !– mais en plus on continue d'accueillir toute la misère du monde en France, puisque l'on vient ici, en France, des quatre coins de la planète.

Et en règle générale, à Marseille, ce ne sont pas des émirs qui viennent, mais plutôt celles et ceux qui, je vous l'accorde, M. JOSHUA, malgré les apparences j'ai un cœur, ça m'arrive et je suis tout à fait apte à comprendre que lorsqu'on est dans une situation désespérée dans son pays et que l'on souhaite se sauver soi-même et surtout ses proches, ses enfants, eh bien, attiré par les images de l'eldorado européen, bien légitimement on veut sauver sa famille, alors on rejoint coûte que coûte cet eldorado, ce qui est facilité par l'anarchie qui règne aujourd'hui en Méditerranée, et notamment en Lybie, merci M. SARKOZY, où l'immigration clandestine a explosé.

Allons-nous continuer à accueillir toute cette misère, sachant que nous avons plus de 5,6 millions de chômeurs, que nous avons 9 millions de pauvres ? Allons-nous continuer à vivre et à survivre et finalement à couler ? Parce que nous sommes dans l'idéologie, dans le "droits de l'homme" et dans cette Déclaration qui a été rédigée il y a plus de deux siècles, à l'époque où l'AME n'existait pas, la CMU non plus. Et nous survivons, nous subissons aujourd'hui ses principes, alors que la réalité devrait nous pousser à nous occuper des nôtres d'abord.

Vous m'avez demandé tout à l'heure ce qu'était la préférence nationale, je ne sais plus qui m'a demandé ça, en quoi ça consiste. Eh bien, cela consiste à venir en aide aux siens d'abord, aux Français d'abord.

Si je devais prendre une image, je dirais que pour ce qui est de l'emploi et à la limite du logement, eh bien, je dirais qu'un Martiniquais sera toujours prioritaire face à un Suédois, si vous voyez ce que je veux dire. Parce que moi, je n'ai pas de conceptions raciales et j'ai une conception nationale.

Voilà ! Et les seules couleurs que je reconnais, ce sont le bleu, le blanc et le rouge. Et quand on reconnaît ces couleurs, quand on est patriote et que l'on a une seule carte d'identité, parce que vous me parliez tout à l'heure de cartes d'identité, mais il y a des millions de binationaux, voire de trinationaux, eh bien on choisit sa nationalité, en tout cas on ne peut pas porter deux drapeaux sur les mêmes épaules, ne serait-ce que par loyauté. Et à ce moment-là, on bénéficie ou pas des avantages que pourront obtenir les nationaux. Les étrangers pourront continuer à venir dans notre pays, mais sous certaines conditions, ils devront subvenir à leurs besoins, parce que nous n'avons pas de planche à billets, et que nos compatriotes sont dans l'extrême pauvreté, par millions aujourd'hui.

Et vous continuez à tenir des discours et à avoir des attitudes idéologiques, et c'est tout à fait suicidaire et pour tout le monde.

S'il n'y a plus d'intervention, nous passons au vote.

#### **LE RAPPORT N° 14-27019-DF - 14-120 7S EST REJETE A LA MAJORITE DES VOTANTS**

*(Vote "contre" du groupe "Marseille Bleu Marine", Vote "pour" du groupe "Marseille en avant", et du groupe Parti Socialiste / Europe Ecologie – Les Verts, abstention des élus Front de Gauche)*

\* \* \*

#### **RAPPORT N° 14-27003-DGUP - 14-121 7S - DELEGATION GENERALE VILLE DURABLE ET EXPANSION - DIRECTION DE LA GESTION URBAINE DE PROXIMITE - SERVICE DE LA MOBILITE ET DE LA LOGISTIQUE URBAINES – Division de la Mobilité Urbaine - Approbation de dénomination de voies. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)**

**Monsieur DUDIEUZERE, rapporteur.**- Monsieur le Maire, si vous me le permettez, avant de présenter le prochain rapport je voudrais faire un petit aparté, car nous sommes arrivés à la moitié de cette séance de Conseil d'Arrondissements et nous nous sommes exprimés sur 17 rapports. Je me suis amusé à comptabiliser les votes depuis le début du Conseil d'Arrondissements et sur 17 rapports sur lesquels nous nous sommes exprimés, notre groupe, le groupe Front National Bleu Marine, a voté "pour", a voté favorablement 13 rapports, pour 3 "contre" et 1 abstention.

Alors, vous nous avez interpellés tout à l'heure, M. MIRON, je ne me rappelle plus quelle était exactement votre phrase, mais sur la communication, vous nous avez dit que la communication, c'est bien, mais la

réalité, c'est mieux. Et nous avons reçu, mes collègues et moi, qui sommes dans le secteur, un petit document dans lequel il est écrit noir sur blanc, les faits, les preuves sont là sous nos yeux : "Ici, dans nos quartiers, cela fait plus de 180 jours qu'ils ne servent à rien", nous et les élus puisque vous parlez des élus frontistes, "qu'ils ne servent à rien, à rien sinon à voter contre, contre tout, même les délibérations les plus banales qui touchent à notre vie quotidienne." Alors est-ce que pour vous, quand sur 17 votants on vote 13 "pour", 3 "contre" et 1 abstention, c'est voter contre tout ? Je vous pose la question. Et je tiens à préciser que l'on peut facilement vérifier sur les procès-verbaux des Conseils d'Arrondissements précédents, nous étions à peu près sur le même pourcentage de votes.

Il est vrai que nous votons "contre" certains rapports lorsqu'ils sont mauvais. Tout à l'heure, par exemple, lorsqu'il s'agit de construire encore et encore et encore des logements sociaux dans nos quartiers Nord qui en comprennent déjà plus de 40 %, alors que dans les quartiers Sud, à la Pointe Rouge, il y en a moins de 10 %, bien évidemment nous votons "contre", parce que d'abord c'est du bon sens et puis surtout, c'est le mandat qui nous a été donné par nos électeurs. Donc, nous appliquons le mandat de nos électeurs.

Mais lorsqu'il s'agit de délibérations et de rapports qui vont dans le sens de l'intérêt général, bien évidemment nous votons "pour" et nous venons de le démontrer encore à l'instant.

Donc vous avez le droit de ne pas être d'accord avec nous, vous avez le droit de ne pas avoir les mêmes idées que nous, et c'est bien normal, c'est la démocratie. Mais écrire que "nous votons contre tout", eh bien, cela, c'est de la diffamation, tout simplement, bien entendu. C'est tout ! Et nous le ferons savoir (sur Internet), ne vous inquiétez pas ! Cette précision étant faite, je vais passer à la présentation du rapport.

Ce rapport a pour objet l'approbation de dénomination de rues suite à l'avis favorable de la Commission de Dénomination des Voies en date du 17 novembre 2014. Pour ce qui concerne notre secteur des 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> arrondissements, sont proposés les sites suivants. Je vais un peu regrouper. Il y a plusieurs voies sans nom proches des rues Enrico Fermi, Louis Leprince Ringuet et Etienne Miegé, ces 4 voies dont les noms proposés sont : Impasse Nikola Tesla, Place Haute Nikola Tesla, rue Georges Charpak et rue Claudie Schiner. Ce sont de nouvelles voies qui ont été créées, notamment avec les travaux du BHNS ligne B3Bbbb. Donc elles se trouvent au Technopole de Château-Gombert. Et les noms qui ont été donnés sont des noms de scientifiques bien sûr, bien connus, donc je ne m'attarderai pas plus là-dessus, et qui sont en rapport avec la vocation scientifique et universitaire du Technopole de Château-Gombert.

Le rond-point qui se situe aux intersections des voies Louis Leprince Ringuet, Augustin Frenel et Albert Einstein, c'est le rond-point qui se situe devant le collège André Malraux : il a été proposé de donner le nom Rond-Point Paul Barlatier. Très rapidement, Paul Barlatier était un homme de lettres qui a hérité du journal Le Sémaphore, qui fut également à la tête de la revue La Vie Provençale et qui fut aussi l'auteur de dramatiques et de plusieurs films muets. Paul Barlatier était né le 22 mai 1876 à Marseille et est décédé le 20 juillet 1944 en Algérie. Voici pour le rond-point devant le Collège Malraux.

Nous avons ensuite une voie sans nom qui se situe sur la rue André Isaïa, du côté de Saint-Just. C'est une impasse perpendiculaire à la rue André Isaïa, qui ne comportait pas de nom. Les habitants demandaient depuis plusieurs années déjà que cette rue soit nommée parce que chaque fois qu'ils voulaient signaler, il y avait plusieurs problèmes dans cette rue, des problèmes de propreté, de poubelles non ramassées, etc., chaque fois qu'ils voulaient le signaler par exemple à Allô Mairie, le fait que cette rue ne comporte pas de nom leur posait des problèmes pour faire des signalements. Donc, cela a été fait, cette rue s'appellera dorénavant la Rue Eliane Plewman. Eliane Plewman, rapidement, était née le 6 décembre 1917 à Marseille et est décédée le 13 septembre 1944 à Dachau. C'était un agent français des services secrets britanniques pendant la Seconde Guerre mondiale. Dans la nuit du 13 au 14 août 1943, elle a été parachutée en France pour rejoindre le réseau Monk pour y tenir la fonction de courrier autour de Marseille. En mars, le réseau est trahi, elle est arrêtée et transférée à la prison de Fresnes. En mai elle est déportée en Allemagne. Et au matin du 13 septembre 1944, elle est exécutée d'une balle dans la nuque et brûlée au four crématoire du camp de concentration de Dachau. Voilà pour la petite histoire de cette dame.

Et la dernière rue, la Rue Sylva Kapoutikian, a été retirée, il y a eu une erreur, et donc elle ne figure plus au vote. Cela a été une erreur des services centraux de la Ville de Marseille.

Je crois que je vous ai tout dit. Je vous demande, Monsieur le Maire, de bien vouloir mettre ce rapport aux voies.

**Monsieur RAVIER.-** Merci, M. DUDIEUZERE. Y a-t-il des interventions ?

**Monsieur MARI.-** Monsieur le Maire, avant de rentrer dans le texte du rapport, je vois que la course à votre succession est bien lancée ! Vous ne m'avez pas répondu la dernière fois sur qui vous remplacerait en 2017, mais je vois déjà le match entre M. DUDIEUZERE et M. MAGGIO pour voir celui qui fait le plus de zèle auprès de vous. Mais le match est lancé ! Vous allez nous donner le scoop sur qui vous succédera en 2017. Non ? Vous ne donnez pas de scoop ? Il n'y a peut-être pas de volontaire ? En 2017, vous pourriez ne plus être dans le secteur, je suppose.

**Monsieur RAVIER.-** Parfois, il y a des gens qui sont condamnés à la prison et qui sont toujours à leur place, y compris des parlementaires ! Mais nous verrons.

**Monsieur MARI.-** Vous avez encore deux ans pour y réfléchir, Monsieur le Maire. Comme il y a la rumeur, donc je vous pose la question directement. Il y avait une inauguration de voie qui était prévue sur les Hauts de Sainte-Marthe cette semaine, vous avez dû le savoir, la rue Aimé Césaire. Donc, Monsieur le Maire, j'ai reçu des informations, vous allez peut-être me les confirmer ou me les infirmer, il semblerait que lorsque ce rapport de dénomination de voie d'Aimé Césaire a été présenté à nos instances, vous aviez voté "contre". Est-ce que vous pouvez nous le confirmer ou est-ce c'est la rumeur ? Est-ce que vous vous en souvenez ?

**Monsieur RAVIER.-** Vous me parlez de l'annonce très récente, d'il y a quelques jours.

**Monsieur MARI.-** Oui, il devait y avoir une inauguration avec Mme George PAU-LANGEVIN, la Ministre.

**Monsieur RAVIER.-** Je n'ai même pas été informé de cette inauguration, par conséquent pas informé de la venue éventuelle de Madame la Ministre et par conséquent pas interrogé sur la pertinence de donner ou pas le nom d'Aimé Césaire à cette rue. Je l'ai appris incidemment grâce à M. DUDIEUZERE qui lui-même l'avait déjà appris incidemment grâce à un agent qui en avait parlé, mais les autorités compétentes n'avaient pas jugé utile d'informer le Maire de Secteur de cette...

**Monsieur MARI.-** ...Mais je suppose, Monsieur le Maire, que comme nous avons un rapport aujourd'hui, il y a presque un an, deux ans ou trois ans, il y a eu une Commission qui a délivré ce nom. On ne met pas une plaque dans une rue sans passer par la Commission de dénomination. Donc, moi, honnêtement, je me rappelle quand ce rapport sur la dénomination de la rue Aimé Césaire a été présenté, mais vous, si vous avez voté "contre", vous devez vous en rappeler.

**Monsieur RAVIER.-**  
Sincèrement, non !

**Monsieur MARI.-** Alors, je repose la question : auriez-vous voté "contre" la dénomination de la voie Aimé Césaire ?

**Monsieur RAVIER.-** Je suis assez partagé parce que...

**Monsieur MARI.-** ...Peut-être que vous auriez préféré Jules César.

**Monsieur RAVIER.-** ...Je suis assez partagé parce que, je l'avoue bien humblement, je ne connais pas l'œuvre d'Aimé Césaire. Le Front familial, en tout cas les personnalités de mon mouvement, et son Président d'honneur, pour ne pas le citer, se plaît à citer certains passages de l'œuvre d'Aimé Césaire qui peuvent être pertinents, qui peuvent avoir un intérêt culturel, etc. Alors pourquoi pas, à partir de là, après tout, les œuvres sont libres. Mais l'homme n'a pas fait que mener une action culturelle. Il a été un homme politique de premier plan, très engagé contre la France, très axé sur la décolonisation, ne voyant dans l'œuvre française que condamnations à formuler, rejetant le modèle français, rejetant la France, rejetant nos valeurs, rejetant nos œuvres et n'ayant pour leitmotiv que de "défendre la négritude", ce n'est pas moi qui le dis, je rapporte. Donc, je n'ai pas le souvenir d'avoir à l'époque prononcé un vote. On me dit que j'aurais pu être absent ce jour-là, sûrement pour une bonne raison. Mais si cela devait...

**Monsieur MARI.-** ...Si l'inauguration devait avoir lieu, vous seriez là ?

**Monsieur RAVIER.-** Bien sûr, je suis le Maire de Secteur !

**Monsieur MARI.-** Cela ne vous gênerait pas d'être présent ?

**Monsieur RAVIER.-** Je serais présent, mais il n'est pas certain que je soutienne l'idée, que je trouve cette dénomination pertinente, parce que l'homme a été sévère, voire haineux envers la France et je trouverais assez masochiste, quelque part, que la France lui rende hommage, alors qu'il n'a eu de cesse que de condamner la France. Mais cela se discute, cela se réfléchit, cela se mûrit. Puisque Madame la Ministre ne serait pas venue, ...dans les petits papiers du Gouvernement, en tout cas c'est le vôtre et pas le nôtre, et elle aurait annulé sa venue à Marseille pour cette inauguration pour avoir constaté, en tout cas on lui a fait constater que la rue était une impasse et que cela ne correspondait pas au grand homme qu'aurait été Aimé Césaire.

**Monsieur MARI.-** Non. D'après les éléments que j'ai eus, Monsieur le Maire, c'est simplement un problème d'agenda.

**Monsieur RAVIER.-** Un problème d'agenda, d'accord. Dont acte ! Mais ce n'est pas dans notre dossier. Nous en discuterons, nous en débattons le moment venu. Qui a demandé la parole ?

**Monsieur JOSHUA.-** Je ne sais pas qui est dans cette Commission de dénomination des voies, mais je tiens à les féliciter parce que les choix qui ont été faits sont des choix particulièrement exceptionnels...

**Monsieur RAVIER.-** ...M. DUDIEUZERE est parti.

**Monsieur JOSHUA.-**

Ce sont des choix absolument exceptionnels qui permettent là de rappeler où cela se trouve parce que peut-être, alors je m'excuse de parler de ce que je connais, Monsieur le Maire, puisque je suis physicien et évidemment cela me parle, et je suis aussi très respectueux devant la Résistance, cela me parle aussi. Alors, par exemple, Enrico Fermi, Franklin Roosevelt, on le sait assez peu, ce sont évidemment des hommes qui ont joué un rôle considérable dans la mobilisation contre le nazisme, en particulier avec la participation au projet Manhattan aux États-Unis. Donc, déjà félicitations.

Deuxièmement, Nikola Tesla, un étranger, (un inventeur, mais également ingénieur) qui est à la base de tout ce qui relève du magnétisme. Georges Charpak, prix Nobel français, physicien, membre des jeunesses communistes, il a quitté le Parti Communiste... et résistant lui aussi, déporté lui aussi, et qui a fait un travail considérable dans l'éducation scientifique.

Ensuite, je voudrais, je la connais moins bien parce qu'évidemment elle n'est pas physicienne, mais je voudrais revenir sur le cas de Mme Plewman. Mme Plewman a été une résistante, comme cela a été rappelé tout à l'heure par notre collègue, et figurez-vous qu'elle a fait la chose suivante, elle s'est mise au service de l'Intelligence Service londonien. A Londres, Monsieur le Maire, où vous avez reproché à M. MIRON de vouloir..., vous vous rappelez de ça ?

**Monsieur RAVIER.-** Très bien !

**Monsieur JOSHUA.-**

Elle l'a fait, elle est allée là-bas, alors on peut appeler cela une désertion. Moi je constate que c'est un engagement à une période de sa vie, donc je trouve cela extraordinaire, de son propre gré, je le respecte profondément. Et c'est vraiment des valeurs que l'on devrait tous partager, parce que tout à l'heure, pardon, Monsieur le Maire, vous vous êtes élevé contre le nombre fantastique de naturalisations que nous connaissons dans notre pays. Votre propre mère, Monsieur le Maire, a été naturalisée à l'âge de 15 ans et je ne sais pas s'il faut s'en féliciter ou pas, mais en tout cas c'est une constatation.

**Monsieur RAVIER.-** Vous allez un peu loin, M. JOSHUA.

**Monsieur RAVIER.-** Mais oui, parce que, je vous le demande, qu'est-ce qu'aurait dit le Front National ? Qu'est-ce qu'il avait dit à l'époque, les équivalents, sur le fait que c'était un scandale... Monsieur le Maire, on en discutera en privé, mais je ne sais pas si elle a gardé sa nationalité par ailleurs..., ce serait intéressant à savoir aussi, mais bon c'est une question secondaire. Mais peut-être que c'est vrai...

**Monsieur RAVIER.-** ...Nous vous laissons terminer avec Mme Plewman, M. JOSHUA.

**Monsieur JOSHUA.-**

Je termine, Monsieur le Maire. Je termine en disant que peut-être que c'est vrai qu'il y a des valeurs que vous pouvez aussi parfois partager. Par exemple, dans le hall vous avez mis des figurines. Vous avez mis à juste titre un couple de Juifs, pas mal ! Un couple Palestinien en même temps, extraordinaire ! Deux SDF, inouï quand même ! Ils sont là ! Et vous avez, en plus de cela, pris la précaution de mettre des gens qu'on appelle les bougnats, mais il n'y a pas la bougnate, je ne sais pas pourquoi, mais qui sont les équivalents des Roms. Là, pour des valeurs que vous voulez, vous, traditionnelles, eh bien je ne vois pas la trace de la politique du Front National, je ne suis pas mal placé pour en parler, pour deux raisons, mon nom et puis mon antécédent politique. Mais je constate, Monsieur le Maire, que quand on arrive, quand on fait une chose pareille, avec des gens pareils, avec les valeurs que cela peut représenter, et que vous venez nous faire tout le baratin sur le fait de ne pas..., il y a une petite contradiction quelque part ! Voilà, c'est tout.

**Monsieur RAVIER.-**

Pour paraphraser Audiard, les "Cocos" ça ose tout, c'est même à ça qu'on les reconnaît. Vous poussez la critique assez loin. Si vous vous permettez de rappeler que ma mère a été naturalisée à l'âge de 15 ans, c'est que je l'ai fait savoir. Donc je ne dois pas m'en offusquer que ce soit répété ici. Mais il faut savoir raison garder de ne pas aller trop loin, M. JOSHUA, parce que là on sort du cadre qui est le nôtre, du cadre de l'affrontement, du débat d'idées, et je ne me permets pas, moi, de parler de votre famille. Donc, sachez à un moment donné lever le pied !

Pour ce qui est du rapport, en tout cas M. DUDIEUZERE siège à la Commission et il a soutenu l'ensemble des propositions, ce que j'aurais fait à sa place et ce que nous allons tous faire ici ce soir !

Pour ce qui est de la crèche qui est présente désormais, qui est de retour dans cette Mairie, je crois qu'à une époque une crèche était exposée et puis mon prédécesseur l'avait annulée, avait supprimé... Oui, c'est M. WEYGAND qui alors Maire avait installé, en bon provençal qu'il est, cette crèche, et puis mon prédécesseur n'a pas souhaité que la tradition continue. Et moi j'ai souhaité, oui, comme dans d'autres Mairies de Secteur de la Ville, comme dans de nombreuses Communes notamment de Provence, que cette crèche voie le jour. Vous y voyez un inconvénient, M. JOSHUA ?

**Monsieur JOSHUA.-** Je demande si les valeurs qui sont représentées sont les vôtres !

**Monsieur RAVIER.-** C'est une crèche provençale et il faut croire que ce ne soit pas les vôtres, puisque les libres penseurs qui sont plutôt proches de vous que de nous souhaiteraient ou sont sur le point de me faire un procès, d'en appeler à la Justice pour faire interdire cette manifestation criante du retour de l'obscurantisme ! Pensez donc, une crèche ! Je crois qu'ils ont confondu crèche et Daesh ! Ce n'est pas exactement la même chose !

Donc ces crèches provençales que l'on voit aussi dans le 4<sup>e</sup> Secteur, que l'on voit dans le 2<sup>e</sup> Secteur, et depuis de nombreuses années, eh bien, c'est une manifestation culturelle, avec une touche culturelle, et qui fait le bonheur de toutes celles et ceux qui peuvent la contempler tous les jours. Nos administrés, les habitants du secteur, quels qu'ils soient, quelles que soient leurs convictions religieuses, eh bien découvrent nos traditions, ils s'en enrichissent. L'espace que l'on demande à nous depuis trente ans de nous enrichir de l'autre, de découvrir l'autre, de nous ouvrir à l'autre, eh bien, nos traditions provençales, eh bien, tout le monde peut s'en enrichir, les découvrir et s'y ouvrir. Et tous sont les bienvenus pour la partager !

Et quant aux valeurs, je ne vois pas ce que vous voulez dire, les Juifs, les Roms, cela devient une obsession. Il faudrait peut-être voir le Docteur MARI qui devrait vous ausculter, parce que là, cela tourne quand même à l'examen psychiatrique ! Voilà ce que je peux vous répondre, M. JOSHUA.

Et nous allons enfin revenir au rapport et le voter, j'en suis sûr, à l'unanimité. Je mets donc ce rapport aux voix.

## **LE RAPPORT N° 14-27003-DGUP - 14-121 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE**

\* \* \*

**RAPPORT N° 14-27060-DSFP -14-122 7S - DELEGATION GENERALE DE L'URBANISME DE L'AMENAGEMENT ET DE L'HABITAT - DIRECTION DE LA STRATEGIE FONCIERE ET DU PATRIMOINE - SERVICE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME – Participation financière de la Ville de Marseille à la Société Anonyme d'Economie Mixte Adoma pour la gestion de la résidence Les Jardins de l'Espérance - 13014 Marseille - Approbation de la convention-cadre de fonctionnement pour une durée de 1 an renouvelable deux fois par tacite reconduction et de l'annexe financière n°1 au titre de l'année 2015. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)**

**Monsieur LAMY, rapporteur.-**

Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs, mes chers collègues, ce rapport a pour objet d'approuver une convention tripartite entre la Ville de Marseille, l'Etat et la société Adoma, pour la gestion de la résidence Les Jardins de l'Espérance, pour un montant plafond de 183 034 euros. Il faut savoir que la société Adoma, anciennement appelée Sonacotra, a remporté un marché initié par l'Etat pour le relogement d'une population immigrante venue des pays de l'Est.

Il nous a été signifié par Madame la Préfète à l'Egalité des Chances, Mme LAJUS, que l'expulsion de ces campements illicites ne s'effectuera que sous condition de relogement. Donc nous voyons bien que l'égalité des chances, ce n'est pas pour tout le monde ! Soit vous acceptez cette occupation de terrains publics, voire privés, soit vous acceptez d'être sur une liste d'attente pour l'obtention d'un logement social. Donc, si vous voulez un logement dans la résidence Les Jardins de l'Espérance, il vous sera plus aisé de l'obtenir si vous appartenez à cette communauté !

Je vous demande, Monsieur le Maire, de bien vouloir mettre ce rapport aux voix.

**Monsieur RAVIER.-** Merci M. LAMY. Avez-vous des interventions ?

**Monsieur MARI.-**

Monsieur le Maire, comme vous le savez, cette résidence se situe sur le Parc de l'Espérance, vous vous rappelez, c'était à l'époque où il y a eu les événements de banlieues, le Premier Ministre de l'époque, M. VILLEPIN, avait demandé à chaque ville de créer des logements d'urgence. Donc, encore une fois, c'était notre secteur qui avait hérité de la seule construction de logements d'urgence sur la ville de Marseille, c'était le Jardin de l'Espérance. Donc là le projet est fait, cela fait des années que le projet et l'installation, tout est installé.

Par contre, je profite pour attirer votre attention, mais plutôt peut-être celle de Mme CORDIER, dont on nous dit souvent "Mme CORDIER, c'est Madame Propreté", mais c'est aussi Madame Parcs et Jardins.

Donc, Mme CORDIER, comme vous le savez, le Parc de l'Espérance, pas plus que le Parc du Grand Séminaire et pas plus que le Parc de Font Obscure, depuis des années, pour ne pas dire des décennies, n'a pas de Police locale des Parcs statique. Donc, Mme CORDIER, puisque cela fait partie des points que vous aviez dénoncés lorsque vous étiez Présidente de CIQ, est-ce qu'aujourd'hui, où vous êtes aux manettes d'une délégation importante de la Ville de Marseille, vous allez pouvoir résoudre ce problème de Police des Parcs statique dans les parcs de notre secteur ?

Puisqu'aujourd'hui, on n'imagine pas une seule seconde le Palais Longchamp, le Parc de Maison Blanche, le Parc Borély et puis d'autres parcs sans gardiens statiques. Alors on sait très bien que vous allez nous répondre qu'il y a des rondes, OK. Mais est-ce que, un poste de garde statique dans ces parcs, vous allez pouvoir résoudre ce problème que vous avez dénoncé comme nous pendant des années ?

**Madame CORDIER.-**

M. MARI, je suis toujours la même ! Je dénonce toujours ce qui ne va pas ! Et ce qui ne va pas aussi, c'est certains qui utilisent des termes par exemple "Police des Parcs" alors que cela n'a de Police que le nom, mais pas la fonction. Ce sont des gardiens de parcs, des ASVP, ce n'est pas de la Police. Donc il faut toujours redire quel est le rôle de chacun. Car, à un moment, Police des Parcs, la population pense que c'est de la prérogative de la Police et même de la Police municipale. Or cela ne relève pas des prérogatives de la Police municipale. Je veux créer, mais je ne sais pas si je vais y arriver, mais nous sommes en train de travailler avec Mme POZMENTIER pour bénéficier de la Police municipale sur des précompétences de Police municipale. Je ne vous fais pas de promesse. Tout ce que je sais, c'est que de toute façon, on ne peut pas, avec les moyens que nous avons, avoir un gardien dans chaque parc, mais nous pouvons faire en sorte que la sécurité soit améliorée. Et c'est ce que je vais faire dans mes travaux, par rapport aux espaces verts. C'est tout. Je ne ferai pas de déclaration comme, par exemple, Police de Propreté que faisait M. CASELLI..., mais seulement on a enlevé une réelle compétence vraiment de Police intercommunale.

**Monsieur RAVIER.-** Merci, Mme CORDIER. J'en profite pour vous poser la question : Jean-Claude GAUDIN s'était engagé il y a deux ans, en réunion de programmation, à nous octroyer un agent pour notre parc, ici. Et malheureusement, nous ne voyons toujours rien venir. Est-ce que cela aussi est tombé dans les oubliettes ou est-ce qu'il y aurait une raison recevable ?

**Madame CORDIER.-** Je n'ai pas le personnel pour le moment. Et contrairement à certains, je ne suis élue que depuis six mois.

**Monsieur RAVIER.-** Comme nous !

**Madame CORDIER.-** Oui, comme vous !

**Monsieur RAVIER.-** Vous voyez que vous demandez de l'indulgence !

**Madame CORDIER.-** Mais, non, je ne vous demande pas de l'indulgence ! Je vous dis simplement que j'hérite d'une situation où au niveau des espaces verts, nous avons un problème de personnel. Et ce problème-là, il faut le résoudre, il faut rééquilibrer. Mais vous ne pouvez pas, avec les pénuries, on a 54 parcs sur Marseille et on n'a pas assez d'agents pour pouvoir le faire. Est-ce que l'on va faire une augmentation d'impôts, on recrute et on augmente les impôts ? Il faut trouver une autre solution ! Voilà. La tâche est difficile, la question est posée, il faut trouver une réponse. Et je m'attache à trouver une réponse avec les services compétents.

**Monsieur MARI.-** Faites peut-être un peu moins à Borély !

**Madame CORDIER.-** A Borély, il y a une fréquentation importante et on me demande aussi d'augmenter les gardiens. C'est pareil pour Pastré, c'est pareil pour le Parc du 26<sup>e</sup> Centenaire, c'est pareil pour beaucoup de parcs, puisque nous avons vraiment énormément de parcs, qui ne sont pas seulement sur les secteurs Sud, aussi bien à l'Est, au niveau du 9<sup>e</sup>, du 10<sup>e</sup>, que ceux que l'on a dans le 15<sup>e</sup> et dans le 16<sup>e</sup>, et le 13<sup>e</sup> et le 14<sup>e</sup>, où nous avons un problème de personnels par rapport à la maintenance de ces parcs. Il faut trouver une méthodologie et cette méthodologie ne peut se trouver qu'en étant plus performant tant au niveau de la Police municipale que des attributions de certains agents. C'est tout.

**Monsieur RAVIER.-** Merci, Mme CORDIER, de nous confirmer qu'il y a encore une différence de traitement entre le Sud et le Nord !

**Madame CORDIER.-** Je n'ai jamais dit cela !

**Monsieur RAVIER.-**

Et vous avez vous-même confirmé que vous héritez d'une situation. Donc, effectivement, vous gardez votre esprit critique, mais vous héritez d'une situation qui est la vôtre, en tout cas qui est celle de vos amis politiques puisque je vous rappelle que vos prédécesseurs, ce sont ceux qui sont aux commandes de cette Ville depuis 19 ans et avec qui aujourd'hui vous travaillez ou vous tentez de travailler.

Mais il est quand même assez curieux d'entendre que l'on a des problèmes d'agents à la Ville de Marseille, qui en compte plus de 14 000, peut-être avec les vacataires, mais au moins 11 000 ou 11 500, et parmi ces 11 500 ne pas arriver à une répartition ou à une nouvelle affectation pour que les quelques parcs puissent, dans les quartiers Nord et dans les 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> arrondissements, pouvoir enfin eux aussi bénéficier d'une surveillance, dans l'intérêt de toutes les populations qui les fréquentent.

Pouvons-nous mettre ce rapport aux voix ? Je mets donc ce rapport aux voix.

#### **LE RAPPORT N° 14-27060-DSFP - 14-122 7S EST REJETE A LA MAJORITE**

*(Vote "contre" du groupe "Marseille Bleu Marine", Vote "pour" du groupe "Marseille en avant", du groupe Parti Socialiste / Europe Ecologie – Les Verts, et des élus Front de Gauche)*

\* \* \*

**RAPPORT N° 14-26964-DVSCJ – 14-123 7S - DELEGATION GENERALE EDUCATION CULTURE ET SOLIDARITE - DIRECTION DE LA VIE SCOLAIRE DES CRECHES ET DE LA JEUNESSE - SERVICE DE LA JEUNESSE – Attribution de subventions de fonctionnement à 19 associations conduisant des actions dans le cadre du dispositif Marseille Accompagnement à la Réussite Scolaire (MARS) pour l'année scolaire 2014/2015 - Second versement de subventions. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)**

**Madame DELLAVALLE, rapporteur.-** Monsieur le Maire, mes chers collègues, Mesdames, Messieurs, ce rapport a pour objet le versement de subventions de fonctionnement pour l'année scolaire 2014-2015, aux dix-neuf associations qui conduisent des actions "Marseille Accompagnement à la Réussite Scolaire", MARS, au cours du 2<sup>e</sup> trimestre de l'année scolaire 2014-2015, pour un montant global de 218 437 euros. Les versements qu'il est proposé d'allouer concernent des associations des 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> arrondissements, dont vous avez les détails dans le rapport ci-joint.

Monsieur le Maire, je vous demande de bien vouloir mettre ce rapport aux voix.

**Monsieur RAVIER.-** Merci, M. DELLAVALLE. Y a-t-il des demandes de parole ?

*(Echange de propos simultanés)*

**Monsieur RAVIER.-**

Personnellement, je veux bien vous accorder la parole, j'ai tout mon temps ! Mais moi le premier, il faut que je m'autodiscipline, cela fait déjà trois heures que nous sommes en Conseil d'Arrondissements, il faudrait peut-être accélérer. Ensuite, vous faites comme vous le sentez. Personnellement, je vous soumetts l'idée que cela commence à faire peut-être un peu long, notre Conseil d'Arrondissements va être plus long que le Conseil Municipal ! M. AIRAUDO, je vous en prie.

**Monsieur AIRAUDO.-**

Merci, Monsieur le Maire. Je vais faire court. Juste, comme chaque fois, vous nous faites le coup de scinder la délibération municipale avec un avis favorable pour le Centre Léo Lagrange et un avis défavorable pour l'Union des Centres Sociaux. Je voudrais comprendre cette logique, mais je ne vois pas trop, et comprendre pourquoi vous arrivez à voter contre l'union des Centres Sociaux sur cette délibération et voter "pour", dix délibérations avant, dès qu'il s'agit de créer une bibliothèque au Centre Social de Val

Plan. Il y a un peu d'incohérence dans ce que vous faites aujourd'hui dans votre propre Conseil d'Arrondissements. Merci.

**Monsieur JOSHUA.-** Ce n'est pas sûr que ce soit incohérent, parce que ce qui nous est demandé de voter, c'est un avis défavorable !

**Une intervenante.-** Il y a un avis favorable et un avis défavorable !

**Monsieur JOSHUA.-**

Oui, mais pour l'essentiel, c'est quand même défavorable, sur le principe. C'est juste sur quelques éléments que le vote est favorable. Donc, Monsieur le Maire, nous n'allons pas prendre part au vote, c'est une façon de faire parce que l'on n'est pas pour votre délibération : on ne peut pas voter contre le rapport et voter pour votre délibération. Donc, on ne va pas prendre part au vote sur cette question-là.

Juste sur le fond, évidemment, c'est vrai que nous sommes interpellés particulièrement les uns et les autres, mais sur ceci, sur cette question, je suis un peu attristé de voter contre cela parce que c'est vraiment une question de solidarité générale et d'intérêt vraiment tout à fait global.

Premièrement, cela ne résout pas le problème des difficultés scolaires. Les difficultés scolaires, c'est le problème de l'école et tant que l'école est en crise, il y a des problèmes d'échec scolaire. Ça, c'est une autre casquette, ce n'est pas la mienne, on pourrait en parler longuement. Donc, ce ne sont que des rustines. Et les rustines, cela ne permet pas de faire beaucoup de choses. Mais sans rustine, le pneu est crevé !

Deuxièmement, il faut dire aussi que nous n'avez pas fait un vote défavorable global sur l'ensemble, qui serait un vote idéologique, il faudrait regarder les effets de chacune des associations, les orientations, du point de vue de la lutte contre l'échec scolaire. Et vous n'avez pas fait ce travail-là. Il faudrait le faire !

Mais sur le principe général, cela ne peut qu'accentuer les difficultés si les enfants qui sont en difficulté ne peuvent plus se retourner devant rien, dans le cas des familles qui sont elles-mêmes en difficulté.

Alors, les familles en difficulté, vous avez dit que vous aviez à cœur de regarder ça..., vous avez évoqué leur sécurité tout à l'heure en disant : c'est une question prioritaire. La sécurité mentale, l'école, le scolaire, c'est fondamental, on ne peut pas voter contre cela ! Ou alors il faut avoir un autre projet, dire comment on fait pour aider ces enfants. Vous ne le faites pas ! La seule conséquence qu'on peut en tirer, c'est que cela ne nous intéresse pas !

**Madame PONCET-RAMADE.-** Je demande aussi un vote article par article.

**Monsieur MARI.-** C'était bref !

**Monsieur RAVIER.-**

Ce fut bref mais intense ! M. AIRAUDO, il y a bien une logique dans tout cela, bien sûr ! Nous soutenons les Centres Sociaux tant qu'ils restent dans le cadre qui est le leur et qui doit s'inscrire dans une démarche apolitique, dans une totale neutralité, au service de la population.

Certains Centres Sociaux, comme l'Union des Centres Sociaux, se sont démarqués de ce devoir. Ils ont communiqué publiquement en dénonçant le vote du peuple souverain qui s'est opéré au mois de mars dernier. Ils ont adopté une attitude politique. Ils sont sortis de leur activité et de leur neutralité. Il est par conséquent cohérent et logique que nous ne soutenions plus, de façon symbolique... Vous le savez, vous allez le voter, tout le monde va voter, personnellement j'appelle ces Centres.

Et je crois savoir quand même que certains d'entre eux, certains membres le regrettent, parce qu'ils peuvent constater depuis quelques mois que nous soutenons quand même, M. DUDIEUZERE l'a rappelé, que nous votons des délibérations de soutien à des associations multiples et variées, lorsque leur activité est pertinente. Et peut-être regrettent-ils, sans doute, leur emportement, leur déception électorale qui les a conduits à publier ce communiqué. Je suis tout à fait disposé à rencontrer ces Centres Sociaux pour que nous repartions sur de meilleures bases et non pas trop (...) pour le 7<sup>e</sup> Secteur, les bases d'une neutralité, à laquelle doit se plier le monde associatif. Et c'est logique qu'à partir de là nous les soutenions.

Et nous avons voté pour la ludothèque parce que pour une ludothèque, on peut quand même faire une exception, c'est pour les enfants, ce sont des jeux pour les enfants, il n'y a quand même pas, là, matière à polémique. Nous savons, nous, faire la part des choses, tellement la part des choses que nous scindons donc les demandes de subventions. C'est ainsi que nous opérons désormais, dans ce secteur en tout cas.

Nous passons au vote.

#### **LE RAPPORT N° 14-26964-DVSCJ - 14-123 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

*(Vote "pour" du groupe "Marseille Bleu Marine", le groupe "Marseille en avant", le groupe Parti Socialiste / Europe Ecologie – Les Verts, et les élus Front de Gauche ne participant pas au vote)*

\* \* \*

**DISTRIBUE EN SEANCE RECTIFICATIF RECU MARDI 9/12**

**RAPPORT N° 14-27078-DASS - 14-124 7S - DELEGATION GENERALE EDUCATION CULTURE ET SOLIDARITE - DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITE – Soutien aux équipements sociaux - Acomptes 2015. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)**

**Monsieur GIORGI, rapporteur.-**

Ce rapport a pour objet le paiement d'acomptes au titre de l'exercice 2015 aux équipements sociaux, d'un montant global de 433 300 euros. Ces subventions concernent dans notre Secteur 13 associations, pour un montant global de 151 000 euros. On peut constater qu'en ce qui concerne les votes de subventions aux associations, Monsieur le Maire de la Ville, Jean-Claude GAUDIN, persiste et signe à nous les faire signer en globalité. Monsieur le Maire, je vous prie de mettre ce rapport aux voix.

**Monsieur RAVIER.-** Merci, M. GIORGI. S'il n'y a pas d'intervention, je mets ce rapport aux voix.

**LE RAPPORT N° 14-27078-DASS - 14-124 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

*(Vote "pour" du groupe "Marseille en avant", du groupe Parti Socialiste / Europe Ecologie – Les Verts, et des élus Front de Gauche, abstention du groupe "Marseille Bleu Marine")*

\* \* \*

**DISTRIBUE EN SEANCE RECTIFICATIF RECU MARDI 9/12**

**RAPPORT N° 14-27077-DASS – 14-125 7S - DELEGATION GENERALE EDUCATION CULTURE ET SOLIDARITE - DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITE – Approbation de la Convention-cadre des Centres Sociaux et convention relative aux modalités particulières de mise en œuvre à Marseille. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)**

**Monsieur BEAUVAL, rapporteur.-** Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs les Conseillers, ce rapport a pour objet l'approbation de la nouvelle convention-cadre des Centres Sociaux et l'autorisation de signature afférente. La durée de cette convention est de trois ans, de 2015 à 2017, avec une clause de tacite reconduction. A noter : une grande implication notamment financière de la Ville, qui met des locaux à disposition, de nombreux équipements et prend en charge les travaux nécessaires. Monsieur le Maire, je vous prie de bien vouloir mettre ce rapport aux voix.

**Monsieur RAVIER.-** Merci, M. BEAUVAL. S'il n'y a pas d'intervention, je mets ce rapport aux voix.

**LE RAPPORT N° 14-27077-DASS - 14-125 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

*(Vote "pour" du groupe "Marseille en avant", du groupe Parti Socialiste / Europe Ecologie – Les Verts, et des élus Front de Gauche, abstention du groupe "Marseille Bleu Marine")*

\* \* \*

**DISTRIBUE EN SEANCE**

**RAPPORT N° 14-27026-DASS – 14-126 7S - DELEGATION GENERALE EDUCATION CULTURE ET SOLIDARITE - DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITE – Versement d'acomptes sur le budget 2015 aux délégués des Maisons Pour Tous. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)**

**Madame SICARD, rapporteur.-** Monsieur le Maire, mes chers collègues, bonsoir ! Ce rapport a pour objet le versement par la Ville de Marseille d'acomptes sur le budget 2015 aux délégués de Maison pour Tous. Le montant global de ces subventions s'élève à 2 263 163 euros.

Pour notre 7<sup>e</sup> Secteur, cela concerne Léo Lagrange Méditerranée, pour la Maison pour Tous Frais Vallon, 85 000 euros, pour Echelle 13, 103 700 euros ; les Amis de l'Instruction Laïque, pour la Maison pour Tous la Marie, pour 82 789 euros ; et l'Association de Gestion et d'Animation, pour la Maison des Familles et des Associations 13/14, 75 000 euros. Monsieur le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

**Monsieur RAVIER.-** Merci, Mme SICARD. S'il n'y a pas d'intervention, je mets ce rapport aux voix.

**LE RAPPORT N° 14-27026-DASS - 14-126 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

*(Vote "pour" du groupe "Marseille en avant", du groupe Parti Socialiste / Europe Ecologie – Les Verts, et des élus Front de Gauche, abstention du groupe "Marseille Bleu Marine")*

\* \* \*

**RAPPORT N° 14-26880-DVSCJ - 14-127 7S - DELEGATION GENERALE EDUCATION CULTURE ET SOLIDARITE - DIRECTION DE LA VIE SCOLAIRE DES CRECHES ET DE LA JEUNESSE - SERVICE DE LA VIE SCOLAIRE – Inscriptions scolaires - Actualisation des périmètres scolaires. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)**

**Madame D'ANGIO, rapporteur.-** Monsieur le Maire, ce rapport concerne l'actualisation des périmètres scolaires des écoles maternelles et élémentaires des 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> arrondissements, faite d'après le rapport du Conseil Municipal en concertation avec les Inspecteurs de circonscription de l'Education Nationale et les directeurs d'école. Après lecture de l'annexe au rapport, nous pouvons nous rendre compte que les périmètres restent inchangés dans notre secteur.

Monsieur le Maire, je vous prie de mettre ce rapport aux voix.

**Monsieur RAVIER.-** Merci, Mme D'ANGIO. Y a-t-il des demandes d'intervention ?

**Madame MASSE.-** Juste une question, mais je pense que Mme D'ANGIO a dû le voir comme moi. Il n'y a pas l'école de la Croix Rouge. Alors vous n'y êtes pour rien, c'est la Ville de Marseille qui oublie ce groupe scolaire. Il n'y est pas ! Ce n'est pas sérieux !

**Monsieur MARI.-** Monsieur le Maire, au niveau du groupe on est "pour", mais au Conseil Municipal on ne devrait pas voter pour cela, puisque pour certains secteurs, l'Inspecteur d'Académie a transmis à Mme CASANOVA des modifications de cartes scolaires qui n'ont pas été prises en compte. Ce que je veux dire, c'est que suivant les secteurs, il y aura des votes à géométrie variable.

**Madame D'ANGIO.-** Mme MASSE, elle y est, elle est considérée comme école élémentaire. Croix Rouge Village, mais ils appellent cela une "élémentaire enfantine".

**Monsieur RAVIER.-** Elle est mentionnée page 2 sur 5 : école élémentaire enfantine. C'est nouveau ! Ça remplit les dictionnaires !

*(Echange de propos simultanés et hors micro)*

**Monsieur RAVIER.-** Cela diminue le nombre d'écoles. S'il n'y a plus d'intervention, je mets ce rapport aux voix.

**LE RAPPORT N° 14-26880-DVSCJ - 14-127 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

*(Vote "pour" du groupe "Marseille en avant", et du groupe Parti Socialiste / Europe Ecologie – Les Verts, abstention du groupe "Marseille Bleu Marine" et des élus Front de Gauche)*

\* \* \*

**RAPPORT N° 14-128 7S - OBJET : Convention d'objectifs entre la Mairie du 7<sup>e</sup> Secteur de Marseille et l'Association de promotion de l'Espace Culturel Busserine (APECB) sise Espace Culturel Busserine, rue Mahbouti Tir – 13004 Marseille.**

**RAPPORT RETIRE DE L'ORDRE DU JOUR ET REPORTE A UNE SEANCE ULTERIEURE**

\* \* \*

**DISTRIBUES EN SEANCE****ADDITIF N°1 REÇU VENDREDI 5 DECEMBRE 2014**

**RAPPORT N° 14-27109-DGUAH - 14-129 7S - DELEGATION GENERALE DE L'URBANISME DE L'AMENAGEMENT ET DE L'HABITAT - SERVICE PROJETS URBAINS – Convention tripartite de remise d'ouvrages et convention tripartite de superposition d'affectation de la rocade L2 de Marseille entre la Société de la Rocade L2, la Ville de Marseille et la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 9 jours)**

**Monsieur DUDIEUZERE, rapporteur.-**

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs, mes chers collègues, ce rapport a pour objet l'approbation de la convention tripartite de remise d'ouvrages et de la convention tripartite de superposition d'affectation de la rocade L2 de Marseille entre la Société de la Rocade L2, la Ville de Marseille et la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole. Ces conventions permettent de définir les emprises, principalement des voiries connexes à l'autoroute que la SRL2 réalise et qu'elle remettra à la Collectivité compétente à l'achèvement de la L2. Ces premières conventions concernent, pour notre secteur, la bretelle Queillau. Monsieur le Maire, je vous demande de bien vouloir mettre ce rapport aux voix.

**Monsieur RAVIER.-** Merci, M. DUDIEUZERE. Y a-t-il des interventions ?

**Monsieur JOSHUA.-** Ce sera vite fait. Monsieur le Maire, avez-vous des nouvelles des résultats de la mobilisation de la population concernant le secteur Arnavaux, concernant la L2 ? Ce n'est pas ça le sujet de la discussion, mais comme on parle de la L2, j'aimerais bien savoir si le groupe UMP ou vous-même avez des nouvelles de l'évolution de la chose.

**Monsieur RAVIER.-** Pas d'autre intervention ?

**Monsieur MARI.**

-Monsieur le Maire, je ne souhaitais pas intervenir, mais comme M. JOSHUA a demandé des nouvelles, on a des nouvelles qui ne sont pas extraordinaires, mais j'ai des nouvelles du Ministre, qui m'a écrit, comme à vous, je suppose qu'il vous écrit dans le même sens. Donc, si vous me permettez, je vais lire, si cela intéresse tout le monde.

"Par courrier du 28 dernier, vous me faites part de vos (préconisations) sur la mise en œuvre de la rocade L2. Je tiens d'abord à rappeler le contexte de réalisation de cette infrastructure essentielle pour le développement de la métropole marseillaise et de la fluidité du trafic routier. La réalisation de la rocade L2 a été confiée par l'Etat, dans le cadre d'un contrat de partenariat, à la société SRL2 en octobre 2013, (après) un long processus de définition et de concertation du projet qui a impliqué, bien au-delà de l'Etat, l'ensemble des Collectivités Territoriales et les Comités de quartier concernés par cet aménagement. La société SRL2 exerce les prérogatives de maître d'ouvrage du projet sur la base de la DUP du 12 novembre 2010, et doit conduire directement auprès des élus et des populations concernées, la concertation indispensable au pilotage d'un projet d'une telle envergure en pleine zone urbaine. Je vous invite donc à (solliciter) directement la société SRL2 sur la conduite du projet.

Eu égard aux enjeux du projet, l'Etat a conservé, à destination des seules Collectivités qui participent au financement du projet et de la Mairie de Marseille, un dispositif de suivi et de gouvernance du projet, à un double niveau politique et technique. Ce dispositif est piloté par le Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. De plus, l'Etat s'est engagé pour la L2 Nord à mettre en œuvre un certain nombre d'engagements formalisés dans le dossier d'engagements de l'Etat. La mise en œuvre de ces engagements doit faire elle-même l'objet d'un suivi par le biais d'un comité ad hoc. Lors d'un prochain comité de pilotage, le Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur proposera de réunir rapidement le comité de suivi des engagements de l'Etat. Ce comité de suivi a pour objet de partager ses recommandations et de veiller à la meilleure information possible des acteurs concernés, dont notamment les comités de quartier.

J'ai transmis au Préfet de Région une copie de votre courrier, ainsi que les points que vous soulevez, pour que ce soit analysé sous l'angle des engagements de l'Etat sur ce projet. Je ne doute pas qu'une bonne information des habitants sur les objectifs et les mesures conservatoires arrêtées dans le cadre du projet permettront de mener à bien sa réalisation (...) à la fois des éléments ayant conduit à la déclaration d'utilité publique du projet en 2010 et des préoccupations des riverains." Suit une formule de politesse.

En résumé, Monsieur le Maire, vous avez bien compris qu'il s'agit quand même d'un projet dans lequel de nombreuses Collectivités Territoriales se sont engagées, ont signé, ont contractualisé un partenariat public-privé. Donc effectivement, les habitants ont des revendications légitimes en demandant des (...) de ventilation, des murs antibruit, en demandant aussi de revoir l'aménagement d'une des sorties.

Mais il faut quand même dire les choses en face et la vérité les yeux dans les yeux. On a eu une enquête publique, il y a une DUP qui a été prise. Donc, si aménagements il doit y avoir, vous l'avez bien compris, ils ne seront qu'à la marge. Ce que nous indique aujourd'hui le Ministre, c'est qu'il y a un comité qui sera mis en place, avec l'ensemble des partenaires financeurs. Or, la Mairie de Secteur n'est pas un financeur, donc

je suppose que vous ne serez pas dans ce comité. Par contre, pour la mise en œuvre des engagements de l'Etat, les associations de quartier, les CIQ, seront représentés dans ce comité des engagements de l'Etat.

Donc, je voudrais vous faire remarquer quand même, Monsieur le Maire, que c'est ce Gouvernement qui a relancé ce dossier de la L2 Nord. Vous avez pu mesurer que pendant des années ce projet était arrêté. Lorsque le Ministre des Transports, précédent, M. CUVILLIER, est venu en octobre 2012 faire le trajet du chantier qui était arrêté, il avait qualifié ce dossier de scandale d'Etat. Il a tenu son engagement de faire signer ce contrat de partenariat en temps et en heure. C'est vrai qu'il y a des imperfections, mais, Monsieur le Maire, aujourd'hui, comme vous, vous avez écrit, vous avez posé des questions. Je rappellerai quand même qu'il y a eu une DUP en 2010.

Peut-être pouvez-vous nous faire part des réflexions que vous aviez menées à l'époque, des courriers que vous aviez transmis ? Notre groupe, en Mairie de Secteur, nous en avons fait. On a eu des victoires, peut-être pas extraordinaires, mais au niveau du passage du MIN on a limité l'impact. Vous connaissez les impacts quand même du MIN pour Marseille, en termes de développement économique. On a permis, en essayant de mettre en synergie les financeurs du projet et Marseille Rénovation Urbaine, de pouvoir pousser l'école de la Busserine et de faire reconstruire une école flambant neuve. Le stade a été également reconstruit. Le BHNS est prévu sur la dalle de la rocade L2. Donc, notre Mairie de Secteur n'a pas à rougir de son bilan en matière d'aménagement et de porteur sur ce projet.

Maintenant, il est clair, Mon sieur le Maire, on aurait aimé qu'il y ait un tunnel du début, du point A au point B. Après, il y a des réalités économiques, comme vous le savez. Mais aujourd'hui il faut quand même savoir que ce partenariat a été signé par le Conseil Général, par la Communauté Urbaine, par la Région et par l'Etat. La Ville de Marseille n'est pas financeur de la rocade L2, mais aujourd'hui il y a ce rapport, il ne faut pas mentir à nos concitoyens : il y a eu un consensus politique général sur ce dossier, et aujourd'hui l'Etat s'engage à réaliser ce qui est prévu dans le cadre de la DUP. Maintenant, on peut toujours essayer de discuter et d'améliorer à la marge. Mais il faudrait que l'ensemble des partenaires mettent au pot, que l'on chiffre les demandes et que l'ensemble des partenaires mettent au pot Vous le savez comme moi, nous sommes dans un Etat qui a aujourd'hui des difficultés financières, vous avez parlé de la dette de la Ville de Marseille, même si elle n'est pas un financeur du projet. La Communauté Urbaine a une dette au moins aussi élevée. La Région a du mal à boucler ses fins de mois. Il n'y a que le Conseil Général qui pourrait être considéré comme...

Donc aujourd'hui, il ne faut pas être démagogue et expliquer aux habitants que demain on va raser gratis. Donc il faut expliquer que les marges de manœuvre, aujourd'hui, sont faibles, mais que la parole de l'Etat sera respectée sur le projet.

**Monsieur RAVIER.-** Merci, M. MARI. J'ai réussi, non pas à ceinturer, mais presque, le Ministre au Sénat, à l'issue d'une Commission qu'il présidait. Il s'était engagé verbalement, accompagné par les CIQ, à nous recevoir au Ministère.

**Monsieur MARI.-** Cela m'étonnerait, Monsieur le Maire !

**Monsieur RAVIER.-**

Je n'ai pas de preuve, je n'ai pas enregistré, je ne suis pas M. BUISSON, je n'enregistre pas ce que les Ministres me disent ! Mais il s'était engagé à me recevoir. Et puis j'ai fini par recevoir un courrier qui me faisait savoir que j'allais devoir me contenter du Préfet, personnage honorable et avec qui nous allons prendre rendez-vous malgré tout pour essayer de... Je serai accompagné, j'espère qu'il m'accordera la possibilité d'être accompagné des CIQ, qui se battent depuis de nombreuses années et qui sont malgré tout très mécontents du résultat annoncé, parce que, je crois que tout le monde le sait, la L2 Nord, c'est une L2 au rabais.

On nous affirme qu'il y a beaucoup plus d'argent investi dans cette partie-là que dans la partie Est. Or, je rappelle qu'à euro constant, parce que ce qui a été fait dans la partie Est de Marseille, c'est à partir de devis ou de factures qui datent depuis une vingtaine d'années. Donc si on raisonne euro constant, en réalité, nous sommes encore bien mal lotis dans ces quartiers !

Certes, on annonce que l'on va enfin terminer un projet qui date de 70 ans. Quand même ! Il y a eu une guerre mondiale, la décolonisation, trois Républiques, pour enfin, dans la deuxième ville de France, obtenir ce projet ! C'est quand même la moindre des choses.

Et justement, nous avons eu le moins-disant. Nous obtenons en réalité une partie au rabais, qui comporte –j'allais dire– une anomalie, mais plus qu'une anomalie, cette sortie Queillau qui n'était pas prévue dans la DUP, parce que c'est bien là le plus gros des scandales dans ce dossier, c'est que la sortie Queillau, eh bien, on nous l'a fait avaler de force ! Et il y a donc là de la part du Gouvernement, des financeurs, de qui vous voulez, une responsabilité lourde sur le projet général et sur ce point en particulier.

Je n'évoquerai pas, même si là nous avons des espoirs d'amélioration, comme vous le dites, à la marge, de possibilités d'améliorer la situation sur quelques mètres en souterrain, couverts, ou quelques protections acoustiques de plus.

Mais le fait est que vous vous gargarisez, M. MARI, que votre Gouvernement a accepté que ce projet voie enfin le jour et voie la fin, surtout. Mais c'est un projet au rabais ! C'est un projet au rabais, personnellement j'ai prévenu le Ministre. Quand vous nous dites "déplacement de l'école", c'est bien la moindre des choses ! On n'allait quand même pas faire passer la L2 en plein milieu de la cour d'école ! Vous avez fait le minimum ! C'est comme ça en tout cas que la population le ressent et l'observe. Et maintenant, nous récoltons un autre fruit amer de la corbeille que vous nous laissez à droite et à gauche !

Alors j'ai bien vu que ces populations en ont assez d'être considérées comme des citoyens de seconde zone ! A l'Est, c'est couvert, c'est fleuri, c'est tout ce que vous voulez. Et puis, au Nord, c'est la pollution, c'est le bruit ! Et que les populations en ont ras le bol d'être traitées comme des citoyens de seconde zone ! Je vous aurai prévenu, nous vous aurons prévenus : s'il y a des populations qui expriment un mécontentement viril, n'en soyez pas étonnés !

Donc, je rencontrerai le Préfet bientôt, pour essayer d'obtenir le maximum dans ce projet-là.

Et je note que la Mairie Centrale nous envoie un dossier comme celui-ci quelques jours avant, limite hors délai quand même, reçu le 5 décembre, vendredi, avant le week-end, le dossier de la L2 reçu avant le week-end, et pour un Conseil qui doit se tenir aujourd'hui, mercredi 10. Donc là aussi, nous voyons bien que nous ne sommes pas traités avec le minimum de courtoisie, le minimum de politesse, et le sérieux surtout, avec un dossier comme celui-là.

J'en appelle une nouvelle fois à la Mairie Centrale, à raison : on ne peut pas traiter les 13<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> arrondissements avec un tel mépris, sans en récolter à un moment donné le juste retour de manivelle !

Mesdames et Messieurs du groupe Marseille En Avant, essayez de convaincre vos Services de travailler plus vite, mieux, sur des dossiers prioritaires comme celui-là ! Parce que de telles méthodes de travail, encore une fois, ce n'est pas sérieux !

**Monsieur MIRON.-** Et cela aurait changé quoi sur votre position, même si vous l'aviez eu six mois avant ? Cela aurait été pareil !

**Monsieur RAVIER.-** Voilà un aveu, M. MIRON, qui nous va droit au cœur ! Cela n'aurait rien changé pour vous, mais la consultation, l'information des CIQ et des habitants qui vont avoir la L2 sous leur nez, vous vous en moquez totalement ! C'est sûr que vous, à la Pointe Rouge, là-bas, il y aura quand même moins de pollution !

**Monsieur MIRON.-** Vous êtes un manipulateur idéologique ! Ça, c'est bien connu !

**Monsieur RAVIER.-** Je mets ce rapport aux voix.

#### **LE RAPPORT N° 14-27109-DGUAH - 14-129 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

*(Vote "pour" du groupe "Marseille en avant", abstention du groupe "Marseille Bleu Marine", du groupe Parti Socialiste / Europe Ecologie – Les Verts, et des élus Front de Gauche)*

**Monsieur MIRON.-** Voilà, cela n'aura rien changé quand même !

**Monsieur RAVIER.-** L'UMP, le groupe Marseille en Avant est fier de lui, de nous imposer cette L2, avec le Gouvernement Socialiste, et ce n'est pas étonnant !

\* \* \*

**RAPPORT N° 14-27035-DSFP 14-130 7S - DELEGATION GENERALE DE L'URBANISME DE L'AMENAGEMENT ET DE L'HABITAT - DIRECTION DE LA STRATEGIE FONCIERE ET DU PATRIMOINE - SERVICE ACTION FONCIERE – 13<sup>e</sup> arrondissement - Les Mourets - Traverse du Jas de Serre - Constitution de servitude de passage voirie et réseaux au profit de Monsieur Franck Jannuzzi pour l'installation d'une antenne relais Free Mobile. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 9 jours)**

**Madame HAROUCHE, rapporteur.-** Monsieur le Maire, mes chers collègues, ce rapport a pour objet l'approbation de la constitution d'une servitude de passage réseaux sur la parcelle communale sise traverse du Jas de Serre dans le 13<sup>e</sup> arrondissement, cadastrée les Mourets. En effet, la société FREE Mobile, qui souhaite installer une antenne relais sur une propriété privée s'est manifestée auprès de la Ville afin d'obtenir une servitude pour permettre l'alimentation et la desserte de l'antenne. La parcelle concernée fait partie d'un ensemble de biens dont la Ville se trouve propriétaire sur le plateau de la Mûre, géré par le Service Espaces Verts et Nature et se situe en site Natura 2000. Je vous prie, Monsieur le Sénateur-Maire, de mettre ce rapport aux voix. Merci.

**Monsieur RAVIER.-** Merci, Mme HAROUCHE. Y a-t-il des interventions ?

**Madame MASSE.-** On est "contre".

**Madame PONCET-RAMADE.-** Vous voulez qu'on explique notre vote ?

**Monsieur MARI.-** Si vous voulez qu'on l'explique, on l'explique !

**Monsieur RAVIER.-** Expliquez, si vous voulez !

**Monsieur MARI.-** On voulait vous faire gagner du temps !

**Monsieur RAVIER.-** Je ne voudrais pas ensuite que vous m'accusiez de vous avoir interdit de parole, etc.

**Monsieur MARI.-** Surtout que vous êtes filmé !

**Madame PONCET-RAMADE.-** Ce n'est pas tellement que nous sommes contre l'implantation d'une antenne relais, quoiqu'elle se situe dans une zone Natura 2000 à usage protégée et qu'au point de vue environnemental, mais on nous assure qu'elle sera située sur un arbre, mais le gros problème, c'est l'émission de cette antenne relais et le voltage qui était déterminé qui est dangereux pour la santé. Comme la Ville de Marseille ne veut pas imposer des normes conformes à la nécessité médicale et sanitaire... (*inaudible*), nous voterons "contre" uniquement pour des raisons de santé publique ! Merci.

**Monsieur RAVIER.-** S'il n'y a plus d'intervention, je mets ce rapport aux voix.

**VOTE SUR LE RAPPORT N° 14-27035-DSFP - 14-130 7S :  
IL EST CONSTATE L'EGALITE DES VOIX, L'AVIS EST REPUTE RENDU**

*(Vote "pour" du Groupe "En avant Marseille" (7 voix), vote "contre" du Groupe "Parti Socialiste / Europe Ecologie – Les Verts" (5 voix exprimées, un absent non représenté) et des élus "Front de Gauche" (2 voix), abstention du Groupe "Marseille Bleu Marine")*

\* \* \*

**RAPPORT N° 14-27025-DGUP - 14-131 7S - DELEGATION GENERALE VILLE DURABLE ET EXPANSION - DIRECTION DE LA GESTION URBAINE DE PROXIMITE - SERVICE DE L'ESPACE PUBLIC – Taxe Locale sur la Publicité Extérieure - Année 2015. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 9 jours)**

**Madame MUSTACHIA, rapporteur.-**

Monsieur le Maire, mes chers collègues, ce rapport concerne la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure pour l'année 2015. En effet, la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure, mise en place par la loi du 4 août 2008 relative à la Modernisation de l'Economie, a fait l'objet de récents aménagements apportés par la Loi de Finances Rectificative du 28 décembre 2011. Vous avez la liste des supports exonérés sur votre document.

Et enfin, pour résumer, les tarifs sont établis comme suit par m<sup>2</sup>. Pour les publicités et pré-enseignes non numériques jusqu'à 50 m<sup>2</sup>, 30,60 euros, supérieures à 50 m<sup>2</sup>, 61,20 euros. Pour les publicités et pré-

enseignes numériques jusqu'à 50 m<sup>2</sup>, 91,80 euros, supérieures à 50 m<sup>2</sup>, 183,60 euros. Pour les enseignes jusqu'à 12 m<sup>2</sup>, 60,60 euros, au-delà de 12 m<sup>2</sup> et jusqu'à 50 m<sup>2</sup>, 61,20 euros, et supérieures à 50 m<sup>2</sup>, 122,40 euros. Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, ces tarifs seront révisés chaque année dans une proportion égale au taux de croissance de l'indice des prix à la consommation hors tabac de la pénultième année, sans excéder d'une année sur l'autre une augmentation de 5 euros. Encore une fois, qui dit taxe dit impôt !

Monsieur le Maire, je vous demande de bien vouloir mettre ce rapport aux voix.

**Monsieur RAVIER.-** Merci, Mme MUSTACHIA. Y a-t-il des interventions sur ce rapport ?

**Madame PONCET-RAMADE.-** A titre personnel, et non pas avec je ne sais pas qui, je vote contre cet avis puisque je pense que la publicité extérieure est une nuisance agressive, c'est une nuisance visuelle... (*inaudible car micro inactif*) je souhaiterais qu'il n'y ait plus d'affichage publicitaire dans la ville de Marseille, sauf à l'attention des informations des citoyens. Merci.

**Monsieur RAVIER.-** Merci, Mme PONCET-RAMADE. S'il n'y a plus d'intervention, je mets ce rapport aux voix.

#### **LE RAPPORT N° 14-27025-DGUP - 14-131 7S EST REJETE A LA MAJORITE**

*(Vote "contre" du groupe "Marseille Bleu Marine", des élus Europe Ecologie – Les Verts et des élus Front de Gauche, Vote "pour" du groupe "Marseille en avant" et du groupe Parti Socialiste)*

\* \* \*

#### **RAPPORT N° 14-27024-DGUP - 14-132 7S - DELEGATION GENERALE VILLE DURABLE ET EXPANSION - DIRECTION DE LA GESTION URBAINE DE PROXIMITE - SERVICE DE L'ESPACE PUBLIC – Tarifs d'occupation du domaine public communal pour l'année 2015. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 9 jours)**

**Madame MUSTACHIA, rapporteur.-** Monsieur le Maire, ce rapport concerne les tarifs d'occupation du domaine public communal pour l'année 2015. Pour une utilisation privée dans un domaine public, cela donne lieu à une taxe fiscale ou non fiscale en fonction de la nature de l'autorisation délivrée par l'autorité municipale. Pour 2015, l'augmentation est de 5 %. Pour mémoire, vous avez dans votre rapport la liste des tarifs avec les divers codes, ainsi que les titres. Cela concerne, par exemple, les marchés alimentaires, les foires, les foires aux fleurs, les foires artisanales, les kermesses, etc.

**Monsieur RAVIER.-** Les foires aux crèches et aux santons !

**Madame MUSTACHIA.** Aussi ! Je ne vais pas vous détailler toutes les pages, cependant je tiens à souligner que c'est encore un impôt que l'on augmente sur l'activité des entreprises. Monsieur le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix. Merci.

**Monsieur RAVIER.-** Merci, Mme MUSTACHIA. Y a-t-il des interventions ? Mme CORDIER, c'est peut-être un impôt de plus ?

**Madame CORDIER.-**

Ce n'est pas un nouvel impôt, c'est quelque chose qui est prévu par la loi et à égalité par rapport aux professions qui sont sédentaires ou non sédentaires. Pourquoi un commerçant qui a un magasin paierait des impôts d'enseigne, etc., et un forain, qui est un commerçant non sédentaire, ne paierait pas à la Ville le droit d'occuper un terrain qui est public ? Il est normal que l'on paye une redevance. En tant qu'habitant, je trouve qu'un forain qui aurait la gratuité d'occupation du sol, ce n'est pas normal. Quelqu'un qui vend des pizzas, des légumes, etc., doit payer une redevance. Et cette redevance doit être calculée à juste titre par rapport à la superficie occupée et par rapport aussi au commerce. Et on est bien souvent, à Marseille, bien en deçà des tarifs qui sont pratiqués dans les autres communes. Et pour une Ville pauvre, ce serait bien que l'on s'attaque aussi à cela !

Donc assez de faire du misérabilisme, qui n'est que de la déclaration ! Parce que là, franchement, je ne comprends pas votre position et vos commentaires !

**Monsieur RAVIER.-** Merci, Mme CORDIER. On reconnaît là l'ancienne commerçante.

**Madame CORDIER.-** Oui, et j'étais déléguée à la Chambre de Commerce pour les commerces non sédentaires. Donc, je le défendais aussi !

**Monsieur RAVIER.-** Vous nous dites que c'est la loi, mais c'est le fondement même de l'impôt. Donc, c'est la loi, mais il y a des lois qui doivent être revues.

**Madame CORDIER.-** Alors tout le monde s'installe et vend n'importe quoi, sans droit et sans payer !

*(Echange de propos simultanés)*

**Monsieur RAVIER.-** Pas d'aparté, s'il vous plaît, merci !

Ce n'est pas le principe que nous contestons, c'est l'augmentation. Ce sont des commerçants, et l'ensemble des commerçants comme des ménages sont pressés comme des citrons, et c'est ce que nous contestons. C'est une augmentation, que ce soit un impôt, une taxe, c'est la même chose, c'est toujours de l'argent qui sort de la poche des contribuables, des ménages comme des professionnels, dans le sens large !  
Je mets ce rapport aux voix.

**LE RAPPORT N° 14-27024-DGUP - 14-132 7S EST REJETE A LA MAJORITE**

*(Vote "contre" du groupe "Marseille Bleu Marine", vote "pour" du groupe "Marseille en avant", du groupe Parti Socialiste / Europe Ecologie – Les Verts, et des élus Front de Gauche)*

\* \* \*

**RAPPORT N° 14-27001-DVSCJ – 14-133 7S - DELEGATION GENERALE EDUCATION CULTURE ET SOLIDARITE - DIRECTION DE LA VIE SCOLAIRE DES CRECHES ET DE LA JEUNESSE - SERVICE DE LA JEUNESSE – Attribution de subventions de fonctionnement aux associations intervenant dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires - Année scolaire 2014/2015 - Second versement de subventions. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 9jours)**

**Madame D'ANGIO, rapporteur.-** Monsieur le Maire, dans ce rapport, il convient d'approuver conformément au tableau annexé, pour l'année scolaire 2014-2015, l'attribution de subventions de fonctionnement aux associations intervenant dans les écoles dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires, des Temps Récréatifs de Restauration et du temps d'accueil du vendredi soir.

Il convient également d'approuver les améliorations apportées au modèle type de la convention d'objectifs, des avenants aux conventions d'objectifs déjà existantes, ainsi que de nouvelles conventions, et de prendre acte du renoncement de certaines associations.

Monsieur le Maire, je vous prie de mettre ce rapport aux voix.

**Monsieur RAVIER.-** Merci, Mme D'ANGIO. Y a-t-il des interventions ?

**Monsieur MARI.-**

Monsieur le Maire, on va donc reparler encore de ces temps d'activités périscolaires. Vous savez qu'il y a un comité de suivi qui a été mis en place au niveau du rectorat, le Comité de Suivi pour Marseille. Aujourd'hui, nous savons que l'expérience qui est faite le vendredi après-midi n'est pas forcément reconductible. J'ai ici le compte rendu du ce Comité de Suivi de Marseille, que l'on trouve très facilement sur le site Internet, je n'ai pas été privilégié dans la diffusion. Donc, il y a un propos introductif du Recteur, qui dit que le Comité de Suivi pour Marseille a vocation de valider ou non la reconduction de l'expérimentation des TAP sur le vendredi après-midi et que le fond d'amorçage est dorénavant soumis à condition de la mise en œuvre d'un PET, Plan Educatif du Territoire.

Donc, aujourd'hui, ce dont je m'étonne Monsieur le Maire, on a compris que c'est compliqué d'organiser, etc., on ne va pas refaire le débat, on l'a fait en début de séance, il y a une loi, il faut l'appliquer. Par contre, j'entends que Mme CASANOVA s'engage dans ce même comité de suivi, à finir toutes les inscriptions au 8 décembre et à les mettre en place dans toutes les écoles de Marseille, au plus tard au 5 janvier. Donc il y a un engagement solennel de l'Adjointe à l'Education, que toutes les écoles de Marseille soient considérées comme éligibles au TAP au 5 janvier au plus tard. Donc on prend acte de cela. On verra ce qu'il en est.

Mais par contre, le groupe Socialiste s'est toujours inscrit dans une opposition constructive sur ce dossier et la constatation qu'il a faite, qui a été faite avec la Ville de Marseille, nous l'avons faite avec mes collègues

du groupe Socialiste de la Mairie Centrale, avec l'ensemble de la communauté éducative, nous avons écrit à l'ensemble des directeurs d'école et des parents d'élèves de Marseille, et les propositions que nous faisons, Monsieur le Maire, nous vous demandons aussi de les prendre à votre compte, parce que l'on considère que c'est du bon sens.

On a vu la difficulté de recruter des milliers d'animateurs, pourquoi ? Parce que tout était jusqu'à présent concentré sur une seule demi-journée, le vendredi après-midi. Nous, notre proposition, on n'a pas inventé la poudre, cela se passe ainsi dans beaucoup de villes, c'est de pouvoir découper les secteurs municipaux en deux groupes d'écoles équilibrés. On a 100 écoles dans le 13-14, on fait un paquet de 50 et un autre paquet de 50, et on met des TAP deux fois 1 heure 30 dans le 13<sup>e</sup> par exemple, et deux fois 1 heure 30 dans le 14<sup>e</sup>, mais sur des jours différents. C'est le bon sens.

Si on avait le lundi et le jeudi deux fois 1 heure 30 pour un TAP, et le mardi et le vendredi pour un autre groupe d'écoles, on diviserait par deux le nombre d'animateurs et on aurait donc plus de facilités à recruter des animateurs. Et eux-mêmes seraient mieux payés puisqu'ils feraient beaucoup plus d'heures et seraient mieux rodés aussi aux activités puisque justement ils feraient le double d'heures.

Donc, Monsieur le Maire, c'est une mesure de bon sens. Les associations de parents d'élèves que nous consultons, les fédérations d'éducation consultées également dans le cadre des TAP, considèrent que c'est une mesure de bon sens. Mais Mme CASANOVA ne veut rien entendre. Je pense que peut-être votre Mairie de Secteur pourrait s'emparer également de cette proposition. Votre Adjointe à l'Education a peut-être aussi concerté le tissu associatif là-dessus.

Et une dernière petite remarque. J'ai bien vu à qui étaient attribuées les subventions pour les TAP. Je regrette quand même qu'il n'y ait pas le Conservatoire de Marseille, qui est un Conservatoire de qualité et qui ne participe pas à ces TAP. Mais encore une fois, là, Monsieur le Maire, je le déplore, vous n'y êtes pour rien, c'est la Mairie de Marseille qui n'a peut-être pas fait la concertation comme il fallait pour réunir l'ensemble des acteurs susceptibles de fournir des TAP de qualité aux petits Marseillais. Il y a des villes où cela fonctionne très bien, où on peut faire de l'anglais, de l'apprentissage à la musique, ce ne sont pas des ateliers scoubidou, comme le dit Monsieur le Maire de Marseille. Donc, mais retenez cette idée : deux fois 1 heure 30, avec des groupes d'écoles scindées en deux dans les secteurs. Je pense que c'est du bon sens.

**Monsieur RAVIER.-** Merci, M. MARI. Qui veut encore intervenir ?

**Monsieur JOSHUA.-**

Merci de me donner la parole. On est tous fatigués, cela va être rapide.

On le voit bien dans l'intervention de mon ami Stéphane MARI, depuis quatre mois cette réforme conduit à des situations pratiquement ingérables. On l'a déjà développé, je ne le reprends pas.

Du point de vue du Front de Gauche, c'est le type même de délibération sur laquelle il n'y a pas de bonne position. Donc on va s'abstenir.

Alors, nos arguments se résument très facilement. Point un, on ne va pas bloquer les choses, il faut maintenant que cela avance. Il y a de l'argent qui est mis, il faut voter pour cela. Mais deuxièmement, on n'a pas la moindre idée de ce que vont faire ces associations, on ne sait pas. Cela peut être de la garderie, que vous avez critiquée tout à l'heure, cela peut être autre chose, cela peut être des choses très intéressantes. Tout ceci aurait dû être réglé bien en amont. Ce n'est pas le cas. Et avec les bilans que l'on a sur ces questions-là, franchement, nous, on ne peut pas s'engager en positif, parce que les retours de la population peuvent être extrêmement durs, sur le thème : mais qu'est-ce qu'on fait avec nos enfants ? On va donc s'abstenir par une volonté de ne pas bloquer la possibilité d'atteindre cette mise en place à la mi-janvier ou quoi que ce soit, mais en même temps de ne pas donner notre accord à une chose de ce genre.

**Monsieur RAVIER.-** Merci, M. JOSHUA.

**Monsieur MIRON.-** Monsieur le Maire, mes chers collègues, il me semble que l'ami de M. MARI, qui est Recteur aujourd'hui, qui a été nommé par le Ministre, je crois celui qui a fait cette réforme, est totalement opposé à la proposition. Donc, je ne sais pas si vous les soutiendrez, mais en tout cas, déjà, celui qui était censé les soutenir les a déjà rejetés !

**Monsieur RAVIER.-** Pas de contestation sur ce point ?

**Monsieur MARI.-** Excusez-moi, je ne suis pas en lien direct avec le Recteur ! Je suis en lien direct avec la communauté éducative, mais pas avec le Recteur en direct, excusez-moi !

**Monsieur RAVIER.-** Cette réforme, nous ne l'avons pas voulue, nous la subissons ! La méthode qui a été celle de la Mairie Centrale pour s'y opposer, et nous l'avons soutenue au départ, nous avons soutenu le

moratoire en tout cas, le Maire de Marseille ayant affirmé qu'il irait jusqu'au bout, qu'il n'appliquerait pas ces nouveaux horaires, et depuis...

**Monsieur MARI.-** ...Il a obtempéré !

**Monsieur RAVIER.-** C'est peut-être le mot juste. Il a obtempéré au début de l'été, à deux mois de l'ouverture des classes et de la mise en place de ces temps d'activités périscolaires, dont on connaît le bilan, on ne va pas refaire le film, nous nous sommes tout dit en début de séance.

Le bilan est là, il est catastrophique : des familles en difficulté, des enfants fatigués, on ne sait pas où on va, on navigue à vue. Au mois de janvier peut-être on aura une amélioration dans notre secteur, mais cela ne peut être qu'une petite amélioration. On sera loin des 98 écoles pouvant "bénéficier" de ces activités périscolaires. Je mets donc ce rapport aux voix.

**LE RAPPORT N° 14-27001-DVSCJ - 14-133 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

*(Vote "pour" du groupe "Marseille en avant" et du groupe Parti Socialiste, abstention du groupe "Marseille Bleu Marine", des élus Europe Ecologie – Les Verts et des élus Front de Gauche)*

\* \* \*

**RAPPORT N° 14-26945-DVSCJ – 14-134 7S - DELEGATION GENERALE EDUCATION CULTURE ET SOLIDARITE - DIRECTION DE LA VIE SCOLAIRE DES CRECHES ET DE LA JEUNESSE – Contrat Enfance Jeunesse et Objectif Jeunes - Paiement aux associations ou autres organismes d'acomptes sur subventions de fonctionnement à valoir sur les crédits de l'exercice 2015. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 9 jours)**

**Monsieur GIORGI, rapporteur.-**

Monsieur le Maire, ce rapport a pour objet le versement d'acomptes sur subventions, au titre de l'exercice 2015, aux associations ou autres organismes engagés dans une action "Démarche Qualité" dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse et d'Objectifs Jeunes, d'un montant global de 1 235 500 euros.

Pour notre secteur, cela concerne 15 associations dans le cadre d'Objectifs Jeunes, pour un montant de 81 500 euros et 18 associations dans le cadre Contrat Enfance Jeunesse, pour un montant de 235 000 euros. Soit un total de 316 500 euros.

Je tiens à vous signaler encore une fois que dans ce rapport, comme dans les rapports 123, 124 et le précédent, le Maire de la Ville, M. GAUDIN, fait encore une fois un vote groupé sur des associations au lieu de prendre en compte nos demandes de votes distincts en ce qui concerne les subventions aux associations.

M. MIRON, je vois que vous avez pu enfin tenir jusqu'à la fin de la séance sans avoir de malaise ni partir avant la fin, sans aucun respect pour la fonction que vous occupez, mais surtout pour les habitants qui se sont déplacés car, si nous sommes là, vous et moi, c'est bien grâce à eux ! Et je ne doute pas qu'ils s'en souviendront le temps venu !

Monsieur le Maire, je vous prie de mettre ce rapport aux voix.

**Monsieur RAVIER.-** Merci, M. GIORGI. Qui veut intervenir ?

**Monsieur MIRON.-**

Monsieur le Maire, mes chers collègues. M. GIORGI, j'ai beaucoup de respect à la fois pour les électeurs et pour la fonction que j'occupe grâce à leurs suffrages, et j'ai aussi beaucoup de respect pour l'intérêt général. Si nous sommes partis la fois dernière, c'est parce que, et vous vous en êtes aperçu encore aujourd'hui, les uns font la promotion des autres et les autres font la promotion des uns ! Le petit jeu de dupes qu'est la discussion entre les uns et les autres sur différents thèmes, certes tous très intéressants, mais avec un rapport à la population qui peut être différent, eh bien, ces différents thèmes-là n'ont pour objet qu'un seul, celui que médiatiquement les uns et les autres, à travers les réseaux sociaux, se retrouvent en pointe ! En ce qui nous concerne, en ce qui concerne mes amis ici présents, ce jeu-là, ce débat-là, ne nous intéresse pas. Et comme, la dernière fois, les choses s'éternisaient un peu trop dans le cadre d'un budget, pour avoir, et j'espère que vous aussi vous le pourrez pendant de nombreuses années, servi l'intérêt général de nos concitoyens, pour avoir dans ce cadre participé à de nombreux Conseils d'Arrondissements, ici et ailleurs, eh bien, je sais que les choses peuvent s'organiser différemment, et que c'est une exceptionnalité ce qui se passe ici, dans l'ensemble des Mairies de secteur, quel que soit le bord politique. Donc, vous voyez, je n'ai pas de leçon à recevoir ni de vous ni de personne. Mais lorsque nous nous levons, c'est aussi de notre part à la fois un acte de désapprobation, c'est un acte également politique en disant en sorte : nous, ce qui nous intéresse, c'est l'intérêt général, c'est de travailler pour nos concitoyens, pour les 150 000 habitants du 13-14 et non pas d'entendre les uns et les autres invectiver les

uns et les autres, honnêtement sur de petites thématiques qui quelquefois, passez-moi l'expression, nous mangent un peu le cerveau !

**Monsieur MARI.-** M. MIRON n'invective jamais !

**Monsieur RAVIER.-** Merci, M. MIRON de votre intervention. Vous n'êtes, vous, jamais dans l'invective. Vous n'êtes, vous, jamais dans la caricature. Vous n'êtes, vous, jamais dans le clientélisme ou dans la promotion personnelle. On le sait, vous agissez toujours dans l'intérêt général, dans les noyaux villageois, dans les cités, quelles que soient les populations, c'est bien connu. Vous ferez croire ça à vos amis, si tant est qu'ils vous croient tous !

Je vais mettre ce rapport aux voix, mais j'aurais ensuite juste quelques petits mots sur le Règlement Intérieur, mais ce sera très bref. Je demanderai donc aux élus de ne pas quitter la salle.

**LE RAPPORT N° 14-26945-DVSCJ - 14-134 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

*(Vote "pour" du groupe "Marseille en avant", du groupe Parti Socialiste / Europe Ecologie – Les Verts, et des élus Front de Gauche, abstention du groupe "Marseille Bleu Marine".)*

\* \* \*

**Monsieur RAVIER.-**

Je vous remercie. Simplement, sur le Règlement Intérieur, il a été retiré de l'ordre du jour pour étude. Je vais le soumettre aux groupes, même à M. JOSHUA, qui n'est pas un groupe. Tous les élus seront consultés et je vous invite à prendre rendez-vous avec mon Directeur de Cabinet, par exemple, pour que nous étudions les propositions qui seraient les vôtres sur ce Règlement Intérieur. Et nous le voterons la prochaine fois. Donc je vous demanderai de vous manifester avant la mi-janvier.

**Monsieur MARI.-**

La proposition qui a été mise en place en Mairie Centrale, tout simplement M. MORAINÉ a été désigné pour coordonner les amendements de l'ensemble des groupes politiques en une seule réunion. Plutôt que de les voir à tour de rôle par M. MEXIS, est-ce que peut-être les groupes ne pourraient pas présenter les amendements au fil de l'eau ? Parce que certains peuvent avoir des idées que d'autres n'ont pas, cela permettrait d'avoir une vue globale sur ces amendements.

**Monsieur RAVIER.-**

Si vous voulez.

Je termine en remerciant évidemment les Services pour leur efficacité à l'occasion du spectacle de Noël qui a eu lieu samedi dernier, qui fut une très belle réussite. C'est dommage, M. MIRON, que vous ne nous ayez pas fait l'honneur de votre présence !

**Monsieur MIRON.-** Mais ma fille et ma petite-fille y sont allées, et elles se sont régalingées du spectacle ! Moi, je travaillais.

**Monsieur RAVIER.-**

Elles ont bien fait de venir ! Et nous nous sommes tous régalingés ! Vous auriez pu rencontrer la population diverse et variée qui a été enchantée de ce spectacle de cirque. Enfin, le vrai cirque a eu lieu ce samedi matin !

Merci donc aux Services, aux agents qui se sont mobilisés à cette occasion ! Merci à la Direction Générale des Services, au Cabinet, à Mme HABLLOT, à Mme GUFONI, à tous les Services qui ont préparé ce long, très long Conseil d'Arrondissements.

Et bonnes fêtes à tous ! Un très joyeux Noël ! Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année !

*La Séance du Conseil d'Arrondissements est levée à 18 h 15, par M. Stéphane RAVIER, Maire du 7<sup>e</sup> Secteur.*

\* \* \*